

**TRAITÉ**  
*DE LA CONSTRUCTION*  
**DES THÉÂTRES**  
ET DES  
**MACHINES THÉÂTRALES.**

*Par M. ROUBO le fils, Maître Menuisier.*

---

*PREMIERE PARTIE.*



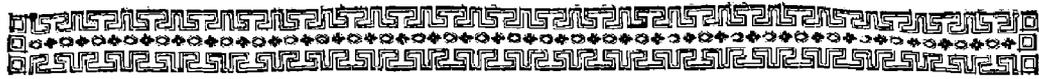
**A PARIS,**

Chez CELLOT & JOMBERT fils jeune, Libraires, rue Dauphine,  
la seconde porte-cochère à droite en entrant par le Pont-neuf.

---

M. DCC. LXXVII.

*AVEC APPROBATION ET PRIVILÈGE DU ROI.*



A SON ALTESSE SÉRÉNISSIME  
MONSEIGNEUR  
L E  
DUC DE CHARTRES

*MONSEIGNEUR,*

*Si le suffrage d'une des plus savantes Académies de l'Europe pouvoit être un titre pour réclamer en ma faveur la protection éclatante que vous daignez accorder aux Arts & aux Artistes , j'oserois me prévaloir de*

*l'adoption qu'elle a faite de mes Ouvrages , pour  
obtenir de VOTRE ALTESSE SÉRÉNISSIME une aussi  
insigne faveur. Il est des talents qui n'ont besoin d'aucune  
recommandation pour être accueillis du Public ; il  
en est aussi qui ne peuvent recevoir d'encouragement  
que d'un aussi grand Prince. L'Art de construire  
les Théâtres est de ce nombre : la difficulté de l'exé-  
cution, l'immensité des connoissances qu'il exige , sont  
autant d'entraves dont il n'appartient qu'à Vous ,  
**MONSEIGNEUR** , de l'affranchir. Placé  
par ma naissance dans la classe des Citoyens , pour  
qui un respectueux silence est le seul hommage qu'ils  
puissent vous adresser ; quel bonheur pour moi ;  
**MONSEIGNEUR** , d'en sortir une fois en ma  
vie pour Vous assurer du très - profond respect avec  
lequel je suis ,*

**MONSEIGNEUR,**

**DE VOTRE ALTESSE SÉRÉNISSIME,**

Le très-humble & très-obéissant  
serviteur , **ROUBO fils.**

## AVERTISSEMENT.

Il y a long-temps qu'on se plaint en France de la mauvaise forme & du peu de commodité de nos Spectacles, & c'est avec raison; mais on n'a pas encore essayé de remédier à ces défauts, ou du moins on n'y a réussi que foiblement; soit que ceux qui pensoient le mieux à cet égard n'aient pas été à portée de le faire, ou que le pouvant, ils n'aient pas osé résister à la force de l'usage qui semble présider seul à la disposition de nos édifices publics. Le but qu'on s'est proposé dans cet Ouvrage est d'indiquer des remèdes aux défauts dont on se plaint, ou du moins d'être utile aux Artistes & aux Ouvriers constructeurs de Théâtres, en donnant les vrais principes sur lesquels sont fondées la théorie & la pratique de ces sortes d'édifices, & en même-temps de laisser à la postérité une idée nette & précise de nos Spectacles (sur-tout quant au local), & des progrès que nous avons faits dans ce genre de science.

Pour parvenir à remplir ces différentes vues, il a fallu prendre les choses de très-loin, afin de réunir sous un même point de vue la connoissance historique & locale des Théâtres anciens & modernes: ainsi en faisant le parallèle des uns & des autres, on pourra mieux juger des changements qui y ont été introduits, soit en raison des différents usages & des mœurs nationales, soit simplement par le défaut de goût & par l'ignorance des vrais principes.

A ces connoissances préliminaires, qui sont d'une nécessité indispensable, il a fallu joindre celles de l'Architecte, du Décorateur, du Machiniste, enfin du Menuisier, dont le ministère est nécessaire non-seulement pour la construction du Théâtre proprement dit, & celle des Machines théâtrales, mais encore pour mettre en jeu ces mêmes Machines, & en diriger les mouvements. Quoique ces différentes connoissances soient très-complicquées, elles sont cependant relatives & mêmes inséparables les unes des autres; c'est pourquoi on a fait tous les efforts possibles pour les réunir dans cet Ouvrage, sur le mérite duquel on n'insistera pas ici, puisque c'est au Public qu'il appartient d'en juger: mais on ose assurer qu'on n'a rien épargné pour le rendre en même-temps utile & agréable, & sur-tout le moins dispendieux possible, quoique d'un format à-peu-près semblable à celui de la description de l'Art du Menuisier, du même Auteur, & dans lequel cet Ouvrage est annoncé (\*) comme y faisant suite. On ne pourra donc guere se dispenser de le joindre à l'Art du Menuisier, puisqu'il est particulièrement destiné à le compléter; quoique de sa nature il ne puisse faire partie de la collection des Arts & Métiers.

D'après l'exposé qu'on vient de faire de cet Ouvrage, il est facile de voir qu'il est absolument neuf, quant au fond & même à la manière dont les objets y sont présentés, à l'exception cependant de la partie historique, qui ne peut jamais l'être: personne n'ignore que ceux qui écrivent l'Histoire, en quelque

(\*) Art du Treillageur, quatrième Partie de l'Art | Art, page 1257. Voyez aussi la Feuille des Affiches  
du Menuisier, dans une note à la Conclusion de cet | de Provinces, Année 1775, N°. 12, page 47.

genre que ce soit, ne peuvent s'approprier que l'ordre & l'arrangement des matieres qui leur ont été fournies par les Ecrivains qui les ont précédés, ou par l'inspection des anciens monuments, qu'on peut considérer comme des témoins muets des faits anciens. L'Auteur de ce Traité est dans ce cas ; & si dans le courant de ce même Ouvrage ( du moins quant à la partie historique des Théâtres ) il a négligé de citer les Auteurs qu'il a consultés, ce n'a été que pour ne point embarrasser le discours en le chargeant de notes, ayant préféré de donner ici la liste des Ouvrages dont il a fait usage.

*Pour les Théâtres Grecs & Romains.*

- |  |  |
|--|--|
| Origine des Théâtres, second Volume de l'Architecture Françoisé, par M. Blondel.   | de Caylus. Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, Tome XXIII.  |
| L'Histoire ancienne de M. Rollin.  | Les Notes de M. Perault sur Vitruve.   |
| L'Histoire Romaine, par le même, & par M. Crevier.   | Les Œuvres de Serlio & de Desgodets ; pour le Théâtre de Marcellus.  |
| L'Histoire des Empereurs, par le même.   | Les Ruines des Monuments de la Grece, par M. le Roy.   |
| L'Histoire du Bas-Empire, par M. le Beau.  | Les Observations de M. Bëlicard sur Herculanium ; & le Voyage d'un François en Italie, par M. de la Lande. |
| Mémoire pour la forme des Théâtres anciens, par M. Boindin, premier Volume de l'Histoire de l'Académie des Belles-Lettres. |  |
| Description du Théâtre de Curion, par M. le Comte  |  |

*Pour les Théâtres Modernes.*

- |   |  |
|---|--|
| Histoire du Théâtre François, par MM. Parfait.  | L'Œuvre de M. Dumont sur les plus belles Salles de Spectacles de l'Europe.   |
| Traité de la Police, par le Commissaire Lamare.   | Observation sur la forme des Théâtres modernes, par M. Blondel, second Volume de son Cours d'Architecture.             |
| Les Essais sur Paris, par M. de Saint-Foix.   | Exposition des principes qu'on doit suivre dans la construction des Théâtres modernes, par M. *** in-12, chez Jombert. |
| Recherches sur les Théâtres, par M. de Beauchamps.  | Projet d'une Salle de Spectacle pour un Théâtre de Comédie, par M. Cochin.   |
| Les Mélanges d'Histoire & de Littérature, par M. de Voltaire.                             | Le Dictionnaire de Musique de M. Rousseau de Genève.   |
| Histoire de l'Académie Royale de Musique, par M***.                                       | Enfin, l'Encyclopédie, aux différents articles qui ont rapport aux Théâtres tant anciens que modernes.                 |
| Dictionnaire portatif des Théâtres de Paris, par M***.                                    |  |
| Voyage d'un François en Italie, par M. de la Lande.                                       |  |
| Le Théâtre Allemand, par MM. ***.   |  |
| Le Journal Anglois, Tome I, N <sup>o</sup> 3.   |  |
| La Bibliothéque de Dom Nicolo Antonio, & les différents Ouvrages sur le Théâtre Espagnol. |  |





# TRAITÉ DE LA CONSTRUCTION DES THÉÂTRES ET DES MACHINES THÉÂTRALES.

---

## PREMIERE PARTIE.

---

### A V A N T - P R O P O S .

**L**ES Fêtes & les Spectacles sont aussi anciens que les premières Sociétés ; mais de tous les Peuples connus, il n'y en a pas qui aient témoigné tant d'ardeur pour ces sortes de plaisirs, que les Grecs & les Romains, & sur-tout les premiers qui ont servi de modèle aux autres, & qui en serviront sans doute à la postérité, étant parvenus dans un assez court espace de temps, au plus haut degré de perfection dans tous les genres de sciences tant utiles qu'agréables.

Chez les Grecs, les Fêtes, telles que les Olympiques, les Pythiennes, les Néméennes, les Isthmiques & autres, faisoient partie des Cérémonies Religieuses, & tenoient en même temps à la constitution de l'Etat ; c'étoit autant d'assemblées solennelles où la Grece se donnoit en Spectacle à elle-même & à l'Univers, où tous les Citoyens des différents Etats dont elle étoit composée, resserroient les liens qui les unissoient, & où ils s'excitoient mutuellement à l'amour de la gloire & de la

liberté : caractere qui a si long-temps distingué la Grece des autres Nations, & qui l'a, pour ainsi dire, immortalisée.

Les Fêtes, dont je viens de parler, étoient certainement de très-magnifiques Spectacles ; mais il y en avoit d'une autre espece, qui, quoique moins brillants par la diversité des Jeux & la multitude des Spectateurs, étoient cependant très-intéressants. Ces Spectacles, appelés *Jeux Scéniques* ou *Représentations de Théâtres* ; se donnoient dans presque toutes les villes de la Grece, d'où ils ont passé chez les Romains, & de ces derniers jusqu'à nous.

Ce sont ces dernières especes de Spectacles ; dont la description va faire l'objet de la première Partie de cet Ouvrage, du moins quant au lieu où ils se donnoient, qui fut connu chez les Anciens sous le nom de *Théâtres*, & chez les Modernes de *Salles de Spectacles*.

Le nom de *Théâtre*, vient d'un mot Grec, qui signifie *Voir* ; ce qui a fait que chez les

#### 4 Traité de la Construction des Théâtres, &c. I. PART.

Romains ces monuments ont quelquefois été appellés *Forium* ou *Lieu dans lequel on vient voir quelque chose*. Cependant les Jeux de Théâtres ne satisfont pas seulement le sens de la vue, mais encore celui de l'ouïe, & souvent plutôt ce dernier que l'autre. Quoiqu'il en soit, chez les Anciens, soit Grecs ou Romains, le nom de *Théâtre* a été généralement appliqué à tous les Edifices du même genre, c'est-à-dire, dans lesquels on représentoit des Tragédies, des Comédies, des Pantomimes, &c.

Chez les Grecs & les Romains, le Théâtre étoit un édifice vaste, solidement construit, & disposé de manière à pouvoir contenir ceux qui donnoient des représentations (c'est-à-dire les Acteurs) & ceux qui y assistoient, qui étoient toujours en grand nombre, comme 10, 20 ou 30 mille personnes.

Chez les Modernes, ces édifices ont toujours été moins considérables, & on n'a donné le nom de *Théâtre* qu'à la partie où se placent les Acteurs : le reste de l'édifice fut nommé *Salle de Comédie*, *d'Opéra*, &c.

Chez les Grecs, les Théâtres, quoique particulièrement destinés aux Jeux Scéniques, servoient encore aux assemblées du Peuple, pour y délibérer des affaires de l'Etat ; ce qui étoit d'autant plus naturel, que tous les Etats qui composoient la Grece, étoient autant de Démocraties : il falloit bien que ces Peuples-Rois eussent un lieu commode pour tenir leurs assemblées, & où ils pussent entendre distinctement (du moins pour la plupart) les objets qui s'y discutoient : ce n'est pas cependant que leurs Théâtres ayent été construits à ce dessein ; mais il est à présumer que, lorsqu'ils ont été en usage, on n'a pas cru pouvoir trouver de lieu plus commode pour tenir les assemblées du Peuple. Chez les Romains les Théâtres n'ont servi qu'à leur véritable destination, c'est-à-dire, à la représentation des Tragédies ou des Comédies, les assemblées du Peuple se tenant dans la place publique ou au champ de Mars. Aux Jeux Scéniques ils joignirent ceux du Cirque qu'ils avoit reçus aussi des Grecs, & ceux de l'Amphithéâtre, qui étoient inconnus à ces derniers, qui n'en firent gueres usage qu'après avoir été assujettis aux Romains (1).

Quoique ces deux dernières especes de Spectacles soient absolument étrangères à l'objet de cet Ouvrage, j'ai cru cependant en

devoir donner ici une idée, afin que ceux de mes Lecteurs qui ne les connoissent pas, ne les confondent pas avec les Théâtres proprement dits.

On nommoit *Cirque* un vaste espace beaucoup plus long que large, garni de sièges ou gradins des deux côtés, qui étoient parallèles entr'eux, & qui se rejoignoient en demi-cercle à une de leurs extrémités : l'espace compris entre ces deux rangs de sièges, se nommoit *Stade*, & servoit pour les courses, soit à pied ou à cheval, ou avec des chars à deux ou à quatre chevaux.

Les Romains avoient reçu ces Jeux des Grecs, qui les célébroient particulièrement aux Fêtes Olympiques.

Le plus ancien Cirque permanent, qui fut construit chez les Romains, est du temps de *Tarquin* l'ancien, qui vivoit vers l'an du Monde 3391 & 138 de Rome, environ 163 ans après l'institution des Jeux Olympiques chez les Grecs, qui fut faite l'été de l'an du Monde 3228, & 408 après le siège de Troyes, 25 ans avant la fondation de Rome ; & 776 avant l'Ere Chrétienne.

L'*Amphithéâtre* étoit un vaste édifice, ordinairement ovale par son plan, & garni dans tout son périmètre ou pourtour intérieur d'un nombre de sièges ou gradins ; l'espace compris entre les sièges, & qui étoit très-vaste, se nommoit *Arène*, & étoit beaucoup plus bas que ces derniers. C'est dans cette arène qu'on donnoit des combats de bêtes contre bêtes ou d'hommes contre bêtes, ou enfin d'hommes contre d'autres hommes ; cette dernière espece de combats se nommoit *Combat de Gladiateurs*. L'arène des Amphithéâtres servoit aussi à donner des Naumachies ou combats sur l'eau, & a été plusieurs fois arrosée du sang des Martyrs de la Religion Chrétienne, tant à Rome que dans les provinces de l'Empire Romain.

Les Spectacles de l'Amphithéâtre n'étoient pas fort anciens chez les Romains du temps de la République ; car ce ne fut que l'an 488 de Rome, 264 ans avant J. C. que la barbare coutume de faire combattre les hommes les uns contre les autres, pour le divertissement du Peuple Romain, s'est introduite ; ce furent les deux freres *M. & D. Junius Brutus*, qui, les premiers, donnerent cet affreux Spectacle, qui, depuis, devint le divertissement favori des Romains, sur-tout sous les Empereurs, & qui

(1) Les Athéniens furent presque les seuls qui ne souffrirent point cet affreux Spectacle dans leur Ville ; car lorsque toute la Grece fut réduite en province Romaine, sur la proposition qui fut faite au peuple d'Athènes, de faire construire un amphithéâtre à l'exemple des autres Villes, un Citoyen vertueux

éleva sa voix au milieu de l'assemblée, en disant : *Si vous voulez faire construire un Amphithéâtre, faites donc auparavant détruire l'Autel que nos Peres ont élevé à la Miséricorde* ; & il n'y eut point d'Amphithéâtre à Athènes.

LE CIRQUE.

L'AMPHITHÉÂTRE.

dura

Dura jusqu'au temps d'*Honorius*, auquel cet Empereur, par une Loi datée de l'an 403 de l'Ere Chrétienne, les défendit absolument par-tout l'Empire où la coutume de donner ces Spectacles s'étoit introduite. Les ruines

des Amphithéâtres qui furent construits dans plusieurs villes de France, comme à Arles, Nîmes, Autun & autres, en sont des preuves incontestables.

## CHAPITRE PREMIER.

### *Description historique des Théâtres, tant chez les Grecs que chez les Romains & les François.*

MON dessein n'est pas d'entrer dans un grand détail au sujet des Théâtres anciens, tant Grecs que Romains & même François; je me bornerai à donner une idée de ces Théâtres, quant à la partie historique. Après quoi, je traiterai de leurs formes & de leurs grandeurs, & j'en ferai le parallèle avec nos Théâtres modernes; enfin j'entrerais dans le détail le plus circonstancié au sujet de ces derniers, & je m'attacherai

particulièrement à la description de leurs Théâtres & de leurs Machines: objet d'autant plus intéressant, que c'est la partie la moins connue & la plus compliquée des Théâtres modernes, qui, à cet égard, l'emportent infiniment sur les anciens, du moins autant qu'on le peut conjecturer, n'ayant aucun monument certain qui puisse prouver le contraire.

### SECTION PREMIERE.

#### *Des Théâtres chez les Grecs.*

LA Tragédie est le premier & le plus ancien des Jeux Scéniques; & il paroît, par un fragment d'un Dialogue de Platon sur *Minos*, qu'il en attribue l'invention à ce Prince, ou du moins qu'elle étoit connue de ce temps; ce qui recule l'origine de ce Poëme jusqu'à l'an du Monde 2740, environ 488 ans avant la première Olympiade: origine qu'on pourroit regarder comme plus ancienne encore & due aux premiers Egyptiens, dont les Grecs ont tiré toutes leurs Loix & leurs Cérémonies Religieuses, & dont la Tragédie dont je parle faisoit alors partie.

Les sujets de ces premières Tragédies étoient souvent des Mystères cachés: on les représentoit dans les Temples, & les décorations & les habits des Acteurs étoient convenables à la grandeur du sujet, qui, pour l'ordinaire, avoit pour objet la Divinité (1).

Par la suite, la Tragédie dégénéra de sa première institution, & le changement fut tel chez les anciens Grecs, que ce ne fut plus qu'un tissu de contes bouffons mêlés de chants en l'honneur de Bacchus, dont on célébroit

particulièrement la fête dans le temps des vendanges.

Le Poëte *Thespis* qui vivoit du temps de Solon, vers l'an du Monde 3450, fut le premier qui fit quelques changemens à la Tragédie, & pour cette raison, il en fut considéré comme le Pere. Ces changemens consistoient à barbouiller de lie de vin le visage de ses Acteurs, & en cet état il les promenoit dans une charrette dans les bourgs de l'Attique; ce que Boileau, après Horace, a exprimé dans son Art Poétique, *Chant troisième*.

Thespis fut le premier, qui, barbouillé de lie,  
Promena par les bourgs cette heureuse folie,  
Et d'Acteurs mal-ornés chargeant un tombereau,  
Amusa les Passants d'un Spectacle nouveau.

Après *Thespis*, le Poëte *Eschyle*, né à Athenes la première année de la soixantième Olympiade (c'est-à-dire, l'an du Monde 3465), fit d'autres changemens à la Tragédie; il donna des masques à ses Acteurs, les revêtit de robes traînantes, & leur donna une espece de chaussure nommée *Brodequins*: il donna une certaine gravité au style de la Tragédie;

(1) Voici un Prologue de ces Pièces parvenu jusqu'à nous: *Mortels, préparez-vous à voir par les yeux de l'ame l'Arbitre de l'Univers; il est unique; il existe par lui-même, & tous les*

*êtres doivent à lui seul leur existence: il étend par-tout son pouvoir & ses œuvres: il voit tout, & ne peut être vu des Mortels.*

## 6 Traité de la Construction des Théâtres, &c. I. PART.

& au lieu du Char ou Théâtre ambulant de Thespis, il fit construire une espèce de Théâtre, ou, pour mieux dire, de Scène exhaussée, où les Acteurs monterent pour représenter ces Tragédies; & alors, dit Despréaux, en parlant de l'origine de la Tragédie:

Eschyle dans les chœurs jetta les personnages,  
D'un masque plus honnête habilla les visages,  
Sur les ais d'un Théâtre en public exhaussé,  
Fit paraître l'Acteur en brodequins chauffé.

Autour, ou, pour parler plus juste, en face de la scène d'Eschyle, on construisit des sièges placés sur des échaffauds de bois, qui furent les premiers Théâtres permanents des Grecs; on en fit usage jusqu'au temps du Poète comique *Craslinus*, un des fondateurs de la Comédie ancienne, vers l'an du Monde 3564, ou la quatre-vingt-quatrième Olympiade, qu'on commença à construire à Athènes un Théâtre permanent & durable, & cela, parce que le Théâtre de bois s'écroula sous les Spectateurs, soit par vétusté, ou parce qu'il étoit trop chargé de leur poids.

THÉÂTRE  
D'ATHENES  
ou  
DE BACCHUS.

Le Théâtre d'Athènes, connu sous le nom de Théâtre de Bacchus, fut construit sous la conduite de Philon, fameux Architecte de ce temps. Il étoit situé au bas de la citadelle d'Athènes, & construit en marbre blanc; il avoit de largeur, sur son plus grand diamètre, pris extérieurement, 247 pieds de France. Le lieu de la scène ou le plus grand diamètre de l'orchestre en avoit 104: reste 143 pieds pour les deux espaces de gradins où se plaçoient les Spectateurs, & pour les deux murs, qui avoient chacun 8 pieds 3 pouces d'épaisseur.

Ce Théâtre différoit de ceux qu'on a construits dans la suite, en ce que ces gradins n'étoient pas portés sur des voûtes, mais appuyés sur le penchant de la colline sur laquelle la citadelle d'Athènes étoit placée, & en ce qu'il n'avoit pas de portiques au-dessus des gradins, d'où les femmes pussent voir le Spectacle à l'abri de la pluie & du soleil.

Ce Théâtre pouvoit contenir 30000 personnes, & fut, dit-on, achevé ou peut-être embellie par Ariobarzane, Roi de Cappadoce, & rétabli par l'Empereur *Adrien* vers l'an 875 de Rome & 124 de J. C.

C'est sur ce Théâtre que furent représentées les belles Tragédies de *Sophocle* & d'*Euripide*, & les Comédies d'*Aristophane* & de *Méandre*, fameux Poètes Grecs, dont on y voyoit les portraits.

Ce fut aussi dans ce dernier que le Peuple d'Athènes vint s'assembler à la première nouvelle de l'irruption de Philippe, Roi de Macédoine, sans avoir été mandé par le Magistrat,

comme c'étoit la coutume.

Il y avoit encore à Athènes un autre Théâtre nommé l'Odéon, du mot *Ode*, qui signifie Chanter, parce qu'il étoit particulièrement destiné à la musique. Ce Théâtre fut construit à peu-près dans le même temps que celui de Bacchus. Ce fut *Périclès* qui gouverna Athènes depuis l'an du Monde 3556 jusqu'en 3576, où il mourut, qui le fit construire, & qui en fut, dit-on, l'Architecte.

L'ODÉON.

Ce Théâtre étoit d'une forme ovale par son plan, & construit en partie sur le roc & sur de gros blocs de pierres taillés. La partie qui étoit prise dans le roc, ne formoit pas précisément un demi-ovale, mais trois pans; & au-dessus du soubassement que formoient le roc & la bâtisse en pierres, s'élevoit une colonnade qui entouroit tout l'édifice, ou du moins sa plus grande partie. Ce Théâtre étoit couvert contre l'ordinaire, afin de conserver mieux les sons de la voix & des instruments.

Périclès fit usage des mâts enlevés des navires pris sur les Perses, pour construire le comble de ce Théâtre, & il le fit terminer en pointe pour imiter la tente de Xerxès.

Si l'on s'en rapporte au témoignage des Anciens, l'Odéon ne servoit qu'aux Jeux de musique, soit vocale ou instrumentale, établis par Périclès pour les Fêtes des Panathénées, où il fut lui-même nommé Juge & Distributeur des Prix. L'Odéon subsista jusqu'au temps de la guerre & de la prise d'Athènes par Sylla, l'an de Rome 665, la deuxième année de la cent-soixante-douzième Olympiade, 86 ans avant J. C. Alors *Aristion* qui commandoit dans Athènes, fit brûler le comble de cet édifice, de crainte qu'il ne s'en servît pour assiéger la citadelle où il s'étoit retiré; mais l'Odéon fut rétabli dans la suite par Ariobarzane Philopator, deuxième du nom, Roi de Cappadoce.

Il y avoit aussi un Théâtre à Sparte, autrement dit *Lacédémone*, dont la construction étoit postérieure à celui d'Athènes: c'étoit un des plus beaux édifices de la ville. Il étoit construit en marbre blanc un peu gris; ses murs sont d'une belle pierre grise, taillée rustiquement; du reste, sa disposition est à peu-près semblable à celui d'Athènes, & il avoit 500 pieds ou 250 pas ordinaires, dans sa plus grande largeur, & avoit cela de particulier, que les sièges étoient creux sur leur largeur, & plus bas du devant que du derrière.

THÉÂTRE  
DE SPARTE.

C'est dans ce Théâtre que les Lacédémoniens étoient assemblés pour la célébration des jeux Gymniques, lorsqu'on vint leur apprendre la nouvelle de la bataille de Leuctres,

dù leurs Concitoyens furent défaits par les Thébains, l'an du Monde 3634; & ce qu'il y a de surprenant, c'est que cette fâcheuse nouvelle n'interrompit point les Jeux; mais aussi n'y avoit-il qu'une Sparte. J'ai dit plus haut que c'étoit à Athenes qu'on avoit construit le premier Théâtre permanent, cependant il y a dans l'ancien Royaume d'Argos un Théâtre, dont les gradins de marbre étoient simplement placés dans le creux d'une montagne, qui se trouvoit disposée naturellement pour cet usage. Ce dernier étoit-il antérieur à celui d'Athenes? c'est ce que j'ignore: quoi qu'il en soit, celui d'Athenes est le plus ancien dont les Auteurs fassent mention, & c'est presque le seul, avec celui de Sparte, dont il reste des vestiges assez considérables pour pouvoir bien juger de leurs formes & de leurs grandeurs.

Athenes & Sparte, ou, plus certainement, Athenes, furent les premières villes de la Grece où furent construits des Théâtres permanents; bientôt toutes les villes Grecques & leurs Colonies en firent construire, de sorte qu'il y eut presque autant de Théâtres que de villes, & ils furent plus ou moins grands & magnifiques, selon le nombre des Citoyens & l'opulence des villes. Il ne nous reste presque plus aucuns vestiges de tous ces Théâtres, si ce n'est de ceux dont j'ai parlé ci-dessus; le temps, & encore plus les guerres, & souvent un zèle de Religion mal entendu, les ayant tous détruits, ainsi que ces mêmes villes dont il faisoient l'ornement.

Le seul de ces Théâtres qui nous ait été conservé presque en entier, est celui d'Herculanum, Colonie Grecque dans la Campanie, au Royaume de Naples, qui fut englouti sous les laves du Vésuve, la première année de l'Empire de Titus, le 24 Août, l'an du Monde 483, 830 de Rome & la soixante-neuvième de l'Ere Chrétienne, & qui fut retrouvé en 1711.

Le Théâtre d'Herculanum a 172 pieds de large hors-d'œuvre, sur 81 pieds 6 pouces de profondeur, en partant du devant de l'axe de l'ellipse qui forme le contour de son plan; & 94 pieds 6 pouces du devant du *Proscenium*, lequel a 86 pieds de largeur sur 17 de profondeur.

Ce Théâtre a 19 rangs de gradins de 2 pieds de largeur, au-dessus desquels s'éleve un mur d'environ 6 pieds de hauteur, qui regne tout au pourtour; au-dessus de ce mur sont encore plusieurs rangs de gradins, interrompus par 6 pedestaux, dans lesquels étoient placés, dit-on, des vases d'airain, propres à augmenter & à renvoyer les sons, & sur lesquels étoient placées des statues équestres. Ce Théâtre est vraiment d'une construction Grecque, du moins on peut en juger ainsi, par ce que ces gradins sont entourés par un simple mur & non par des portiques, & que son *Proscenium* est très-étroit, comme l'étoient ceux des Théâtres Grecs, ainsi que je l'expliquerai en son lieu.

Cependant son orchestre est disposé comme ceux des Théâtres Romains, n'ayant point d'autel pour les danses, comme ceux des Théâtres Grecs; ce qu'on aura peut-être supprimé, pour se conformer aux usages des Romains, alors maîtres de toutes les villes Grecques. De plus, M. *Bélicard*, dans ses observations sur Herculanum, soupçonne qu'il y avoit une galerie au pourtour de ce Théâtre; cette galerie ainsi que les changements faits à l'orchestre, pourroit bien être des augmentations qu'on y aura faites dans des temps postérieurs à son érection. Au reste, ce Théâtre peut être considéré comme un de ceux de la plus grande grandeur, ainsi qu'il convenoit à une ville telle qu'Herculanum; qui, quoique très-ancienne, n'étoit pas d'une très-grande étendue.

## SECTION SECONDE.

### *Des Théâtres Romains.*

J'AI dit plus haut que les Jeux du Cirque étoient les plus anciens que les Romains aient connus; ceux nommés *Scéniques* ou du Théâtre ne furent en usage à Rome que vers l'an 390 de sa fondation, & ce fut un motif de Religion qui y donna lieu. La peste ravageoit la ville de Rome depuis quelque temps; on avoit déjà employé divers moyens pour appaiser la colere des Dieux; on imagina de donner des Jeux Scéniques, pour arrêter ce

fléau, qui ne cessa cependant point, puisqu'on eut recours ensuite à la cérémonie d'enfoncer le clou.

Quoi qu'il en soit, depuis ce temps les Jeux Scéniques furent en usage à Rome: ils furent d'abord simples & grossiers; & ce ne fut que plus de 100 ans après, que le Poète *Livius Andronicus* leur donna une forme plus régulière, vers l'an de Rome 512, 240 ans avant l'Ere Chrétienne.

Avant & même depuis ce Poëte, il n'y avoit pas de Théâtre permanent à Rome. Les Ediles ( Magistrats ) dont l'emploi répond à celui de nos Echevins de Ville, en faisoient construire un tous les ans à leurs frais, ou davantage, si cela étoit nécessaire ; mais ces Théâtres n'étoient que de bois, & ne devoient durer qu'un mois.

THÉÂTRE  
DE SCAURUS.

Le plus magnifique de ces Théâtres dont l'Histoire fasse mention, fut celui que l'Edile M. Scaurus fit construire sous le Consulat de Pison & de Gabinus, l'an de Rome 694.

La scène de ce Théâtre étoit un bâtiment à trois étages, dont le premier étoit de marbre, le second de verre ou de crystal, & le troisieme de bois doré.

La décoration de cette façade étoit composée de 360 colonnes de marbre, le plus rare qu'on eût pu trouver ; celle de l'étage inférieur avoient 38 pieds de haut, & les autres à proportion. On avoit placé entre ces colonnes 3000 statues de bronze & une infinité de tableaux, & sur-tout de ceux de Sicyone, qui passoit pour la plus célèbre Ecole de Peinture de la Grece. La partie de l'édifice qui devoit contenir les Spectateurs, ou le Théâtre proprement dit, étoit aussi très-richement décorée, & assez grande pour contenir 80000 personnes.

Enfin les tapisseries & les habits des Acteurs étoient d'une si grande richesse & en telle quantité, que le superflu qui en resta, après que Scaurus en eut orné sa maison de Rome, fut porté à sa maison de campagne de Tusculum. Cette maison ayant été brûlée, on en estima la perte à cent millions de sesterces, c'est-à-dire, 12500000 livres de notre monnoie ; dépense énorme, sans doute, & qui cependant n'étoit pas comparable à celle que la construction du Théâtre avoit coûté, & dont elle ne faisoit peut-être que la moindre partie.

Une profusion de cette espece trouva sans doute peu d'imitateurs, du moins du temps de la République, les uns étant trop raisonnables pour faire une aussi folle dépense, & les autres n'en ayant pas le moyen. Curion fut de ces derniers ; car ayant dissipé ses biens en folles dépenses, & voulant faire construire un Théâtre pour donner des Jeux au peuple, après la mort de son pere, il imagina un Théâtre qui fut aussi extraordinaire par sa construction, que celui de M. Scaurus l'avoit

été par sa magnificence.

Cet édifice fut construit sous le Consulat de Sulpicius & de Marcellus, l'an de Rome 701. C'étoient deux Théâtres de bois, dont les Scènes étoient opposées l'une à l'autre, & construits de maniere qu'après avoir ôté ces dernieres, ou du moins reculé un peu, on faisoit tourner chaque Théâtre ( qui étoient à pivot ) sur lui-même, pour former des deux ensemble un Amphithéâtre dans lequel on donnoit des combats de bêtes & de gladiateurs.

THÉÂTRE  
DE CURION.

Ces changements furent répétés plusieurs fois ; & comme le remarque un ancien Auteur, on ne sauroit trop admirer la hardiesse de l'inventeur d'un tel projet, & en même temps blâmer sa témérité, & plaindre la folie du peuple Romain, qui fut assez insensé pour s'exposer & même louer un projet qui le mettoit en danger de périr (1), s'il est vrai ; comme plusieurs le prétendent ; qu'après avoir vu les Jeux Scéniques dans les deux Théâtres, on faisoit mouvoir ces derniers tout chargés des Spectateurs, pour leur donner le plaisir de ceux de l'Amphithéâtre (2).

Les Théâtres dont je viens de parler, furent construits en bois & pour un temps seulement ; mais les Censeurs M. Valerius Messala & C. Cassius Longinus, ordonnerent la construction d'un Théâtre en pierre, & par conséquent permanent, dans l'enceinte de la ville, où les Citoyens seroient assis & placés commodément. L'ouvrage étoit commencé & même fort avancé, lorsque P. Cornelius Scipio Nasica, alors grand Pontife, d'une sagesse & d'une probité reconnues, remontra au Sénat qu'un tel établissement étoit contraire aux mœurs anciennes : & sur ses remontrances le Sénat fit un décret ou la démolition de l'ouvrage commencé fut ordonnée, & qui défendoit en même temps qu'à l'avenir on ne construisit dans Rome, ou plus près de son enceinte que de mille pas, aucuns Théâtres permanents ou même des bancs ou sièges pour asseoir le peuple à la représentation des Jeux, & ordonna que le peuple y assisteroit debout, selon l'ancienne coutume. Ce décret est du Consulat de L. Anicius Gallus, & de M. Cornelius Cethegus, l'an de Rome 592.

Le premier Théâtre permanent qui fut élevé & souffert dans Rome, fut celui de

THÉÂTRE  
DE POMPEE.

(1) Chacun de ces Théâtres pouvoit contenir 30000 personnes.

(2) La forme & la construction du Théâtre de Curion, a excité l'émulation de plusieurs Savants, pour parvenir à trouver les moyens dont on s'étoit servi, pour en faciliter les mouvements ; les anciens Auteurs n'ayant rien dit à ce sujet, M. le Comte de

Caylus en a imaginé un très-ingénieux, dont on pourra voir les détails dans les Mémoires de Littérature, Tome XXIII ; moyens dont je ne fais ici aucune mention, ne m'étant attaché qu'à la partie historique de ce Théâtre, ainsi que de ceux dont j'ai déjà parlé.

Pompée ; auquel il joignit un Temple en l'honneur de Vénus Victorieuse ; aussi prévient-il, dans l'Edit par lequel il invitoit le peuple Romain à la dédicace de ce Temple, qu'il y avoit joint des degrés & des sièges pour la commodité de ceux qui assisteroient aux Spectacles qui faisoient partie de cette solemnité.

Pompée, tout puissant qu'il étoit, n'osoit pas parler nommément de son Théâtre, craignant que cette nouveauté ne fût mal reçue de ceux qui étoient attachés à la pureté des mœurs & des coutumes anciennes.

Le Théâtre de Pompée fut construit & dédié sous le second Consulat de *Cn. Pompeius Magnus*, & de *M. Licinus Crassus*, l'an de Rome 697, 54 ans avant l'Ere Chrétienne : il étoit très-vaste, & pouvoit contenir 40000 personnes. Ce fut Démétrius, affranchi de Pompée, qui en fit les frais ; il étoit, dit-on, plus riche que son maître.

Ce même Théâtre fut détruit par le feu sous le regne de Tibere, l'an de Rome 773. Ce Prince, en le faisant rétablir, y laissa subsister le nom de Pompée, & on y plaça la statue de Séjan, favori de Tibere, qui, par ses soins, avoit arrêté les progrès de l'incendie. On trouve encore quelques restes de ce Théâtre dans les écuries du Palais Orsini ou Palais Pio, qui fut construit sur ses ruines vers l'an 1440, par le Cardinal François Condolmiere.

Le Théâtre de *Marcellus* fut construit par Auguste en l'honneur de Marcellus, fils d'Octavie sa sœur, & par conséquent son neveu ; & la dédicace en fut faite l'an de Rome 741.

Ce Théâtre avoit 378 pieds 2 pouces de diamètre dans sa plus grande largeur, & 255 pieds de profondeur jusqu'au devant de la scène. L'orchestre avoit 180 pieds 4 pouces de diamètre, & chaque partie de gradins, avec le portique, avoit 28 pieds 11 pouces.

La scène avoit 247 pieds 4 pouces de largeur sur 66 pieds 6 pouces de profondeur ; en supposant que le *proscenium* vînt jusqu'au centre du Théâtre, qui pouvoit contenir plus de 30000 personnes. L'extérieur de ce Théâtre étoit décoré de deux Ordres d'Architecture, l'un Dorique & l'autre Ionique ; les colonnes de ces Ordres étoient engagées dans le mur, un peu moins que de la moitié de leur diamètre, & étoient distantes d'axe en axe, de 15 pieds un pouce 6 lignes.

Entre chaque colonne il y avoit des arcades servant à éclairer les corridors & promenoirs intérieurs. La hauteur totale de l'édifice étoit de 60 pieds 10 pouces 3 lignes, savoir 23 pieds 7 pouces pour la colonne Dorique, qui a 3 pieds de diamètre, 5 pieds 7 pouces  $\frac{1}{2}$  pour

son entablement, 3 pieds 8 pouces  $\frac{1}{2}$  pour le piedestal de l'Ordre Ionique ; 21 pieds 11 pouces pour la colonne Ionique, qui a 25 $\frac{1}{2}$  pouces 3 lignes de diamètre, & 6 pieds 31 lignes pour son entablement. Il ne reste de cet édifice que quelques parties du mur & des portiques extérieurs, qui encore sont enterrés par le pied ; les gradins & le lieu de la scène, étant absolument détruits depuis très-long-temps. Cependant lorsque Baltazar de Perugia, Architecte, qui vivoit du temps de Raphaël, c'est-à-dire, en 1516 ou environ, construisit le Palais de Savelli, à présent Orsini, il en existoit encore assez de parties entières pour que cet Architecte ait pu en lever les plans ; ce qu'il fit avant que d'achever de détruire les restes de ce Théâtre, sur l'emplacement duquel ce Palais est bâti.

C'est d'après le plan de Baltazar de Perugia, qu'on conserve au Palais de Savelli, que feu M. Desgodets nous a transmis le plan de ce Théâtre, qui étoit un des plus beaux édifices de Rome, & dont les restes font regretter la perte d'un monument qui sembloit être fait pour passer à la postérité la plus reculée, & qui a été détruit moins par le temps que par la fureur & l'ignorance des hommes.

Avant de terminer ce qui concerne les Théâtres des Romains, j'ai cru ne pouvoir me dispenser de dire un mot de l'Amphithéâtre de Rome, connu sous le nom de *Colisée* ; non pas que cet édifice ait aucun rapport avec le sujet que je traite ; mais pour faire voir jusqu'à quel point les Romains pouvoient la magnificence, lorsqu'il s'agissoit des édifices publics.

Le plan de cet édifice est un ovale de 579 pieds 10 pouces de longueur sur 481 pieds de largeur ; son arène avoit 263 pieds 11 pouces, sur 165 pieds 1 pouce ; sa hauteur extérieure étoit de 156 pieds 1 pouce 31 lignes : elle étoit décorée de 4 Ordres d'Architecture, un Dorique, un Ionique, un Corinthien, tous trois *Colonnes*, & le quatrième Corinthien ; ce dernier étoit *Pilastre* : les gradins intérieurs montoient jusqu'à la hauteur du troisième Ordre & pouvoient contenir 87000 Spectateurs.

Cet édifice fut construit par l'Empereur Vespasien, & terminé par Titus son fils, après ses victoires sur les Juifs. Il fut détruit en partie par les Barbares, qui, sous la conduite de Totila, Roi des Huns, (c'étoit en 546) prirent & saccagerent Rome ; ils enleverent les bronzes du Colisée & le dégradèrent en plusieurs endroits. Les Rois Goths, qui régnerent ensuite en Italie, permirent d'en

C

THÉÂTRE  
DE  
MARCELLUS.

LE COLISÉE.

enlever les pierres pour bâtir ailleurs ; ensuite le Pape Paul II, & les Cardinaux Raphaël, Mario & Farnèse, en détruisirent d'autres parties pour se faire des Palais. Quoi qu'il en soit, malgré ces enlèvements & le ravage de tous ces Barbares, les restes de ce monument qui existent encore, étonnent par leur grandeur, & semblent n'avoir résisté au laps de tant de siècles, que pour faire passer à la postérité la magnificence des anciens Romains & la honte de ceux, qui, comme à l'envi, détruisirent leurs ouvrages.

En 1540, du temps de Fulvius, on jouoit dans cet Amphithéâtre les Mystères de la Passion ; on y construisit ensuite une petite chapelle ; & en 1750 le Pape Benoît XIV y en fit construire d'autres, & défendit qu'on dégradât davantage cet édifice.

Les Théâtres Romains dont je donnerai plus bas la description détaillée, étoient, comme on l'a pu voir, d'une vaste étendue, & construits avec la plus grande solidité : lorsqu'on en faisoit, usage on les décoroit avec beaucoup de splendeur, sur-tout sous le regne des Empereurs, où cette magnificence fut portée jusqu'à l'excès. Ce n'étoient par-tout que riches tapis, que tableaux, vases & figures sans nombre & sans prix, dépouilles de la Grece & de l'Asie ; mais bientôt ils devinrent la proie des Barbares qui détruisirent l'Empire Romain, du moins en Occident (1).

A l'exemple de la Capitale, toutes les villes de l'Empire, du moins celles qui étoient un peu considérables, eurent des Théâtres ; mais soit qu'ils fussent peu solidement construits, ou qu'on les ait abattus dans la suite, il n'en reste presque plus de vestiges. Les ruines qu'on trouve en France & ailleurs, n'étant pour la plupart que des restes d'Amphithéâtres, dont j'ai parlé ci-dessus, & dont les jeux devinrent par la suite le plaisir favori des Romains. Cependant les Jeux Scéniques furent long-temps en usage ; car du temps de Dioclétien, vers l'an 300 de J. C. on jouoit encore des Comédies de Plaute.

Lorsque dans le quatrième siècle la Religion Chrétienne fut devenue celle du Prince, les Théâtres devinrent moins fréquentés, parce qu'ils furent défendus aux Chrétiens ; ce qui engagea S. Grégoire de Nazianze à faire construire un Théâtre où l'on représenta des sujets de dévotion (2). Cependant le goût des Comédies anciennes se conserva encore quelque temps dans les Gaules ; car le Poète Aufone, qui mourut l'an 394, fait mention d'une Comédie d'Axius Paulus, intitulée : *Délirius* ou *l'Extravagant*, qui fut jouée dans sa maison, où étoit le Théâtre le plus ordinaire des pièces de ce Poète, ami d'Aufone, & qui avoit composé plusieurs Tragédies & Comédies qui furent jouées sur le même Théâtre.

## SECTION TROISIÈME.

### *Des Théâtres François.*

LES Gaules assujetties à l'Empire des Romains depuis près de cinq siècles, avoient pris une partie des mœurs & des usages de leurs vainqueurs. Les Arts & les Sciences florissoient dans cette belle partie de l'Europe, lorsque le commencement du cinquième siècle vit arriver la fameuse révolution, qui changea la face de l'Europe, & détruisit l'Empire Romain en Occident.

Les Peuples du Nord, connus sous le nom de Huns, de Goths & de Francs, s'étant rendus les maîtres de cette partie de l'Empire, tous les Arts furent anéantis, ou prirent la fuite devant ces farouches vainqueurs ; Rome fut prise & pillée, ses édifices publics détruits, & ses Citoyens faits esclaves ou dispersés. On vit alors se former de nouveaux Royaumes sous le nom de Goths, de Bourguignons, & de Francs : ces derniers firent leur irruption vers l'an 420, & les Gaules qu'ils conquièrent prirent le nom de France, du moins en partie.

Cette nouvelle domination fut l'époque de la chute des Arts. Les Francs qui n'en connoissoient d'autres que celui de la guerre, les chasserent, ou du moins les négligèrent : alors tout fut plongé dans l'ignorance & la rusticité, & les Francs ne conservèrent des Spectacles Romains, que ceux qui étoient analogues à la férocité de leur caractère ; c'est-à-dire, les jeux de l'Amphithéâtre ; comme les combats d'animaux ou de gla-

ves ou dispersés. On vit alors se former de nouveaux Royaumes sous le nom de Goths, de Bourguignons, & de Francs : ces derniers firent leur irruption vers l'an 420, & les Gaules qu'ils conquièrent prirent le nom de France, du moins en partie.

(1) Ce fut le Consul L. Mummius, qui, après la prise de Corinthe, fit apporter à Rome quantité d'effets précieux, comme des tableaux, des vases, &c. dont il orna les édifices publics de la ville, & entre autres les Théâtres : environ l'an de Rome 606, & la troisième année de la cent-cinquante-huitième Olympiade.

(2) Saint Apollinaire en fit autant, comme nous l'apprend

Sozomene dans son Histoire Ecclésiastique, les sujets de ces Pièces étant des faits tirés de l'ancien & du nouveau Testament ; ce qui prouve que les Mystères qui ne furent connus en France qu'au commencement du quatorzième siècle, étoient d'une invention beaucoup plus ancienne que celle qu'on leur donne ordinairement.

ivateurs ; auxquels ils prenoient beaucoup de plaisir , & où ils se mêloient quelquefois eux-mêmes.

L'usage de ces sortes de divertissemens se conserva long-temps en France ; car en 577 , Chilperic I fit bâtir une espece d'Amphithéâtre à Paris , dans l'endroit qui est présentement occupé par la maison & la rue des Peres de la Doctrine , qui auparavant se nommoit le *Clos des Arènes*.

Pepin le Bref faisoit combattre des lions contre des taureaux ; & Philippe de Valois acheta une grange , rue Froidmanteau , pour y mettre des lions , des ours , & des taureaux.

Il y avoit à l'Hôtel de Saint-Paul des bâtimens où étoient renfermés les lions du Roi. Ce ne fut que sous Henri III , l'an 1583 , que cet usage fut totalement aboli à la Cour. Ce Prince ayant fait ruer à coups d'arquebuse les lions , les ours , & les taureaux qu'il gardoit au Louvre pour les faire combattre contre des dogues.

On a conservé jusqu'à présent une legere image de ce singulier & brutal spectacle , puisqu'il y a à Paris un lieu au-dessus de l'Hôpital Saint-Louis , près du vieux chemin de Pantin , où l'on fait combattre des bêtes les unes contre les autres.

Les Peuples des Gaules , partagerent peu-à-peu les goûts & les plaisirs de leurs nouveaux vainqueurs ; alors les Théâtres disparurent ( à quoi servit beaucoup un esprit de religion peu éclairé & mal entendu ) & furent ignorés de la Nation pendant plus de sept siècles , après lesquels on les vit reparoître ; mais bien différens de ce qu'ils avoient été chez les Grecs & chez les Romains.

Ce fut en Italie que l'idée des Spectacles , ou du moins de quelque chose d'approchant , commença à renaitre , puisque vers l'an 508 , Clovis envoya demander à Théodoric , Roi des Ostrogots , un Pantomime , qui à son art joignit celui de la Musique. Ces Mimes , connus sous le nom général d'Histriens ou Farceurs , furent l'amusement des Rois de la premiere Race , & se répandirent dans les provinces , où ils furent également goûtés. Leurs représentations grossieres , & souvent malhonnêtes faisoient les délices du peuple : cependant comme leur liberté dégénéra en licen-

ce , Charlemagne , par une Ordonnance de 789 , les bannit de ses Etats , & on n'en entendit plus parler sous les Rois de la seconde Race.

Les troubles qui agiterent la France & tout le nouvel Empire d'Occident après la mort de Charlemagne , firent encore disparoître les Arts que ce Prince avoit rappelés ; tout fut replongé dans l'ignorance & la barbarie ; & si les François eurent encore quelque goût pour les Spectacles , ce ne fut que pour ceux qui s'accorderent avec l'esprit du temps , c'est-à-dire , avec la Religion , non dans sa pureté , mais mêlée d'ignorance & d'absurdités : delà ces fêtes des Fous & des Anes , qui subsisterent si long-temps au grand scandale de la Religion , malgré les efforts que firent les Prélats pour les détruire , entre autres Eudes de Sully , Evêque de Paris , qui les défendit par un Mandement de l'année 1198. Malgré ces efforts , ces sortes de Spectacles durerent jusqu'en 1571 , où ils furent entièrement abolis (1)

Ce fut au Midi de la France que les Beaux-Arts commencerent à renaitre ; car en 998 Constance , fille de Guillaume I , Comte de Provence , ayant épousé Robert fils de Hugues Capet , elle amena à sa suite des Danseurs & des Farceurs , qui étoient dans ce temps inconnus à la Cour de France ; mais leurs Jeux étoient encore barbares & même obscènes , & ce ne fut que vers l'an 1080 que les Poëtes Provençaux commencerent à paroître. Ces Poëtes connus sous le nom de *Trouveres* ou *Troubadours* ( c'est-à-dire , *Inventeurs* ) composoient diverses sortes de pièces , comme les *Syrventes* qui étoient ou des *louanges* ou des *satyres* , des *Tençons* , qui étoient des questions délicates sur l'amour , & des *Comédies* qu'ils nommoient aussi *Tragédies*. Ces pièces étoient des especes de Dialogues rimés , qu'ils alloient représenter à la Cour des Princes , où ils étoient très-bien reçus & souvent comblés de riches présents. Louis le Jeune , en 1147 , en emmena avec lui à son voyage de la Terre-Sainte. L'Empereur Frédéric I , en fit venir à sa Cour , & Richard Cœur-de-lion , Roi d'Angleterre ; s'en attacha un , nommé *Auselme Faydit* , natif d'Avignon , Auteur d'un nombre de *Comédies* , & mort l'an 1220. Ce dernier fit disposer un lieu propre à représenter

(1) Ces Spectacles , ou , pour mieux dire , ces indécentes Orgies , se donnoient dans les Eglises , où une troupe de gens entroit pêle-mêle & interrompoit le Service : ils élisioient entr'eux un Pape & des Officiers Ecclésiastiques , mangeoient indécemment sur l'autel , brûloient des ordures dans l'encensoir , & faisoient d'autres extravagances qu'il seroit trop long de rapporter ici. Au for-

tir de l'Eglise , ils se promenoient dans des charriots , & montoient sur des échafauds où ils chantoient des chansons , & faisoient des postures aussi indécentes que ridicules : c'étoit non-seulement le Peuple , mais encore le Clergé qui donnoient dans de pareilles absurdités ; tant étoit grande l'ignorance & la grossièreté de ces temps-là.

les Comédies, & recevoit l'argent que les Spectateurs donnoient à la porte : ce fut-là le premier Théâtre public en France. Les Poètes Troubadours régnerent jusque vers l'an 1382, époque de la mort de la Reine Jeanne de Naples, connue dans l'Histoire Moderne par ses dérèglements & par ses malheurs.

Dans le même temps parurent les Chanteurs, les Chanteurs & les Jongleurs ; les premiers faisoient des Romans rimés & non rimés ; les Chanteurs chantoient les Poésies des Troubadours, & les Jongleurs qui étoient les plus anciens de tous ( puisqu'ils étoient connus du temps de l'Empereur Henry II, en 1056 ) jouoient des instruments. Les Jongleurs furent ensuite divisés en Jongleurs proprement dits & en Joueurs ; ces derniers ne faisoient que des tours de souplesse & des gesticulations ridicules ; quelquefois ils employoient des singes dans leurs jeux : par la suite, ils firent des tours de force avec des épées & d'autres armes, des fauts périlleux, & furent nommés *Bâteleurs* : de là vient l'origine des Danseurs de corde.

Ces especes de Spectacles eurent le sort de tous ceux de ce temps, c'est-à-dire, que la liberté de leurs Auteurs dégénéra en licence, ce qui obligea Philippe Auguste, associé à la Couronne par Louis VII son pere, en 1179, de donner un Edit par lequel il bannit du Royaume les *Bâteleurs* & Farceurs, dont les Jeux corrompoient les mœurs.

Sous le regne de S. Louis, en 1262, les Spectacles des Jongleurs étant plus décents, ils furent soufferts, & ils demeurèrent à Paris, dans une rue qui porta leur nom : c'est aujourd'hui la rue S. Julien des Ménestriers.

Ces derniers, c'est-à-dire les Ménestriers ; ou comme on disoit dans ces temps, les Ménestrels, étoient des especes des Jongleurs, qui ne s'occupoient qu'à jouer des instruments de musique ; ils furent très-considérés des Princes, qui les appelloient à toutes les fêtes. Charles V les protégeoit beaucoup : ils formerent des Compagnies dans les grandes villes, & plusieurs de nos Rois leur donnerent des statuts ou confirmèrent ceux qu'ils avoient.

A la fin du onzieme siecle ( c'étoit en 1095 ) un événement fameux dans notre Histoire, les Croisades, changerent la face de l'Europe & donnerent naissance à l'ancien Théâtre François, qui, cependant, ne prit

de forme constante qu'en 1398, c'est-à-dire plus de 300 ans après. Ces fameuses expéditions pendant plus de deux siècles occuperent tous les esprits, & furent, si j'ose le dire, la maladie épidémique du temps ; les Poètes les célébrerent à l'envi ; de là cette foule de Romans du douzieme & du treizieme siècles, qui, pour la plupart, étoient des mélanges bizarres, d'absurdités, de dévotion & galanterie, présentement inconnus, du moins pour la plus grande partie.

Pendant l'intervalle des Croisades, & après qu'elles eurent cessé, vers l'an 1300, on imagina d'aller en pèlerinage à la Terre-Sainte & en d'autres endroits de la Chrétienté, comme à S. Jacques de Compostelle, au Mont S. Michel, &c. Au retour de ces voyages, les Pèlerins racontoient dans les villes par où ils passaient, les particularités des lieux où ils avoient été ; d'autres les chantoient ; ce qui fit un nouveau Spectacle, qui amusoit d'autant plus la Nation, que tous les esprits étoient portés à la dévotion des Croisades & des pèlerinages, dont on vouloit du moins se représenter l'idée.

On ne connut plus alors d'autre plaisir que les représentations des Mysteres, c'est-à-dire, les relations des Croisades & les cantiques des Pèlerins mis en actions. D'abord ces Mysteres ne furent représentés que dans les places publiques & dans les rues, sur-tout pour des fêtes d'éclat, comme les entrées des Rois ; leur Couronnement, &c ; ensuite on les représenta dans des lieux fermés, & de continu les Fêtes & Dimanches. Telle fut l'origine de l'ancien Théâtre François, qui, jusqu'à ce temps, avoit été un plaisir ignoré de la Nation, ainsi que le dit Despréaux, dans son *Art Poétique, Chant troisieme.*

CHEZ nos dévots Ayeux le Théâtre abhorré  
Fut long-temps dans la France un plaisir ignoré,  
De Pèlerins, dit-on, une troupe grossiere  
En Public à Paris y monta la premiere,  
Et forttement zélée en sa simplicité,  
Joua les Saints, la Vierge & Dieu par piété.

Les premieres représentations de Mysteres dont l'Histoire de France fasse mention, furent faites l'an 1313 (1), sous Philippe IV, dit le Bel. Ce Prince fit publier une Croisade & donna le grade de Chevalier à trois de ses fils, ce qui occasionna de grandes fêtes qui furent données à la Pentecôte de cette année. Ces fêtes, auxquelles assisterent le Roi & la Reine d'Angleterre & un grand nombre de Seigneurs, furent

(1) Ces sortes de Spectacles étoient déjà connus en Italie ; car dans un ancien Manuscrit de la ville de Padoue, il est dit qu'en 1243 on donna pour la fête de Pâques, sur la *Pradella valle*

(grande place de la ville) une représentation des Souffrances de la Passion, & de la Résurrection de J. C. Ces mêmes Spectacles furent imités en Toscane vers l'an 1273.

Des plus superbes, & entr'autres divertissemens, on représenta dans les rues de Paris sur des Théâtres couverts, de superbes Courlines, des Mysteres, où on vit Dieu manger des pommes, les Anges, les Bienheureux, les Démonés, les Damnés, différens sujets de l'Écriture Sainte, le martyre de plusieurs Saints, &c.

En 1378, l'Empereur Charles IV & le Roi des Romains étant venus à la Cour de France, Charles V, qui régnoit alors, leur donna un superbe festin dans la grande salle du Palais, où il y eut de très-beaux entremêts; on nommoit ainsi des représentations de Théâtre, exécutées dans la salle du festin, lesquelles représentoient des villes & des forteresses, attaquées & défendues en présence de la compagnie; des vaisseaux qui marchaient par le moyen de machines cachées, &c; ces entremêts étoient quelquefois terminés par des danses que formoient les Combattants & les autres Acteurs de ces sortes de Spectacles.

Quelquefois on y représentoit des Mysteres, comme au repas qui suivit la cérémonie du Sacre de Charles VI, en 1380, où l'on représenta des Mysteres d'une nouvelle invention, c'est-à-dire, ornés de quelques décorations extraordinaires. A l'Entrée de ce même Prince à Paris, & à celle d'Isabelle de Baviere son épouse, en 1389, on représenta des Mysteres dans les rues de Paris.

La coutume de représenter des Mysteres dans les rues, aux Entrées des Princes & Princesses, subsista jusqu'en l'an 1530, à l'Entrée de la Reine Eléonore d'Autriche, seconde femme de François I: ce sont les derniers dont l'Histoire fait mention; encore les pieces qu'on y donna, quoique sous le nom de *Mysteres*, n'étoient pas des sujets de piété, mais des sujets allégoriques, de morale & de la fable.

Les premiers Mysteres représentés dans les fêtes publiques, n'étoient souvent que des scènes muettes, qui cependant faisoient beaucoup de plaisir à nos Ayeux. Ce goût général pour ces sortes de Spectacles, donna naissance à une Société de Bourgeois qui s'imaginèrent de donner un Spectacle réglé: les premiers essais qu'ils firent fut à Saint-Maur-les-Fossés, près Paris, où ils représenterent la Passion de J. C. d'où cette Société prit le nom de *Confreres de la*

*Passion*. L'affluence des Spectateurs fut très-grande aux premieres représentations qu'ils donnerent; mais le Prévôt de Paris interdît ces nouveaux Spectacles par une Sentence du 3 Juin 1398. Les Associés s'adresserent alors au Roi Charles VI, qui, ayant assisté à plusieurs de leurs représentations, & en ayant été satisfait, leur donna des Lettres datées du mois de Décembre 1402, qui autorisent leur établissement, & où les Associés sont qualifiés de Maîtres & Gouverneurs de la Confrairie de la Passion & de la Résurrection de Notre Seigneur J. C. fondée en l'Eglise de l'Hôpital de la Trinité, &c.

Après avoir obtenu ces Lettres, ils louerent une des salles de l'Hôpital de la Trinité appartenant aux Religieux d'Hermieres, pour y représenter leurs Mysteres. Cette salle avoit 21 toises de longueur, sur 6 de largeur; elle étoit élevée au-dessus du rez-de-chaussée, & soutenue par des arcades: ils y firent construire un Théâtre, qui fut le premier Théâtre permanent construit à Paris.

Ce nouveau Spectacle fut si fréquenté; qu'on fut obligé d'avancer l'heure des offices, afin que le peuple ne manquât pas d'y assister: il subsista à l'Hôpital de la Trinité jusqu'en 1539, qu'il fut transféré à l'Hôtel de Flandre, situé rue Coquilliere; où il resta jusqu'en 1543. François I ayant ordonné la démolition des Hôtels de Flandre, d'Arras, d'Etampes & de Bourgogne, les Confreres de la Passion acheterent alors une partie de ce dernier, pour y faire construire un Théâtre. Cette portion de terrain qu'ils acheterent, étoit une mesure de 17 toises de profondeur sur 16 de largeur, tenant d'un côté à la rue neuve Saint François, à présent rue François, & avoit une issue dans la rue Mauconseil: c'est à ce même Théâtre, connu sous le nom de *Hôtel de Bourgogne*, que sont actuellement les Comédiens Italiens, qui, après leur retour en France, y furent placés par M. le Régent, en l'année 1716 (1).

Paris ne fut pas la seule ville du Royaume où l'on représenta des Mysteres. Les villes de Metz, de Rouen, d'Angers, de Poitiers, de Saumur, de Bourges & autres; se signalerent à l'exemple de la Capitale, & la surpasserent même pour la magnificence; comme on le verra en son lieu.

(1) Les Comédiens Italiens étoient en France du temps de Henri III, qui les avoit fait venir de Venise; alors on les nommoit *Cebosi*: ils jouerent aux Etats de Blois en 1577, & ensuite sur le Théâtre du petit Bourbon; &, malgré l'Arrêt du Parle-

ment de 1548, qui, conformément aux privilèges des Confreres de la Passion, défendit toute espece de Théâtre dans Paris, ils s'y conserverent jusqu'en 1700, où ils furent tout-à-fait expulsés.

## 14 *Traité de la Construction des Théâtres, &c.* PART. I.

A Paris, les succès des Confreres de la Passion, exciterent l'émulation des Clercs de la Bazoche ou du Palais; mais comme ils étoient gênés par le privilège exclusif de ces derniers, ils inventerent une autre espece de Spectacle, connue sous le nom de *Moralités*, qui étoient les vertus & les vices personifiés. Les Bazochiens ne jouoient que trois fois l'an & aux fêtes publiques: ils inventerent par la suite des farces, especes de pieces satyriques, qui par la suite dégénerent en libelles diffamatoires, ce qui fit quelquefois interdire ce Spectacle. En 1437, après la rentrée de Charles VII à Paris, le Parlement leur permit de jouer des farces & sottises; mais il leur enjoignit d'en bannir la licence.

Le Spectacle de la Bazoche fut encore supprimé jusqu'en 1497, fin du regne de Charles VIII; mais Louis XII les réhabilita, & leur permit de jouer sur la Table de marbre du Palais; auparavant ils ne jouoient qu'au Châtelet ou dans des maisons particulières.

Ce même Prince (Louis XII) favorisa aussi beaucoup les *Enfants sans-fouci*; c'étoit une Société qui s'étoit formée à Paris sous le regne de Charles VI, vers l'an 1388; le chef de cette Société se nommoit *le Prince des Sots*, & les pieces qu'ils jouoient, *Sotzises*. D'abord ces sottises étoient des especes de satyres & des peintures naïves & enjouées des folies humaines, & des aventures bizarres qui arrivoient dans la ville. Par la suite, ces pieces devinrent licencieuses, & ce ne fut qu'un assemblage de grossièretés & d'obscénités, &, qui pis est, de libelles diffamatoires.

Les Enfants sans-fouci se mêloient (ainsi que les Comédiens de la Grece & de l'ancienne Rome) de traiter des affaires d'Etat, comme on en vit un exemple le Mardi-gras de l'année 1511, où ils donnerent aux Halles (leurs Théâtres ordinaires) une piece où le Pape Jules II, qui alors étoit en guerre avec Louis XII, fut joué sous le nom de *Prince des Sots*, accompagné de *Mere sotte*, qu'ils vouloient faire passer pour l'Eglise, en faisant allusion aux fureurs de ce Pontife, & aux vaines prétentions de la Cour de Rome sur le temporel des Rois.

Les Enfants sans-fouci furent supprimés par Arrêt du Parlement de 1548; ou du moins ils étoient tellement tombés dans le mépris, qu'on n'en entendit plus parler depuis. Ils jouoient sur des Théâtres élevés en public, & avoient une maison à eux appartenante,

sise rue Darnetal, qu'on nommoit *la Maison des Sots attendants*. Les autres villes du Royaume avoient des Sociétés à peu-près semblables à celle des Enfants sans-fouci. Dès le troisième siècle, il s'étoit formé à Dijon une Société, appelée *Mere folle* ou *l'Infanterie Dijonnoise*: les personnages de cette Société, déguifés en Vignerons, & montés sur des charriots, ainsi que les Acteurs de Thespis, chantoient des chansons & des satyres sur les mœurs de leur temps, & disoient mêmes des injures aux passants; d'où est venu le proverbe *dire une charretée d'injures*.

Cette Société étoit composée de toutes sortes de personnes; on y voyoit des Bourgeois, des Magistrats & même des Evêques: elle subsista jusqu'en 1630, où Louis XIII la supprima.

Le Spectacle des Confreres de la Passion, n'eut pas toujours le même succès: dès le temps du Théatre de la Trinité, on commençoit déjà à s'en lasser, ce qui obligea les Confreres de la Passion à inviter les Enfants sans-fouci de se joindre à eux, pour égayer leurs Spectacles, & par ce moyen rappeler les Spectateurs. Ce nouveau mélange fut nommé *le Jeu des Pois pilés*, & amusa durant quelques temps; mais la Nation devenant plus éclairée, cet assemblage monstrueux de dévotion & d'indécence révolta les gens sensés, de sorte que, lorsqu'ils eurent fait construire le nouveau Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, en 1548, le Parlement confirma leurs privilèges; mais en même-temps leur défendit de jouer à l'avenir aucunes pieces de piété; leur donnant d'ailleurs la liberté de jouer toutes sortes de pieces profanes, pourvu qu'elles fussent licites & honnêtes.

Les Confreres de la Passion jouerent de ces dernières pieces environ pendant 30 années, après lesquelles, soit scrupule ou incapacité, ils résolurent de louer leur salle & leurs privilèges à une troupe de Comédiens arrivés de Province, ce qu'ils firent l'année 1588: cette nouvelle troupe prit alors le nom de *troupe de l'Hôtel de Bourgogne*.

Ce qui fit le plus de tort aux Spectacles de l'Hôtel de Bourgogne, fut la naissance de la bonne Comédie en Europe. Ce fut en Italie que ce Spectacle fut renouvelé des anciens par le Cardinal Bibiena, qui, en 1482, composa la Comédie de *la Calandra*. Trente ans après, c'est-à-dire en 1514, la première Tragédie moderne fut composée par l'Archevêque

*Trifino* : le titre de cette Tragédie étoit *Sophonisbe*, & elle fut jouée la première fois dans l'Hôtel-de-Ville de Vicence. Deux ans après, le Pape Léon X fit représenter à Florence, *la Rosamonda* du Baccelai, avec encore plus de magnificence que celle de Vicence.

Ce Pape, ainsi que tous les Princes de la Maison de Médicis dont il sortoit, étoit très-magnifique; ils furent les restaurateurs des Beaux-Arts en Italie, & les protecteurs des Savants. Dans ce temps on jouoit encore des Myfteres & des farces en France, & ce ne fut que l'an 1552, que Jodelle composa une Tragédie, ayant pour titre *Cléopâtre captive*, & ensuite la Comédie *d'Eugénie*. La première de ces deux pièces fut jouée à l'Hôtel de Rheims, en présence du Roi Henri II & de toute sa Cour: cette même pièce fut jouée ensuite dans la cour du Collège de Boncour.

A l'exemple de Jodelle, il se forma d'autres Poètes dont les pièces furent jouées dans la Province ou dans des maisons particulières de Paris, comme *la Trésorier*, Comédie de Jacques Grevin, représentée au Collège de Beauvais en 1558; celle des *Ebahis*, qui fut représentée dans le même Collège en 1560, &c.

Ce fut, comme je l'ai dit plus haut, en 1588, que des Comédiens de Province achetèrent le privilège & le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne; & depuis ce temps jusqu'à 1600, ils jouirent du privilège exclusif des Confreres de la Passion; de sorte qu'il n'y avoit qu'un Théâtre public à Paris: & ce ne fut qu'en 1596 qu'il fut permis d'établir des Théâtres aux Foires de Saint Germain & de Saint Laurent; car une troupe de Comédiens, qui, en 1584, s'étoit établie à l'Hôtel de Cluny, rue des Mathurins, ne put y rester que huit jours, le Parlement les ayant obligés de sortir de Paris.

Dans le temps que les Confreres de la Passion louerent leur privilège, il vint à Paris deux troupes de Comédiens, l'une de François, & l'autre d'Italiens; ces derniers donnoient des Pantomimes comme les anciens Histrions; mais ils furent également obligés de se retirer.

Ce ne fut qu'en 1600, qu'une troupe de Comédiens François vint s'établir à Paris, à l'Hôtel d'Argent, rue de la Poterie, proche la Grève; & malgré l'opposition des Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne, elle fut se maintenir dans son nouvel établissement, en payant une redevance à ces derniers. Dans

la suite, en 1620, les Comédiens de l'Hôtel d'Argent transporterent leur Théâtre dans un jeu de paume, situé vieille rue du Temple au-dessus de l'égout, & ils prirent le nom de *la Troupe du Marais*.

Louis XIII étoit monté sur le trône en 1610, & quelques temps après le Cardinal de Richelieu parvint au ministère; ce grand homme, à qui la France est en partie redevable de sa grandeur, favorisoit beaucoup les Lettres, qu'il honora d'une protection éclatante. Il encouragea les commencements du Théâtre François; & lorsqu'il fit bâtir le Palais Cardinal, à présent le Palais Royal; sur les desseins de Jacques le Mercier, il ordonna à cet Architecte de lui construire une petite salle dans l'intérieur du Palais; & une plus grande pour y représenter la Comédie de *Mirame*, qui étoit en partie de sa composition, & qui fut représentée sur ce Théâtre en 1639; c'est dans cette salle qu'étoit l'Opéra, lorsqu'il fut brûlé en 1763.

Le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne & celui du Marais, furent les seuls Théâtres de Paris qui méritassent quelques considérations, jusqu'à ce que Moliere parut. Ce grand homme, qu'on peut à juste titre appeler le *Méandre François*, après avoir parcouru les Provinces, revint à Paris en 1658, où il représenta *Nicomede* sur un Théâtre élevé dans la salle des Gardes du vieux Louvre. La permission de s'établir à Paris lui ayant été accordée, il partagea avec les Comédiens Italiens le Théâtre du petit Bourbon; ensuite Monsieur, frere de Louis XIV, dont sa troupe portoit le nom, lui donna la salle du Palais Royal, où il joua jusqu'à sa mort, arrivée le 17 Février 1673.

La mort de Moliere occasionna quelques changements aux Théâtres de Paris; & sur des différends survenus entre les trois troupes de Comédiens, le Roi ordonna que les Comédiens du Marais seroient réunis avec ceux du Palais Royal, sous le nom de *Troupe du Roi*, & qu'ils iroient s'établir dans le Théâtre Guénégaud. Ce Théâtre, qui jadis étoit un jeu de paume, étoit situé rue de Seine; en face de la rue Guénégaud, & avoit issue sur les fossés de Nesle: il avoit d'abord servi à Moliere, avant qu'il sortit de Paris; on y avoit ensuite placé l'Opéra, qui, dans le temps dont je parle, fut transporté au Palais Royal à la place de la Comédie.

Les Comédiens firent l'ouverture de leur nouveau Théâtre le Dimanche 9 Juillet

1673. En 1680, la troupe de l'Hôtel de Bourgogne leur fut réunie, & ils demeurèrent au Théâtre Guénégaud jusqu'en 1689; qu'ils vinrent s'établir rue des Fossés Saint Germain, dans un Hôtel qu'ils firent bâtir à leurs dépens. Ce dernier Théâtre étant tombé en vétusté, les Comédiens furent placés le 23 Avril 1770 aux Tuileries, dans l'emplacement du Théâtre de la salle des Machines de ce Palais, en attendant que l'on construisit un Théâtre François digne à la fois de la Nation & des chef-d'œuvres des grands Hommes dont les travaux ont enrichi la Scène François.

Avant que de passer à la description des anciens Théâtres, il est nécessaire de dire quelque chose de l'Opéra, Spectacle d'une invention moderne, & dont l'exécution a beaucoup influé sur le changement de la forme de nos Théâtres.

ORIGINE DE  
L'OPÉRA.

L'Opéra, Spectacle mêlé de musique, de chants, de danses & de machines théâtrales, prit naissance en Italie à la fin du quinzième siècle, ou au commencement du seizième. Les Papes Léon X & Clément VII, de la Maison de Médicis, eurent des Opéra à décorations & à machines. En 1516, Baltazar Perugia ou Perugi, renouvela les anciennes décorations du Théâtre, pour jouer devant Léon X la Comédie de *la Calandra*, qui étoit en musique. En 1581, l'Opéra Italien commença à prendre une forme régulière; & en 1637 il fut établi à Venise, où l'on n'épargna rien pour augmenter la magnificence de ce Spectacle. Les Machines du Théâtre de Venise étoient très-belles; mais par la suite elles furent presque toutes supprimées.

En 1645, le Cardinal Mazarin fit venir des Acteurs d'Italie en France pour y donner des Opéra; le premier fut représenté sur le Théâtre du petit Bourbon, en 1647. Ce nouvel Opéra avoit des Machines; & en 1650 on y joua *Andromède*, pièce qui fut jouée depuis sur le Théâtre du Marais.

Louis XIV donna des Lettres - Patentes au mois de Juin 1669, pour l'établissement des Académies de Musique, tant à Paris que dans les autres bonnes villes du Royaume; & cela, est-il dit dans ces Lettres, à l'exemple de l'Italie, de l'Allemagne & de l'Angleterre.

Le premier établissement fixe de l'Opéra; fut dans la grande salle de l'Hôtel de Nevers, où étoit auparavant la Bibliothèque de Mazarin, & où est actuellement la Bibliothèque du Roi.

En 1671, on le plaça dans le jeu de paume de la rue Seine, nommé le Théâtre Guénégaud, dont j'ai parlé ci-dessus.

Et en 1673, l'Opéra fut placé dans la salle du Palais Royal, où il demeura jusqu'en 1763, où il fut brûlé. Depuis ce temps, on a reconstruit la salle & les bâtiments de l'Opéra au même endroit, sur les desseins de M. Moreau, Architecte du Roi & de la Ville: cette nouvelle salle fut finie en 1770.

Par tout ce que je viens de dire, il est aisé de voir que les progrès des Théâtres furent très-lents en France, & on peut en dire autant de tous ceux du reste de l'Europe, tels que ceux d'Italie, d'Allemagne, d'Angleterre & d'Espagne, dont l'origine fut à peu-près la même, & qui ne prirent guère de forme constante que vers le quinzième ou seizième siècle.

Ce fut, comme je l'ai déjà dit, en Italie, que la bonne Comédie des anciens fut renouvelée par le Cardinal Bibiena, en 1482; avant ce temps, on y jouoit des Mystères & des farces, ainsi que dans tout le reste de l'Europe, où l'on ne connoissoit pas d'autres Spectacles. Cependant l'Allemagne semble avoir droit de prétendre à la primauté à ce renouvellement de la Comédie des anciens; car, sans parler des Poésies des Germains & des Bardes que Charlemagne fit recueillir, & que différentes causes firent oublier après la mort de ce Prince; dans le dixième siècle une Chanoinesse de Gandersheim, nommée *Roswitha*, traduisit des Comédies de Térence, & composa des Tragi-Comédies sur des sujets de dévotion.

THÉÂTRE  
ALLEMAND.

L'exemple de cette Fille savante n'eut point d'imitateurs, & depuis ce temps jusqu'à la fin du quinzième siècle, il n'y eut point de Comédies en Allemagne; à leur place on y vit des Chantres d'amour, des Mystères (représentés par des Ecclésiastiques & des Ecoliers,) enfin des jeux de Carnaval, nommé *les Sans-fouci*.

A la fin du quinzième siècle, on commença à étudier la Comédie des anciens; car on fit imprimer à Ulm des extraits de Térence pour les Ecoliers du Collège de Zwickau. En 1486, on donna la traduction l'Eunuque; & en 1499, le reste de ses Comédies.

A la tête de cette édition, il y a un frontispice où est représentée une salle de Comédie, les Spectateurs & les Acteurs, & dans le fond du Théâtre l'Isle d'Andros, un vaisseau en mer, & Phania lutte contre les flots, &c. ce qui prouve que le local des  
Théâtres

## CHAP. I. SECT. III. Des Théâtres Allemands, Anglois & Espagnols. 17

Théâtres modernes étoit connu dès ce temps en Allemagne. Quoi qu'il en soit, on continua de jouer des Comédies ou des Myſteres sur des ſujets de dévotion, & bien-tôt succéderent les Drames chantants: ce ne fut qu'au commencement du dix-septieme ſiecle vers 1625, que *Martin Opitz* & *Robert Feld*, renouvelerent la bonne Comédie en Allemagne, où depuis ce temps tous les Princes firent, à l'envi, construire des ſalles de Spectacles particulieres; mais il n'y a guere qu'à Vienne & à Hambourg, où il y ait de Spectacle permanent.

THÉÂTRE  
ANGLAIS.

Le Théâtre Anglois fut, ainsi que ceux dont je viens de parler, long-temps sans avoir de forme constante; car sous le regne d'Edouard III, vers le milieu du quatorzieme ſiecle, on ne connoissoit que les *Vagabonds* ou vagabonds, que ce Prince chassa, en les condamnant au fouet & au bannissement, à cause de l'indécence de leurs farces. Sous Henri IV, au commencement du quinzieme ſiecle, les mêmes défenses furent faites à tous Rimeurs & Joueurs de violon.

Dans le même-temps, c'est-à-dire, vers la fin du quatorzieme ſiecle, on jouoit des Myſteres à Londres; ces Myſteres étoient représentés par des Ecoliers du College de Saint Paul & par les Clercs de la principale Eglise.

En 1470, ils donnerent des pieces ſuivies, sous le nom de *Moralités*; & ce ne fut que sous Henri VIII qu'on commença à représenter des Tragédies & des Comédies, qui, quoique très-imparfaites, annonçoient déjà les progrès du Théâtre Anglois.

En 1580 ou environ parut *Shakespeare*, qui acheva de tirer ce Théâtre de la barbarie, & le mit en état de le disputer à

ceux des autres Nations de l'Europe, du moins relativement au goût & aux moeurs de la Nation pour laquelle il travailloit.

Les Anglois prirent beaucoup de goût pour le Théâtre; car il y a eu à Londres jusqu'à dix-sept troupes de Comédiens; & depuis le regne d'Elisabeth jusqu'en 1641, il y avoit huit ſalles de Spectacles, & quelquefois le double.

L'Histoire du Théâtre Espagnol est à peu près la même que celle des autres Théâtres dont je viens de parler: au fond, ces Histoires se ressemblent toutes. Des farces, des Myſteres connus sous le nom d'*Auto-Sacramentales*, firent le divertissement de la Nation Espagnole, jusqu'au temps de *Lopès de Vega* & de *Calderone*, c'est-à-dire, jusqu'à la fin du seizieme ſiecle; encore dans les entr'actes des pieces du premier, jouoit-on des intermèdes dont le ſujet étoit moitié burlesque & moitié dévotion, ce qui revenoit aux Jeux de Pois pilés en France.

Cependant, avant ce temps; les Espagnols avoient des Tragédies; car en 1533 on imprima les Tragédies de Fernand Perez d'Oliva, & en 1539, *la Célestine* fut imprimée à Cordoue. Quoi qu'il en soit, on ne peut vraisemblablement dater que de la fin du seizieme ſiecle pour le renouvellement du Théâtre Espagnol, époque qui, à peu de chose près, est la même pour tous les Théâtres modernes de l'Europe.

Je ne parlerai pas ici du local des Théâtres dont je viens d'esquisser l'histoire, parce que je n'ai pas été à portée de me procurer des renseignements bien sûrs à ce ſujet; que d'ailleurs ces mêmes Théâtres sont de peu de conséquence, & pour la plupart de mauvaises copies de ceux d'Italie, dont je ferai le détail par la suite.

THÉÂTRE  
ESPAGNOL.



## CHAPITRE SECON D.

## Description des Théâtres des Anciens en général.

POUR parvenir à décrire avec quelque précision ces Monuments de la magnificence des Grecs, & des Romains leurs imitateurs, il faudroit que ces mêmes monuments subsistassent, ou que leurs formes & proportions nous eussent été transmises dans les Ecrits des Savants de ces temps éloignés; mais par malheur nous n'avons aucune de ces ressources, ou du moins que de très-faibles & en petit nombre; car si le temps détruit tous les ouvrages humains, on peut dire que les guerres, la barbarie & l'ignorance des siècles qui se sont écoulés depuis les beaux jours de la Grèce & de Rome, ont presque anéanti des monuments qui sembloient être faits pour passer jusqu'à la postérité la plus reculée.

Il est à présumer par le silence des Ecrivains de ce temps, qu'ils étoient persuadés que des édifices construits avec tant de magnificence & de grandeur, & sur-tout de solidité, n'avoient pas besoin de description; aussi n'y a-t-il presque que Vitruve qui nous ait donné la forme & la proportion des Théâtres dans son Ouvrage sur l'Architecture.

L'ouvrage de ce grand Architecte est parvenu jusqu'à nous dans sa langue originale; mais les erreurs que les copistes y ont introduites, soit par ignorance ou par négligence, & encore plus la perte des desseins dont ces descriptions étoient accompagnées, en ont rendu l'intelligence très-difficultueuse, ainsi qu'on peut le remarquer en examinant les traductions qui en ont été faites en différents temps & en diverses langues: ces traductions diffèrent toutes entre elles & peut-être même avec l'original, ce qui vient sans doute du goût & du génie des Traducteurs.

Une des plus célèbres traductions de Vitruve en notre langue, est celle de M. Perault; elle est enrichie de notes très-curieuses, & forte estimée; mais je crois que ce qu'on y trouve touchant la forme & la proportion des Théâtres, ne sauroit être

considéré comme un point fixe, d'après lequel on puisse partir pour avoir une connoissance parfaite de ces anciens monuments, du moins quant à leurs proportions, à cause de la différence qui se trouve entre la description qu'il fait des anciens Théâtres, & celles qui ont été faites par d'autres Auteurs, & encore plus entre ces descriptions & les débris de ces mêmes Théâtres qui ont échappé aux injures des temps, & à la barbarie des derniers siècles.

M. Boindin, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, a fait un Mémoire sur les anciens Théâtres des Grecs & des Romains, où cette matière est traitée avec beaucoup d'érudition, & où la forme & la proportion des Théâtres, quoiqu'à bien des égards très-différentes de celles que leur a données M. Perault, sont présentées avec assez de vérité, du moins à quelques parties de détail près, que l'Auteur a négligées, ayant traité cette matière plutôt en homme de Lettres, qu'en Architecte.

C'est en comparant les descriptions de ces deux Auteurs entre elles & avec quelques fragments répandus dans divers Ouvrages, & le tout avec les Ruines du Théâtre d'Athènes, décrites par M. le Roy, celles du Théâtre de Marcellus, par M. Desgodets, celles du Théâtre d'Herculanum & quelques autres monuments à peu-près semblables, comme le Colisée de Rome, l'Amphithéâtre de Vérone, qui subsiste encore tout en entier, que je me suis mis en état de donner une idée à peu-près juste de la forme des anciens Théâtres, & du rapport qu'il y avoit entre leurs différentes parties.

Les Théâtres des Anciens (1) étoient de vastes monuments construits en marbre ou en pierre, toujours isolés de toutes parts; & dont le diamètre étoit de 3 à 400 pieds, sur une profondeur à peu-près égale, comme le représentent les figures 3 & 4. *Pl. 1.*

Ces édifices étoient composés de trois parties principales; savoir, le Théâtre proprement dit, ou le lieu des Spectateurs *A.*

PLANCHE

1.

(1) Pour abrégé, autant qu'il m'a été possible, cette description, je traite à la fois des Théâtres Grecs & Romains, en observant seulement de faire remarquer les différences qui se trouvent dans chacune des parties dont ils étoient composés, les parties principales étant absolument les mêmes dans les

Théâtres de l'une & l'autre Nation, comme on le verra dans la suite de cette description, qui a pour objet les plus grands Théâtres, d'après lesquels on pourra juger de ceux qui leur étoient inférieurs en grandeur.

PLANCHE  
1.

La Scène ou le lieu des Acteurs *C*, & l'Orchestre ou orchestre *B*, qui étoit l'intervalle, compris entre le Théâtre & la Scène. Le Théâtre étoit composé de plusieurs rangs de gradins ou sièges *a*, où se plaçoient les Spectateurs, & ces gradins étoient terminés à leur partie supérieure par une galerie *b* qui suivoit le pourtour du Théâtre, dans laquelle les femmes se plaçoient pour voir les jeux, & être en même-temps à l'abri du soleil & de la pluie.

Les gradins étoient supportés sur des voûtes sous lesquelles on pouvoit se retirer pendant le mauvais temps, & qui communiquoient les unes aux autres par le moyen des corridors intérieurs, & des escaliers qui conduisoient aux différents étages du Théâtre, ou, pour mieux dire, des gradins.

Tout le Théâtre étoit d'une forme demi-circulaire par son plan, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, de sorte qu'il restoit un espace vuide au milieu entre les gradins, qui étoient demi-circulaires d'un côté, & droits de l'autre; c'est cet espace qui formoit l'orchestre.

Les gradins étoient divisés de deux manières; savoir, sur leur largeur totale, par des paliers *c* qui suivoient le contour du Théâtre, & sur leur circonférence, par des marches ou degrés *d* qui tendoient au centre du Théâtre, & qui répondoient à des portes ou ouvertures *e* par lesquelles les Spectateurs entroient pour se placer sur les gradins. Ces portes étoient nommées chez les Grecs & chez les Romains d'un nom qui, en notre langue, répond à celui de vomitoire, parce qu'elles sembloient vomir la foule qui entroit au Théâtre.

Dans les grands Théâtres, comme celui-ci, il y avoit trois rangs de gradins; c'est-à-dire, que l'ensemble de ces derniers étoit séparé par deux paliers, sans compter celui qui régnoit au haut au-devant des portiques; mais les gradins, quoiqu'ainsi séparés, étoient disposés de manière que tous leurs angles étoient rencontrés par une ligne droite, les paliers occupant la place de deux gradins, tant de largeur que de hauteur.

Chaque rang de gradins avoit neuf rangs de sièges, dont deux étoient pris pour la place d'un palier, & les sept autres étoient destinés à placer les Spectateurs. Le septième & dernier rang occupoient le devant du palier, parce que le premier ne seroit

(1) Cette distinction des places au Théâtre n'a pas toujours eu lieu à Rome; car ce ne fut que l'an 558 de Rome que les Sénateurs eurent des places distinguées; & l'an 685 la Loi Roscia ordonna qu'à l'avenir les Chevaliers occuperoient les quatorze premiers rangs du Théâtre. Cette Loi sert à prouver que dans ce temps les Théâtres avoient (sur-tout les grands) au moins

qu'à poser les pieds de ceux qui étoient assis sur le second, ainsi qu'on peut le voir dans la coupe représentée, *fig. 2.*

Ces trois rangs de gradins donnoient vingt-un rangs de sièges d'environ 15 pouces de hauteur sur 2 pieds 6 pouces de largeur, ce qui faisoit le tout ensemble, joint à la largeur des paliers, 67 pieds 6 pouces, à quoi l'épaisseur des portiques étant ajoutée, on avoit environ 100 pieds ou le quart de la largeur totale du Théâtre, dont par ce moyen l'orchestre occupoit la moitié, proportion qui étoit assez généralement suivie dans tous les anciens Théâtres.

Il y avoit dans l'enceinte du Théâtre vingt-six portes & vingt-cinq escaliers; savoir, sept portes ou vomitoires au premier rang de gradins, six au second, sept au troisième & six au-dessus de ce dernier.

Des vingt-cinq escaliers intérieurs, six montoient au-dessus du premier rang de gradins, & avoient leurs issues par les six portes ou vomitoires du second rang; sept autres montoient au-dessus de ce dernier, & avoient leurs issues par les sept portes du troisième rang de gradins; six montoient au-dessus du troisième rang de gradins (ce dernier étant chez les Romains destiné à placer le menu peuple) (1), & avoient leurs issues par des portes *f*, pratiquées en-dessous des galeries; & les six derniers montoient à ces mêmes galeries, dans l'intérieur desquelles ils avoient leurs issues en *g*.

Les Théâtres des Grecs & ceux des Romains étoient à peu-près semblables, à l'exception que les Théâtres Grecs étoient plus profonds que ceux des Romains, parce que la scène des premiers étoit moins profonde que celle des seconds, comme je l'expliquerai plus bas.

Les Théâtres des Grecs différoient encore de ceux des Romains, en ce qu'ils y plaçoient des vases d'airain, dont l'usage étoit de renforcer les sons de la voix des Acteurs.

Ces vases, dont j'ignore la forme, étoient quelquefois faits en terre cuite, & on les plaçoit dans de petites chambres situées dans les gradins, vers le milieu de la hauteur de chaque rang: l'ouverture de ces chambres, en-dehors, n'avoit que 6 pouces de hauteur sur deux pieds de largeur, & les vases y étoient placés de manière qu'ils

vingt-un rangs de sièges; car si les Chevaliers en occupoient quatorze, il en falloit bien sept pour placer le reste du peuple, dont l'avidité pour les Spectacles étoit si grande, qu'il étoit passé en proverbe; Que le peuple Romain étoit content, pourvu qu'il eût du Pain & des Spectacles, *Panem & Circenses.*

PLANCHE  
1.

étoient isolés de toutes parts, ou du moins soutenus de façon qu'ils ne portoient que par quelques points de leur surface.

Dans les grands Théâtres Grecs il y avoit trente-neuf vases, savoir treize à chaque rang. Si cela étoit, le vase du milieu du second rang de gradins devoit être placé dans les degrés de ce même rang, à moins qu'on ne l'eût pas mis au milieu précisément. Quoi qu'il en soit, les ouvertures des chambres où étoient ces vases devoient être interceptées par les jambes des Spectateurs, ce qui devoit en diminuer l'effet, & ce qui a fait croire à plusieurs Modernes qu'ils étoient placés non au milieu des rangs des gradins, mais au bas de ces derniers: c'est le sentiment de M. Perault, dans ses notes sur Vitruve, sentiment qui est assez vraisemblable, encore qu'il soit combattu par d'autres Auteurs: cela, au reste, est assez indifférent pour ceux qui ne veulent pas prendre parti dans ces sortes de disputes littéraires, qui ne sont de part & d'autre fondées que sur des probabilités.

Le pourtour du Théâtre étoit environné, comme je l'ai dit plus haut, d'un portique d'où on pouvoit voir le Spectacle à couvert. Les premiers Théâtres Grecs n'en avoient point, comme on peut en juger par celui d'Athènes; par la suite il y en eut, ainsi qu'à ceux des Romains, & ils furent décorés avec beaucoup de magnificence.

Ces portiques, dont la hauteur devoit au moins éгалer en-dessus celle de la scène, étoient terminés par des figures; & sous les Empereurs, on imagina de faire ces dernières creusées, pour pouvoir contenir des tuyaux, au moyen desquels on faisoit une espèce de pluie, ou, pour mieux dire, de rosée artificielle, afin de rafraîchir l'assemblée; & on poussa le luxe jusqu'à y employer des eaux de senteurs.

Les Théâtres Grecs & Romains étoient découverts, ce qui ne pouvoit être autrement, par rapport à leur grandeur; cependant comme le soleil incommodoit beaucoup les acteurs & les spectateurs, on imagina de les couvrir avec des toiles ou bannes soutenues par des cordages, tendus d'un côté du Théâtre à l'autre, par le moyen de mouffes attachées au-dessus des galeries & de la scène. Ce fut Lentulus Spinther, qui, le premier, fit couvrir les Théâtres de Rome, vers l'an 708 de la République, &

alors on y joua non-seulement le jour, à l'abri de la pluie & du soleil, mais même la nuit. Les Romains firent ces espèces de couvertures d'une extrême magnificence; ils y employèrent les étoffes les plus précieuses; teintes en pourpre ou en d'autres couleurs, & c'est sur ces bannes qu'ils faisoient tomber de l'eau pour former la rosée dont je viens de parler (1).

La scène des anciens Théâtres étoit composée de trois parties principales; savoir, l'avant-scène *hh*, la scène proprement dite *ii*, & l'arrière-scène *ll*.

L'avant-scène, nommée chez les Grecs *Λογίον*, & chez les Romains *Pulpitum*, étoit une espèce d'esplanade qui régnoit dans toute la largeur du Théâtre; & sur laquelle les Acteurs venoient représenter.

Chez les Grecs, l'avant-scène *fig. 1* & *3*, étoit élevée de 10 à 12 pieds au-dessus de l'orchestre, & n'avoit de profondeur, tout au plus, que les  $\frac{4}{7}$  de sa largeur; ce qui étoit suffisant, parce que les Acteurs ne paroissent que les uns après les autres sur la scène.

Chez les Romains, l'avant-scène avoit la même largeur; mais sa profondeur étoit plus considérable: elle avoit environ les  $\frac{1}{7}$  de sa largeur, ce qui étoit d'autant plus nécessaire, que tous les Acteurs paroissent ensemble sur la scène: chez ces derniers, la hauteur de l'avant-scène étoit d'environ 5 pieds, à laquelle hauteur régnoit le premier gradin du Théâtre, comme on peut le voir *fig. 2*.

La scène proprement dite, étoit un corps de bâtiment élevé à l'extrémité de la profondeur de l'avant-scène: il étoit d'une hauteur égale à celle du Théâtre, & avoit de largeur, entre ses deux ailes ou retours, une fois & demie la largeur de l'orchestre, ou les  $\frac{3}{4}$  de largeur totale de l'édifice, ce qui est la même chose.

Les ailes de la scène avoient de faille le huitième de la largeur de cette dernière, & étoient, ainsi qu'elle, très-magnifiquement décorées, du moins chez les Romains; car chez les Grecs, il y a tout à croire qu'elle étoit simplement revêtue de décorations analogues au sujet qu'on représentoit.

En général, la scène avoit cinq portes *mm*, par où les Acteurs entroient sur l'avant-scène; savoir, trois en face, & deux dans les ailes en retour.

(1) Nous avons eu à Paris un exemple de cette espèce de couverture transparente, au Collège des Jésuites de la rue S. Jacques, dont la cour, lorsqu'on y donnoit des Tragédies, étoit

ainsi couverte, quoique d'une très-vaste étendue: cette cour a environ 18 toises ou 108 pieds quarrés, ce qui fait une surface de 324 toises ou 11664 pieds quarrés,

PLANCHE  
1.

Celle du milieu se nommoit la porte royale, & ne fervoit qu'au principal Acteur ou Coryphée de la piece, & celle des deux côtés de cette dernière aux autres Acteurs; les portes des ailes en retour fervoient, l'une pour les Acteurs qui feignoient d'arriver de la ville, & l'autre, pour ceux qui semblablement feignoient d'arriver de la campagne.

Ces portes, lorsque la scène avoit une décoration permanente, étoient remplies par des décorations relatives au sujet qu'on jouoit, & ces décorations changeoient au besoin, comme je le dirai ci-après.

La face de la scène, c'est-à-dire, l'espace compris entre ces deux ailes, n'étoit pas toujours découverte, du moins chez les Grecs; mais elle étoit fermée par un rideau qui en déroboit la vue pendant les entr'actes où l'on changeoit les décorations. Ce rideau étoit suspendu aux deux angles des ailes de la scène, d'où on l'abaissoit quand on vouloit jouer, & on le relevoit ensuite quand la piece étoit finie, ou pour faciliter, ou du moins cacher le changement des décorations; de sorte que, par baisser le rideau ou la toile chez les anciens, on entendoit positivement la même chose que lever la toile chez les modernes, c'est-à-dire, l'action de découvrir la scène (1). Chez les Grecs, & même chez les Romains, la scène étoit quelquefois construite en bois, & cela est d'autant plus vraisemblable, que le Théâtre de Pompée fut brûlé sous le regne de Tibère, ce qui n'auroit pu arriver, si cet édifice avoit totalement été construit en pierres; le peu de bois qu'on devoit naturellement y employer, n'ayant pu être en quantité suffisante pour qu'étant enflammé, il pût y causer un grand dommage.

L'arrière-scène étoit un corps de bâtiment couvert, dont la scène formoit la façade dans lequel les Acteurs se plaçoient dans les intervalles où ils ne jouoient pas, & qui avoit plusieurs grandes pieces où l'on ferroit les décorations de la scène, les habits des Acteurs, & où ces derniers s'habilloient.

L'orchestre étoit, comme je l'ai dit ci-dessus, l'espace compris entre les degrés du Théâtre & le devant de l'avant-scène, de sorte qu'il participoit de la forme de ces deux derniers; c'est-à-dire, que sa forme étoit demi-circulaire d'un côté, & droite de l'autre.

Chez les Grecs, l'orchestre, *fig. 3*, étoit

PLANCHE  
1.

vide de Spectateurs, parce qu'elle fervoit de scène pour les Acteurs subalternes, comme ceux qui formoient les chœurs & les danses, pour les Symphonistes & les Mimes qui jouoient dans les entr'actes.

Les chœurs se plaçoient sur une espèce de scène particulière *n*, que les Grecs nommoient autel, à cause de sa forme à peu-près carrée, ou peut-être parce que cet endroit fervoit quelquefois à faire des sacrifices.

Cet autel étoit d'une largeur égale au quart de l'orchestre, sur une profondeur à peu-près semblable, & elle étoit placée de manière que son devant passoit au nud du centre du Théâtre, de manière que sa profondeur étoit en partie prise au dépens de celle de l'avant-scène.

La hauteur de l'autel étoit des deux tiers ou au moins la moitié de celle de l'avant-scène, de laquelle on descendoit sur l'autel: aux deux côtés de ce dernier, en *o*, étoit la place des Symphonistes & peut-être des Chœurs, & ces places étoient un peu plus élevées que le reste de l'orchestre, qui, comme je l'ai dit plus haut, étoit le département des Mimes & autres Acteurs subalternes.

Chez les Romains, l'orchestre, *fig. 4*, étoit moins profonde que chez les Grecs (n'étant reculée au-delà du centre du Théâtre que d'environ 12 pieds), & servoit à placer les Spectateurs, qui, dans les commencements, y étoient confondus sans distinction des rangs. Ce ne fut que l'an 558. de Rome, qu'elle fut particulièrement destinée aux seuls Sénateurs. Scipion l'Africain, alors Prince du Sénat, fut un des principaux auteurs de ce changement dont il se repentit, dit-on, dans la suite, parce que c'étoit donner atteinte aux coutumes anciennes.

La place de l'orchestre *p* destinée aux Sénateurs se nommoit *Platée*; elle étoit un peu plus élevée que le sol de cette dernière, & en pente, pour qu'ils pussent voir plus facilement sur la scène, & le devant de cette platée étoit revêtu d'un appui ou balustrade qui la séparoit du sol de l'orchestre.

L'extérieur des Théâtres étoit décoré d'une manière qui répondoit à la magnificence des dedans: cette décoration étoit ordinairement composée de deux Ordres d'Architecture, dans les entre-colonnements desquels étoient pratiquées des arcades pour éclairer les portiques ou galeries des diffé-

(1) Cette opération est très-aisée à concevoir; mais ce que je ne comprends pas, c'est l'effet que faisoit la toile étant baissée, vu l'embaras qu'elle devoit nécessairement faire sur l'avant-scène où elle devoit embarrasser les pieds des Acteurs, à moins

que cette dernière n'eût une ouverture dans laquelle la toile pût se placer, & que cette ouverture ne se refermât ensuite comme font les trappes de nos Théâtres modernes.

PLANCHE

1.

rents étages de l'édifice, qui étoit isolé de toutes parts, ainsi que presque tous les édifices publics des anciens; car ils mettoient beaucoup de soins dans la disposition de ces mêmes édifices, sur-tout des Théâtres: ils observoient de les placer, de façon qu'ils ne fussent pas exposés à certains vents qui, en corrompant la salubrité de l'air, auroient pu nuire à la santé des Spectateurs; ce qui me fait croire qu'une partie des arcades de l'Ordre supérieur, n'étoit que feinte, ou qu'on les bouchoit lors de la célébration des jeux.

Les Théâtres des anciens étoient souvent accompagnés d'un autre édifice nommé *Promenoir*; c'étoit pour l'ordinaire un bâtiment d'une forme à peu-près carrée par son plan, & qui étoit entouré à l'extérieur par un double rang de colonnes en forme de péristyle adossé.

L'intérieur de ces promenoirs étoit vuide & planté d'arbres, sous l'abri desquels le peuple se promenoit avant ou après le Spectacle, ainsi que sous les péristyles extérieurs, quand il survenoit du mauvais temps.

Avant que de terminer ce qui concerne les Théâtres des anciens, il est nécessaire de dire quelque chose des décorations & des machines de ces mêmes Théâtres, du moins autant que les connoissances qui nous ont été transmises des unes & des autres, pourront me le permettre; car nous n'avons rien de bien certain à ce sujet.

Dès le temps d'Eschyle; Poëte Grec; on étoit dans l'usage d'orner la scène du Théâtre par des décorations peintes; & un nommé *Agatarchus* ou *Agatarcus*, contemporain de ce Poëte, qui vivoit en 3500 ou environ, les peignoit & les mettoit en perspective; il fit même, dit-on, un traité de Perspective qui n'est pas venu jusqu'à nous, ainsi que quantité d'autres ouvrages des anciens.

Les décorations théatrales étoient de trois especes; savoir, celles qui servoient pour les scènes tragiques qui représentoient des Palais; celles de la scène comique, qui représentoient des maisons particulieres & places des publiques, (les scènes des anciens se passant presque toujours dans les rues ou sur les places), & celles qui servoient à la scène satyrique, qui représentoient des maisons rustiques, des rochers & des bois.

Ces décorations étoient probablement peintes sur des toiles tendues sur des chassis de bois; mais on ignore comment on les plaçoit sur la scène, & comment se faisoient les changements: tout ce qu'on a écrit à ce sujet ne sont que des conjectures sur lesquelles il

n'est pas possible de porter un jugement certain.

Les machines des Théâtres anciens étoient aussi de trois especes; les unes servoient pour faire paroître sur la scène les Dieux célestes, comme Jupiter, Apollon, Mercure, &c. les autres pour les Dieux terrestres, comme Pan, Faune, les Satyres; & les dernières pour les Dieux des eaux & des enfers, comme Neptune, Amphitrite, Pluton, &c. Les premières especes de machines étoient nommées chez les Grecs *θεολογεων*, parce qu'elles servoient à supporter les Dieux; c'étoient des especes de grues ou autres machines à peu-près semblables, qui tournoient sur elles-mêmes, & qui étoient placées sur le haut de la scène pour faire descendre & remonter les Dieux, ou pour mieux dire, les Acteurs qui les représentoient.

Ces machines étoient d'un grand usage dans les pieces du Théâtre ancien, ce qui fit dire à un plaisant, que, pour le dénouement de ces pieces, les Dieux étoient obligés de venir au secours du Poëte, afin de le tirer d'embarras.

La seconde espece de machines Théatrales se plaçoit ordinairement dans les ouvertures des portes de la scène, à fort peu de distance de ces dernières, & en dedans de l'arrière-scène.

C'étoit des especes de prismes triangulaires dont les faces étoient diversement peintes & qui tournoient sur pivots; de sorte qu'ils présentoient l'une ou l'autre de leurs faces, comme on le jugeoit à propos.

Ces dernières especes de machines étoient peut-être la seule décoration de la scène des Théâtres Romains; ce qu'on peut d'autant mieux conjecturer que ces scènes étoient ordinairement ornées d'Architecture, & que lors de la célébration des jeux on y plaçoit des vases, des statues, des tableaux, &c. comme je l'ai dit ci-dessus.

La troisième & dernière espece de machines des Théâtres anciens, n'étoit autre chose que des trappes qu'on faisoit ouvrir dans le plancher ou sol de l'avant-scène; pour donner passage à diverses choses qu'on faisoit sortir de dessous cette dernière, par le moyen des leviers & des contre-poids, à peu-près comme cela se pratique à nos Théâtres modernes.

En général, quelque peu de lumieres que nous ayons au sujet des décorations & des machines des Théâtres des anciens, il y a tout à croire qu'elles étoient très-ingénieuses & faisoient un très-bon effet: cela est d'autant plus vraisemblable, que ces

PLANCHE

1.

PLANCHE  
I.

peuples ( sur - tout les Grecs ) qui avoient poussé tous les Arts utiles & agréables à un si haut degré de perfection ; n'auront rien négligé de ce qui pouvoit servir à l'exécution & à l'embellissement des jeux du Théâtre , pour lesquels ils témoignèrent toujours tant de passion , & qu'ils n'auront certainement rien souffert de médiocre dans ces jeux ; ils avoient l'esprit , & si j'ose le dire , les yeux & les oreilles trop délicats pour cela.

Tous les Théâtres des Grecs & des Romains n'étoient pas de la grandeur de ceux dont je viens de faire la description ; quelques-uns n'avoient que deux ou même qu'un rang de gradins , de sorte que les plus pe-

tits Théâtres n'avoient que 200 pieds de largeur hors-d'œuvre , & les moyens 300 , à peu de chose près ; mais quelle que fût leur grandeur , leur proportion & leur forme générale étoit toujours la même , parce que c'étoit la seule qui convînt à ces sortes d'édifices qui se ressembloient tous , ce qui étoit d'autant plus naturel , qu'ils étoient destinés aux mêmes usages ( 1 ).

Après avoir essayé d'esquisser le tableau de la magnificence des Grecs & des Romains par rapport aux Théâtres , je vais maintenant parler de ceux des Modernes , en commençant à leur origine jusqu'à présent , ce qui fera l'objet de la Section suivante.

PLANCHE  
I.

## SECTION PREMIERE.

### *Des Théâtres Modernes en général.*

LES Théâtres des Modernes ; quoique destinés aux mêmes usages que ceux des Anciens , différent cependant beaucoup de ces derniers , tant pour la grandeur , la forme & la magnificence de leurs décoration , que pour la solidité de leur construction. Ces différences qui sont très-considérables , tiennent à plusieurs causes qu'il est bon de développer ici , afin qu'on soit mieux à portée de distinguer les défauts des Théâtres modernes , & juger des moyens dont on pourroit faire usage pour leur donner toute la perfection dont ils sont susceptibles , relativement à l'état actuel des Gouvernements modernes , aux mœurs & aux usages reçus.

On a long-temps disputé sur l'avantage que pouvoient avoir les Théâtres anciens sur les modernes , ou ceux-ci sur les premiers , sans s'entendre ( comme cela n'arrive que trop souvent ) , & sans s'être auparavant rendu compte des raisons qui avoient pu donner lieu aux changements qui forment les différences qu'on y rencontre. Quelques Auteurs , Admirateurs outrés de l'antiquité , ont cru qu'on ne pouvoit pas faire de Théâtres vraiment beaux , s'ils n'étoient parfaitement semblables à ceux des Grecs ou des Romains : d'autres , au contraire , n'ont vu dans ces anciens monuments , qu'une vaine montre de magnificence & de grandeur , & où l'on avoit sacrifié la commodité des Acteurs & des Spectateurs à cette même magnificence.

Les uns & les autres pourroient bien s'être trompés , mais moins les premiers que les derniers ; car si les vastes Théâtres des anciens avoient été vraiment incommodés , comment ce seroit-il pu faire que , pendant plus de six siècles , on n'eût pas fait de changement , soit à la grandeur ou à la forme de ces Théâtres , pour en corriger les défauts & en augmenter la commodité ? Comment des peuples , dont les connoissances en tout genre étoient poussées au plus haut degré de perfection , & dont le goût pour les représentations Théâtrales alloit jusqu'à la prodigalité , & si j'ose dire même jusqu'à la fureur , auroient-ils persisté si long-temps dans leur goût pour les Théâtres , s'ils n'y eussent trouvé toute la satisfaction & la commodité possibles ? C'est pourquoi je crois qu'il ne faut attribuer les changements qu'on a faits aux Théâtres , qu'à l'ignorance des siècles modernes , & encore plus aux révolutions arrivées dans les Gouvernements , dans les usages & dans les mœurs : c'est ce qu'il faut examiner.

Chez les anciens Grecs ; chaque ville étoit libre , c'est-à-dire , dépendante d'elle-seule ou d'une Métropole , qui étoit elle-même une République , où par conséquent les Citoyens conservoient l'égalité entre eux. Dans ces villes , les jeux se donnoient aux dépens des fonds publics , & les Citoyens de chaque espèce avoient droit d'y assister , ce qui exigea des Théâtres d'une

( 1 ) Le Théâtre antique de S. Germano , près du Mont Cassin , étoit de la moyenne grandeur : il avoit 283 pieds de diamètre ; & celui d'Herculanum est de la plus petite

proportion , puisqu'il n'a que 172 pieds , ce qui est une preuve de ce que j'avance en parlant de la proportion des anciens Théâtres.

grandeur relative au nombre de ces mêmes Citoyens. Les Romains suivirent cet usage, soit que les Jeux fussent donnés aux dépens de la République ou des Particuliers, comme les Ediles ou les Gouverneurs des Provinces, ou enfin des plus riches Citoyens; & cet usage s'est maintenu sous les Empereurs, long-temps après que la Religion Chrétienne fut devenue celle du Prince & de l'Empire.

La destruction de l'Empire d'Occident, & la décadence de celui d'Orient, changerent la forme des Gouvernements de l'Europe; ce changement influa sur les Théâtres, qui furent détruits ou oubliés en Italie jusqu'au quinzième siècle, & en France jusqu'au quatorzième; si cependant on peut donner ce nom à la salle de la Trinité, où l'on représenta les Mystères de la Passion; le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, construit en 1543 (c'est-à-dire, vers le milieu du seizième siècle) étant le premier édifice de ce genre construit en France auquel on puisse donner le nom de *Théâtre*; encore qu'il fût d'une forme très-imparfaite, comme je le dirai plus bas.

Les deux premiers Théâtres construits en Italie, furent ceux de Vicence & de Parme: le premier fut construit en 1580, aux frais de la ville de Vicence & de l'Académie Olympique établie en cette ville. Ce fut Palladio qui en donna les desseins, & Scamozzi qui l'exécuta. Le second, qui est le plus grand de nos Théâtres modernes, fut construit par les Princes de la Maison de Farnèse, vers l'an 1600. Ces deux Théâtres, quoique couverts, furent construits d'après les Théâtres anciens, sur-tout le premier, qui est un chef-d'œuvre en ce genre; mais malgré leur beauté, ils ne plurent pas long-temps; leur forme & leur grandeur se trouverent contraires aux mœurs & aux usages des Italiens de ce temps.

Pour bien entendre ceci, il faut faire attention à l'état où se trouvoit alors l'Italie & à la forme de son gouvernement. Cette belle partie de l'Empire Romain, après en avoir été séparée à la chute de l'Empire d'Occident, devint la proie du premier occupant, ou pour mieux dire, du plus fort: après l'établissement & la chute des Royaumes des Gots & des Lombards, il s'y forma presque autant de Principautés que de Villes, qui se gouvernerent chacune par des Loix différentes, & dont les intérêts étoient souvent opposés. Delà vinrent ces guerres intestines, qui, jointes à celle du Sacerdoce & de

l'Empire, & à celle que les Rois de France & d'Espagne y firent tour à tour ou conjointement, la désolèrent jusqu'à la fin du seizième siècle. Depuis ce temps, l'Italie étant devenue plus tranquille, les Sciences & les Arts y refleurirent, & les Théâtres furent construits dans plusieurs villes; mais comme ces dernières étoient gouvernées par des Princes qui n'avoient ni le pouvoir, ni la volonté de donner des Spectacles gratuits, les habitans de ces villes furent obligés de se cotiser, soit pour fournir aux frais de la construction des Théâtres, soit pour leur entretien & leur dépense journalière, & pour le paiement des Acteurs.

A peine ce nouvel arrangement fut-il introduit, qu'on vit diminuer sensiblement le nombre des Spectateurs, à cause du peu d'étendue de quelques-unes de ces villes, ce qui obligea les Constructeurs des Théâtres à leur donner peu de capacité. Les mœurs & usages du temps changerent aussi la forme de ces Théâtres; car l'égalité entre les habitans de ces villes étant détruite, ceux qui par leurs emplois ou leur opulence étoient distingués des autres, voulurent en être séparés au Théâtre comme ailleurs. Delà vint l'usage de ces loges fermées & séparées, dont les salles des Spectacles modernes sont garnies tout au pourtour, & dont l'usage s'est perpétué jusqu'à présent, à quoi a encore beaucoup contribué la jalousie Italienne. Le peu de liberté que les femmes de ce pays ont de paroître en public, & le peu de communication que les Italiens ont entre eux, est ce qui a donné naissance à l'usage de donner & de recevoir des visites dans les loges du Théâtre, d'y tenir des conversations, & même d'y jouer. Quant à la forme générale des salles de Spectacle d'Italie (du moins des plus anciennes) & à leur décoration, on n'y a pas apporté grande attention; soit qu'on ait été borné d'un côté par la dépense, & de l'autre par les usages dont j'ai parlé ci-dessus, ce n'est que depuis le commencement de ce siècle qu'on a commencé d'y construire des salles d'une forme & d'une décoration plus régulière, quoiqu'elles soient éloignées de la perfection où elles pourroient arriver, comme j'espère le démontrer par la suite.

La perfection des Théâtres en France fut retardée par des causes qui, quoique différentes de celles que j'ai rapportées, produisirent les mêmes effets. J'ai dit plus haut comment, après la conquête des Gaules par les Francs, les Arts furent anéantis, & les

PLANCHE  
11

les jeux du Théâtre oubliés. On ne les vit reparoître en France que dans le quatorzieme, ou, pour mieux dire, dans le quinzieme siecle, où ils furent d'abord très-foibles, & les Théâtres où on les représentoit d'une forme & d'une décoration même au-dessous de la médiocrité, du moins pour ceux qui étoient permanents, car on en construisit d'instantanés qui étoient très-magnifiques pour leur temps, comme je le dirai en son lieu; d'ailleurs dans ce temps les grandes villes n'étoient ni si peuplées, ni si opulentes qu'elles le sont actuellement, & n'étoient habitées que par des gens dont l'état & les occupations ne les portoient guere à ces fortes d'amusements; la Cour alors n'habitoit point la Capitale, ou très-peu, & les Seigneurs étoient toujours à sa suite, ou restoient dans leurs Châteaux: ce goût qu'ils avoient pris lors du Gouvernement Féodal, les y retenoit, de maniere que les premiers Spectacles furent long-temps abandonnés aux gens du commun; ce qui ralentit beaucoup leurs progrès.

D'un autre côté, le Gouvernement en autorisant les Théâtres, en abandonna la construction aux Auteurs, qui se logerent comme ils purent & à moins de frais possible, d'où vient que jusqu'à présent nous n'avons pas eu de Théâtre supportable: ce qui a fait dire à M. de Voltaire, que les belles

salles étoient en Italie, & les belles piéces en France (1).

A ces différents obstacles à la perfection de nos Théâtres, on peut joindre un certain esprit d'imitation & même d'admiration pour les productions étrangères, qui a fait imaginer que parce que les salles d'Italie avoient la réputation d'être les plus belles de l'Europe, il falloit les copier servilement, sans auparavant s'être rendu compte; si ce qui étoit convenable aux mœurs & aux usages de cette Nation, pouvoit l'être aux nôtres; c'est le défaut, ou, pour mieux dire, l'oubli de cette comparaison, qui est en partie cause des fautes qu'on fait tous les jours, lorsqu'il s'agit de l'érection des édifices de conséquence, & sur-tout des Théâtres, comme on ne l'a que trop éprouvé jusqu'à présent.

La digression dans laquelle je viens d'entrer au sujet des changements arrivés aux Théâtres modernes, comparés à ceux des anciens, est peut-être un peu longue; mais elle m'a paru absolument nécessaire pour réparer de l'ordre & de la clarté dans cet Ouvrage, & en même-temps pour mieux faire distinguer les changements absolument nécessaires dans la forme & la grandeur des Théâtres modernes, d'avec ceux que l'habitude ou l'ignorance des vrais principes y ont introduits.

PLANCHE  
11

## SECTION SECONDE.

### Description des anciens Théâtres François.

IL ne nous reste aucune description détaillée de la forme & de la construction des anciens Théâtres François, sinon quelques morceaux épars dans des Mysteres ou Piéces de ce temps, qui sont parvenus jusqu'à nous; & comme pour l'ordinaire le lieu où l'on donnoit ces fortes de Spectacles n'étoit pas construit exprès, on en tiroit tout le parti possible pour placer commodément les Auteurs & les Spectateurs.

La place de ces derniers n'étoit autre chose que plusieurs rangs d'échafauds élevés les uns au-dessus les autres dans toute la hauteur de la salle, dont le milieu restoit libre ou étoit abandonné à la populace; qui ne payoit pas son entrée & qui s'y

tenoit debout; du moins cet usage subsistoit-il encore en 1649, comme on peut le voir dans l'Ouvrage de Sorel, intitulé: *la Maison des Jeux*. Ces échafauds ou galeries faisoient le tour de la salle jusqu'aux deux côtés du Théâtre, & n'avoient aucune séparation: aussi voit-on qu'en 1588 où les Confreres de la Passion, en louant leur Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne à une troupe de Comédiens, se réserverent deux loges les plus proches du Théâtre, qu'on nomma les *Loges des Maîtres*.

Ces loges étoient les seules places séparées qu'il y eût dans cette salle, ainsi qu'on peut le conjecturer; car l'Auteur dont je viens de parler ci-dessus, en se plaignant

(1) C'est avec plaisir que j'excepte de cette regle la belle Comédie de Lyon, par M. Soufflot; la salle de l'Opéra, construite aux dépens de la Ville; la magnifique salle de Versailles, & quelques autres construites dans plusieurs villes de Province, par des Artistes habiles & éclairés, qui,

en se conformant en quelque sorte aux usages reçus, s'en sont cependant écartés le plus qui leur a été possible, & qui, dans leurs ingénieuses productions ont assez donné à connoître ce qu'on auroit pu attendre d'eux, s'ils avoient été absolument les maîtres de suivre l'impulsion de leur génie,

PLANCHE

I.

de l'incommodité des galeries de côté, ne dit pas si elles étoient séparées, ce qu'il n'auroit pas manqué de faire, si en effet elles l'avoient été, puisque ces séparations en auroient encore augmenté l'incommodité.

La face & la forme du Théâtre étoient à peu-près la même qu'à ceux d'à-présent, il n'y avoit que le fond qui différait. Au fond & sur les deux côtés en retour, s'élevoient des especes d'échafauds qu'on nommoit *Établis* ou *Établies*, sur lesquels se passoient les différentes actions de la piece dont ces établis portoient le nom; de sorte que les uns se nommoient Nazareth, d'autres Jérusalem, la maison de Pilate, &c. & enfin le Paradis; ce dernier établi étoit toujours plus élevé que les autres, quand même il n'y en auroit eu qu'un rang sur le Théâtre, ce qui arrivoit rarement, à moins qu'on ne jouât dans une place publique; car dans les Théâtres fermés, il y avoit quelquefois deux & même trois rangs d'établis élevés au-dessus les uns des autres.

Chacun de ces établis étoit décoré d'une maniere analogue au sujet qu'on devoit y représenter, & les Acteurs se plaçoient dessus à mesure qu'ils jouoient leurs rôles, après quoi ils venoient se placer sur les deux côtés du devant du Théâtre d'où ils étoient partis, & où ils se tenoient assis à la vue des Spectateurs pendant toute la piece.

Au-dessous du Théâtre étoit l'enfer, dont l'entrée ou ouverture avoit la forme de la gueule d'un dragon, laquelle s'ouvroit & se fermoit à volonté; on y remarquoit des dents & des yeux mobiles: indépendamment de cette gueule, qui étoit placée au-dessous des plus bas établis, il y avoit d'autres issues à l'enfer qu'on nommoit *Apparitions* ou *Aparitions*; c'étoient des trapes pratiquées dans le dessus du Théâtre par lesquelles les diables sortoient quelquefois, ou bien se précipitoient dans les enfers.

Le devant des établis étoit souvent caché par un rideau qui se levoit au commencement de la piece & qu'on baissoit à la fin, & quelquefois même dans les entr'actes, ou, comme on disoit alors, *Entremets*, soit pour préparer derrière quelques machines, ou pour changer la décoration des établis, ce qui étoit nécessaire, sur-tout quand ces derniers n'étoient pas en nombre suffisant, comme cela arrivoit souvent dans les Théâtres fermés.

Ces anciens Théâtres avoient aussi des machines, car on y voyoit le soleil se lever & se

coucher, le tonnerre se faisoit entendre, & les nuages descendoient pour cacher les Acteurs; on y voyoit aussi une mer & des naufrages, &c. ce qui suppose nécessairement des machines, quels qu'en fussent le nom & la forme.

Quand ces Spectacles se donnoient dans des places publiques, & cela arrivoit quelquefois, ils étoient très-magnifiques, du moins pour ces temps, comme on en pourra juger par quelques extraits tirés des Auteurs contemporains.

» En 1437, Conrard Bayer, Evêque de Metz, fit exécuter un Mystere de la Passion; près de cette ville, dans la plaine de Veximel, où fut fait un parc d'une très-noble façon, car il étoit à 9 étages de haut, ainsi comme degrés: tout autour étoient de grands sièges & loges pour Seigneurs & Dames, &c.

En 1474, fut représenté à Rouen le Mystere de l'Incarnation dans la partie la plus septentrionale du viel marché; le plus oriental (l'établi) étoit celui du paradis, sous lequel étoit Nazareth, & de suite ceux de Jérusalem, ainsi de suite du côté du Couchant.

» Au mois d'Août 1486, fut jouée à Angers la Passion, au bas des halles; il y avoit cinq échafauds à plusieurs étages couverts d'ardoises; le paradis qui étoit le plus élevé contenoit deux étages: ce Mystere dura quatre jours.

» En 1534, furent joués les Myfteres à Poitiers; on joua quinze jours au marché viel de ladite ville en un Théâtre fait en rond fort triomphant.

Dans le même temps il y avoit à Saumur un Théâtre qui étoit remarquable par ses peintures: on en voyoit encore les restes du temps de Henri III, c'en-à-dire, environ 45 ans après.

» En 1536, fut construit à Bourges un Théâtre sur les ruines de l'ancien Amphithéâtre ou fosse des arènes; ledit Amphithéâtre étoit de deux estiaiges surpassant la sommité des degrés, couvert & voilé par-dessus pour garder les Spectateurs de l'intempérie & ardeur du Soleil, tout bien & exactement peint d'or, d'argent, d'azur & autres riches couleurs, qu'impossible est de le sçavoir réciter.

Par les extraits que je viens de rapporter, il est aisé de voir que nos premiers Spectacles ne laissoient pas d'avoir quelque magnificence, sur-tout ceux qui furent donnés aux dépens des villes & dans des lieux spacieux; il y a même tout à croire que le goût des François

PLANCHE

I.

PLANCHE  
1.

pour les Spectacles, en prenant de nouvelles forces, auroit nécessairement accéléré la perfection des Théâtres; mais les troubles des guerres, tant civiles qu'étrangères, dont le Royaume fut déchiré depuis le regne de Henri II jusqu'au commencement de celui de Louis XIV, c'est-à-dire, pendant près d'un siècle, arrêterent les progrès du goût national, & les Théâtres ne se soutinrent qu'à la Cour & dans la Capitale, qui, comme je l'ai déjà dit plus haut, n'eut qu'un Théâtre jusqu'en 1600, à cause du privilege exclusif des Confreres de la Passion: privilege, qui, plus que tout le reste, a empêché les progrès du Théâtre François. Depuis ce temps il y eut à la vérité d'autres Théâtres; mais ce n'étoit que des jeux de Paume, dont on tiroit le meilleur parti possible: le Théâtre y étoit formé de quelques planches posées sur des tréteaux, où les Spectateurs étoient placés pêle-mêle avec les Acteurs; mais le lieu de la scène & celui des Spectateurs n'avoient aucunes décorations régulières, & enfin les Acteurs, en habits de ville, représentoient les personnages de l'antiquité: c'est ainsi que fut joué *Cinna* du grand Corneille, où l'Acteur qui représentoit César Auguste, étoit en perruque carrée & en chapeau bordé, (c'étoit en 1639).

Le premier monument élevé à Paris, auquel on pût raisonnablement donner le nom de *Théâtre*, fut celui du Palais Royal, construit par Jacques le Mercier, Architecte du Cardinal de Richelieu. Ce Théâtre qui fut fini en 1639, étoit très-spacieux & d'une ordonnance qui approchoit de l'antique: en voici la description telle qu'on la trouve dans Sauval, *Antiquités de Paris*.

«Ce Théâtre occupoit, comme je l'ai déjà dit, une longue salle, couverte, carrée-longue, large de 9 toises en dedans œuvre:

» la scène est élevée à un des bouts, & le reste » est occupé par 27 degrés de pierres, qui » montent mollement & insensiblement, & qui » sont terminés par une espece de portique » ou trois grandes arcades; mais cette salle » est un peu défigurée par deux balcons dorés, » posés l'un sur l'autre de chaque côté, & qui » commençant au portique, viennent finir au » Théâtre; le tout ensemble est couronné » d'un plafond en perspective, &c.»

D'après cet exposé, on peut juger que cette salle sans être absolument exempte de défauts, ne laissoit pas d'être belle en comparaison de celle de l'hôtel de Bourgogne (aujourd'hui la Comédie Italienne), & que si le Mercier n'eût pas été gêné par le local & peut-être par le Cardinal de Richelieu, ou par les usages & le goût du temps, il lui eût donné une toute autre forme, & eût fait régner le portique tout au pourtour, ce qui auroit entraîné la suppression des balcons; dont Sauval se plaint avec raison. Quoi qu'il en soit, cette salle, à son plan près, devoit faire un assez bon effet; & c'est dommage qu'après la mort du Cardinal de Richelieu, on en ait changé la disposition pour y construire des loges à la maniere des salles d'Italie.

Vers l'an 1660, Louis XIV fit construire au château des Tuileries un Théâtre connu sous le nom de *Salle des Machines*. La salle de ce Théâtre est très-magnifique & d'un bon genre de distribution, vu le peu de largeur de la place; mais comme ce Théâtre n'étoit pas destiné à être public; & que le lieu où il est situé n'a pas été construit exprès, on ne sauroit le prendre pour servir d'exemple des Théâtres modernes; & il n'y a à Paris que l'ancienne salle de la Comédie Française qui puisse à juste titre être considérée comme le premier Théâtre permanent bâti en France, du moins comme Théâtre public (1).

PLANCHE  
1.

### SECTION TROISIEME.

#### Description du Théâtre & de la Salle de l'ancienne Comédie Française.

PLANCHE  
2.

LE Théâtre de l'ancienne Comédie Française, dont je vais donner la description, pour en faire le parallèle avec ceux des anciens, fut construit aux dépens des Comédiens, qui, pour cet effet, acheterent un terrain situé entre la rue des mauvais Garçons & celle des fossés S. Germain, où fut placée la principale entrée.

Ce terrain; comme on peut le voir dans le plan *fig. 2*, étoit d'une forme irrégulière, & entouré des trois côtés par des maisons; il avoit de largeur 9 toises ou 54 pieds, sur 105 pieds de profondeur, le tout pris intérieurement & sur ses dimensions moyennes.

La salle avoit du dedans des murs 37 pieds

PLANCHE  
2.

(1) Celui de l'hôtel de Bourgogne ne peut pas raisonnablement être mis au rang de nos Théâtres modernes, vu qu'il fut construit pour y représenter les Mysteres, dont le jeu & la disposition Théâtrale étoit très-différents de ceux des pièces

modernes, & que les réparations qu'on y a faites jusqu'à présent n'ont pu en détruire les dispositions locales, qui sont absolument mauvaises.

PLANCHE  
2.

de largeur à l'endroit du Théâtre, & 34 à celui du rond-point ou cul-de-four, qui terminoit son extrémité, sur 55 pieds de profondeur depuis le devant du Théâtre, dont l'avant-scène ou ouverture étoit encore reculée de 12 pieds, de manière qu'il y avoit 67 pieds de distance depuis cette dernière jusqu'au fond des loges, dont il y avoit trois rangs sur la hauteur de la salle qui étoit de 33 pieds du dessus du sol du bâtiment, & de 31 pieds 6 pouces au plus bas du parterre.

Il y avoit dix-neuf loges à chaque étage dans le pourtour de la salle, sans compter les deux des extrémités de chaque côté qui donnoient sur le Théâtre, ou pour mieux dire, sur la projection de l'avant-scène, ce qui faisoit vingt-trois en tout à chaque rang.

Ces loges avoient à-peu-près 6 pieds d'axe en axe, sur 4 pieds & demi à 5 pieds de profondeur & 6 pieds & demi de hauteur; elles étoient séparées par des cloisons de bois, dont la partie supérieure étoit disposée en forme de barreaux, de sorte qu'on pouvoit voir des unes dans les autres.

L'espace compris dans l'intérieur de la salle étoit composé de quatre parties, savoir l'Amphithéâtre *d*, le Parterre *c*, le Parquet *b* & l'Orchestre *a*. L'Amphithéâtre occupoit tout le rond-point de la salle, & étoit élevé de 6 pieds au-dessus du parterre, en comptant du sol de ce dernier au-dessus de l'appui de l'Amphithéâtre, dans lequel on entroit par la loge du milieu: il contenoit sept rangs de banquettes parallèles entre elles & à la face du Théâtre, & une huitième qui suivoit le contour d'une partie des loges du fond: le sol ou plancher de cet Amphithéâtre, qui avoit environ 15 pieds de profondeur, avoit 15 pouces de pente, c'est-à-dire, 1 pouce par pied. Le parterre étoit un espace vuide de 34 pieds de largeur, sur 25 de profondeur, dont le sol étoit en pente pour faciliter la vue de la scène à ceux qui se trouvoient les plus éloignés du Théâtre; cette pente étoit d'environ 2 pieds, de sorte qu'il étoit élevé du sol du bâtiment de quatre pieds à l'endroit de ses deux entrées, qui étoient en face l'une de l'autre & sous la première loge d'après l'Amphithéâtre. Le Parquet étoit une enceinte formée à l'extrémité du parterre entre ce dernier & l'Orchestre, & dans laquelle étoient placés trois rangs de banquettes

parallèles au Théâtre, & deux petites en retour perpendiculairement à ces dernières.

L'Orchestre ou le lieu où l'on place la symphonie, n'étoit séparée du parquet que par une cloison, & n'avoit qu'une banquette, qui régnoit dans toute la largeur du Théâtre, ce qui étoit suffisant, attendu que les Comédiens ne peuvent avoir qu'un certain nombre d'instruments, en vertu des privilèges accordés à l'Académie Royale de Musique, autrement dit, l'Opéra (1).

Au pourtour de la salle, en-dehors, étoient des corridors *e e*, qui régnoient à chaque étage des loges; ces corridors n'étoient éclairés que par le moyen de deux petites cours, ou, pour mieux dire, de soupiraux *ff*, qu'on avoit pratiqués le long des murs des maisons voisines: & on arrivoit à ces corridors par deux escaliers à peine convenables dans une maison bourgeoise.

Au rez-de-chaussée étoit le Caffé, pratiqué sous l'Amphithéâtre, & quelques autres pièces d'une nécessité absolue, comme des loges pour le Portier & pour la distribution des billets, enfin des latrines, &c.

Toutes ces pièces étoient petites & mal distribuées, ce qui n'avoit pu être autrement à cause de l'irrégularité du lieu & de son peu d'espace.

Le Théâtre *g* avoit 53 pieds de largeur, sur 28 pieds de profondeur, & n'avoit qu'une issue qui donnoit dans des foyers, lesquels communiquoient à des loges d'Acteurs & autres pièces de nécessité, situées hors l'enceinte du Théâtre & enveloppées de maisons voisines.

C'est en-dessous de ces dernières pièces qu'étoit pratiqué un passage de 3 à 4 pieds de largeur, qui donnoit dans la rue des mauvais Garçons, & qui servoit de dégagement & d'entrée à la Comédie pour certaines personnes: le dessous du Théâtre *fig. 1*, avoit peu de profondeur; quant au dessus ou cintre il étoit un peu plus considérable, & son comble construit en mansarde surpassoit de 18 pieds celui de la salle.

L'avant-scène de ce Théâtre étoit composée de deux pilastres Corinthiens, au-devant desquels les loges affleuroient, ce qui rendoit l'ouverture de cette avant-scène de même largeur que la salle prise du devant des loges.

La façade extérieure de ce bâtiment n'avoit rien qui la distinguât des maisons particulières;

(1) L'usage de jouer des instruments pendant les entr'actes, n'est pas fort ancien en France, car en 1582, lorsqu'on joua la Tragi-Comédie de *Bradamante*, de Robert Garnier, on y fit usage d'entremets, espèce de jeux de Théâtre: Jodelle avoit inventé les chœurs dans les Tragédies, & ils furent continués jusqu'en 1630

qu'on les supprima, parce qu'ils étoient embarrassants, & on leur substitua des Joueurs d'instruments, qui furent placés d'abord aux deux côtés du Théâtre, ensuite on les mit au fond des troisièmes loges, puis aux secondes; & ce ne fut qu'au Théâtre dont je fais la description qu'ils furent placés devant la scène.

PLANCHE  
2.

si ce n'étoit le bas-relief de son fronton , au-dessous duquel étoient les Armes du Roi , & au-dessous de ces dernières une espece de médaille , où étoit renfermée une inscription relative à l'usage de ce bâtiment ; ce qui , à mon avis , étoit très-nécessaire.

Le Théâtre dont je viens de faire la description étoit , comme on l'a pu voir , un édifice de peu de conséquence , & dont la disposition , tant locale que raisonnée , étoit peu propre à son usage , sur-tout dans une capitale telle que Paris ; cependant tous les autres Théâtres qu'on a construits depuis , n'ont été , à quelques différences près , que des copies de celui-ci , & il a semblé jusqu'à présent que la forme & la disposition qu'on avoit données à ce premier Théâtre François , fût la seule & la meilleure qu'on pût donner à ces fortes de monuments.

Ce n'est cependant pas que de temps à autres , & sur-tout depuis quelques années , plusieurs hommes de génie ne se soient élevés contre l'usage reçu , & n'ayent proposé des changements nécessaires dans la forme & la disposition de nos Théâtres ; mais leurs avis , quoi qu'approuvés du plus grand nombre , n'ont pu l'emporter sur l'ancienneté des usages qu'on s'est obstiné à conserver , sans se rendre compte si ces mêmes usages étoient bien ou mal fondés , & si les changements qu'on proposoit leur étoient préférables.

Les Italiens ont les premiers fait quelques changements à la forme de leurs Théâtres : dès qu'ils en ont reconnu les défauts , ils se sont efforcés de les corriger , du moins

autant que les mœurs du pays l'ont pu permettre , & en peu d'années on a vu s'élever en Italie ces belles salles de Spectacles , qui font l'admiration des Etrangers , & , si j'ose le dire , la honte de ceux qui , n'ayant pas les mêmes obstacles à vaincre , n'ont pas le courage de les imiter.

Les changements les plus considérables que les Italiens ayent faits à leurs Spectacles , consistent dans la forme des salles & dans les parties qui leur sont accessoires , comme les corridors , les escaliers qu'ils firent vastes , nombreux , & les plus commodes possibles , &c.

Quant aux salles proprement dites , ils les firent vastes & d'une forme , qui , si elle n'est pas encore la meilleure qu'on leur puisse donner , approche du moins de la perfection , vers laquelle on n'a plus qu'un pas à faire , puisqu'il n'y a qu'à changer la forme de l'ellipse tronquée de la poire ou du soufflet ( qui sont les formes des salles Italiennes ) en un demi-cercle parfait , ou du moins en quelque chose d'approchant ; car c'est la seule forme qui convienne aux salles de Spectacles : ils firent aussi leurs Théâtres très-vastes , d'un accès facile , & bien éclairés ; & si comme chez nous ils ne sont pas riches en machines , il en faut accuser moins leurs Constructeurs que les usages actuels du pays.

Pour prouver ce que je viens d'avancer , je vais donner une notice des principaux Théâtres d'Italie , d'après laquelle on fera plus à portée d'en faire la comparaison , soit avec les Théâtres François , soit avec ceux des Grecs & des Romains , dont j'ai parlé ci-dessus.

PLANCHE  
2.

SECTION QUATRIÈME.

Description abrégée des principaux Théâtres d'Italie.

LES Théâtres les plus considérables d'Italie , sont ceux de Vicence , de Parme , de Milan , de Venise , de Vérone , de Rome , de Turin , de Naples & de Bologne : je vais en donner une idée , en suivant l'ordre de leur érection , afin de faire mieux connoître la marche du progrès du Théâtre Italien , depuis l'an 1580 , jusqu'en 1760 , c'est-à-dire , pendant l'espace de deux siècles.

Le Théâtre de *Vicence* , nommé *Théâtre Olympique* , fut construit l'an 1583 ou 1584 , par les soins de l'Académie Olympique , qui lui a donné son nom , & qui étoit elle-même établie dans la ville de Vicence dès l'an 1568. Ce Théâtre , le premier & peut-être le plus beau des Théâtres moder-

nes d'Italie , fut construit sur les desseins d'André Palladio , & terminé par Vincent Scamozzi , son compatriote & son successeur dans la place d'Architecte de la République de Venise. Ce monument auquel on arrive par plusieurs rues , est d'une forme à peu près carrée : il a 102 pieds de largeur dans œuvre , sur 100 pieds 6 pouces de profondeur ; & quoique moderne , du moins quant au temps de son érection , il est cependant semblable à ceux des anciens pour la forme , & n'en diffère que par son étendue & par sa couverture.

Le plan du Théâtre ( ou pour parler selon les usages reçus ) , de la salle , est une demi-ellipse , dont le grand axe , qui a 102

H

THÉÂTRE  
DE VICENCE.

pieds de longueur, est parallele à la face du Théâtre, & le demi-petit axe 42 pieds.

L'intérieur de cette demi-ellipse, est en partie rempli par 13 rangs de gradins qui en suivent le contour, & qui servent à placer les Spectateurs, & en même-temps de soubassement à une colonnade qui décore le pourtour de la salle. Ces gradins occupent une étendue de 21 pieds; une partie des entre-colonnements de cette colonnade, sert à placer des Spectateurs, & les autres sont remplis par des niches dans lesquelles sont placées des figures.

Cette colonnade est terminée par une balustrade qui sert d'appui à une galerie supérieure, & sur les socles de laquelle, & à l'à-plomb des colonnes, sont placées des figures qui représentent les grands Hommes de l'antiquité. Au-dessus de cette colonnade, regne une galerie où l'on place des Spectateurs, y ayant encore assez de distance entre cette dernière & le plafond de la salle qui passe droit dans toute son étendue.

Le comble est très-peu élevé, ainsi que tous ceux d'Italie; sa charpente est d'une composition simple, quoique très-solide, puisqu'elle subsiste depuis près de deux siècles sans aucune altération sensible. De plus, les *entrants* de la charpente du comble, sont disposés perpendiculairement à la face de l'édifice, de manière qu'ils vont de la salle au Théâtre, ce qui en diminue considérablement la portée.

La hauteur de la salle est de 52 pieds du dessus du pavé au-dessous du plafond, dont environ 18 sont occupés par la *scalinata* ou degrés, 20 par la colonnade & la balustrade, de sorte qu'il reste encore environ 14 pieds de vuide entre cette dernière & le plafond de la salle (1).

La platée ou espace vuide qui se trouve entre les degrés & le devant de la scène, est de 55 pieds 2 pouces de largeur, sur 17 pieds 3 pouces de profondeur, jusqu'à l'axe de la demi-ellipse de la salle où se terminent les gradins, & de 20 pieds 6 pouces jusqu'au devant du Théâtre. Cette platée ou parterre se remonte quelquefois au nud du Théâtre lorsqu'on veut en faire une salle de bal, ce qui me fait présumer que le premier

(1) Si je ne donne pas affirmativement toutes les mesures dont je parle ici, c'est que n'ayant pas été en Italie, je n'ai pu que copier quelques plans de ces Théâtres & les descriptions qui en ont été faites, qui ne sont pas toutes d'accord les unes avec les autres, & sont souvent très-différentes, sur-tout pour ce qui est des mesures; & que ce n'est qu'en comparant ces différentes descriptions avec les plans que j'ai entre les mains, que je suis parvenu à donner des mesures, qui, si elles ne sont pas parfaitement

gradin & le dessus du Théâtre sont au niveau l'un de l'autre.

La scène de ce Théâtre est disposée à la manière des anciens, c'est-à-dire, qu'elle a beaucoup de largeur & peu de profondeur.

Le *proscenium* ou avant-scène a 67 pieds 8 pouces de largeur, & est décoré de deux Ordres Corinthien & d'un Attique, lesquels ont ensemble 45 pieds 6 pouces de hauteur. La scène proprement dite, a 76 pieds 8 pouces de largeur au nud des murs, sur 21 pieds de profondeur: sa décoration ornée de colonnes, représente un arc de triomphe dédié à Hercule, dont les travaux sont exprimés dans dix bas-reliefs dont cette scène est ornée.

Cette scène est percée de cinq portes, savoir trois sur la face & deux aux deux ailes en retour; celle du milieu a 12 pieds de largeur, & les quatre autres environ 5 pieds 6 pouces: elles donnent toutes entrée à des rues où sont représentées en relief des décorations de temples, de forêts, des maisons, &c. Ces décorations sont toutes de Vincent Scamozzi, ainsi que celles du Théâtre & de la salle, du moins certainement ces dernières, dont le genre d'Architecture le fait présumer ainsi; & cela est d'autant plus vraisemblable, que Palladio, mort le 19 Août 1580, n'a donné que les plans de cet édifice terminé en 1584, comme le porte l'inscription placée au-dessus de l'avant-scène.

L'arrière-scène a environ 30 pieds de profondeur sur toute la largeur de l'édifice, qui, comme je l'ai dit plus haut, est de 102 pieds.

En général, le Théâtre de Vicence a de tout temps été regardé par les connoisseurs comme l'ouvrage le plus accompli en ce genre, sur-tout par rapport à sa forme; cependant c'est le premier & le dernier des Théâtres modernes qui ait été construit ainsi; ceux qu'on éleva dans la suite ont tous une forme absolument différente, à quoi a peut-être beaucoup contribué le goût des représentations théâtrales à machines, qui commençoit à régner en Italie vers le milieu du siècle où le Théâtre de Vicence fut construit.

Le Théâtre de *Parme* est le plus vaste & le

exactes, approchent le plus près de la vérité, du moins autant qu'il m'a été possible de le faire: c'est pourquoi j'ai cru devoir avertir mes Lecteurs de cette difficulté, afin qu'ils soyent en état de me rendre justice, lorsqu'ils me verront douter de l'exactitude des mesures que je donne dans la Description des Théâtres étrangers, dont les plans que nous en avons entre les mains, la plupart sans aucune description & même sans cote, n'ont pas tous été levés par des gens du mérite de Desgodets,

plus magnifique des Théâtres modernes: il fut construit par les ordres des Ducs de Parme de la Maison de Farnèse, dont le dernier Duc, Antoine, mourut en 1731.

On n'est point certain lequel des Princes de cette Maison le fit construire, ni quel en fut l'Architecte. Les uns prétendent que ce fut Vignole, d'autres Palladio ou Scamozzi, ou même quelques Architectes plus modernes, puisqu'ils avancent que ce fut le Bernin qui y mit la dernière main. Quoi qu'il en soit, il y a tout à croire que ce Théâtre ne fut construit qu'à la fin du seizième siècle ou au commencement du dix-septième: on le conjecture ainsi, tant par rapport à sa forme, qu'au genre de son Architecture, & au temps où la puissance des Ducs de Parme fut solidement établie (1).

La salle de ce Théâtre, la plus vaste qu'on ait construite chez les Modernes, a 92 pieds de largeur dans œuvre, sur 117 pieds de profondeur du devant de l'ouverture de l'avant-scène jusqu'au fond des galeries formant des loges dans lesquelles se placent les Spectateurs, & sa hauteur totale du nud du parterre au-dessous du plafond est de 82 pieds 6 pouces.

Le plan de cette salle forme un parallélogramme dont la partie opposée au Théâtre est circulaire; elle est décorée dans la plus grande partie de son pourtour d'une espèce de piedestal ou stibate continu, sur lequel sont placés 14 rangs de gradins. Ces derniers servent de soubassement à deux Ordres d'Architecture Dorique & Ionique formant des galeries, dont la retombée des archivoltes est supportée par de petits Ordres colonnes isolés, & de même expression que les grands qui sont aussi colonnes, mais qui sont engagés d'environ la moitié de leur diamètre dans des *alletes* ou pieds-droits. Sur ces derniers sont appliqués en retour d'équerre des pilastres qui portent l'extrémité des archivoltes, qui étant retournées horizontalement, servent d'impostes aux arcades. Les bases de l'Ordre Dorique, tant grand que petit, portent à nud sur le dernier gradin; & comme les colonnes du grand Ordre sont beaucoup plus saillantes que celles du petit, il y a sous les premières des

(1) Le premier Duc de Parme fut Louis Farnèse, fils du Pape Paul III, élu en 1534, lequel lui donna l'investiture de ce Duché, comme d'un Fief appartenant à l'Eglise. Ce premier Duc fut assassiné à Parme en 1547, & son fils Octave Farnèse, qui épousa une fille naturelle de Charles V pour avoir la confirmation de l'investiture de son Duché, ne put guère être en état de faire construire un aussi vaste édifice, à cause des troubles qui agitoient pour lors l'Italie, & qui ne finirent que long-tems après; de sorte qu'il n'y a guère d'apparence que Vignole, mort en 1573,

socles qui occupent la hauteur de deux gradins, ce qui fait une hauteur de 3 pieds 7 pouces, chaque gradin ayant à peu-près 21 pouces 5 lignes de haut: comme la faille des colonnes du grand Ordre Dorique est un peu considérable, l'entablement fait un ressaut à l'endroit de chaque colonne.

L'Ordre Ionique est disposé de la même manière que le premier, à l'exception qu'il y a à chaque arcade une balustrade dont les extrémités viennent rencontrer le fût des petites colonnes; & leurs bases, ainsi que celles des grandes, portent immédiatement sur l'entablement de l'Ordre Dorique.

Au-dessus de l'Ordre Ionique regne une balustrade qui forme une troisième galerie, sur laquelle peuvent se placer une quantité considérable de Spectateurs, vu qu'il y a encore 11 pieds 4 pouces de distance entre le plancher de cette galerie au-dessous du plafond de la salle, dont toute la hauteur est en partie occupée par les gradins & les loges, savoir 8 pieds 6 pouces pour le socle qui porte les gradins, 25 pieds pour les gradins, 19 pieds 8 pouces pour l'Ordre Dorique avec son entablement, 18 pieds pour l'Ordre Ionique de dessus, 3 pieds 8 pouces pour la balustrade qui couronne ce dernier, & 7 pieds 8 pouces de hauteur apparente d'attique avec sa corniche.

Les galeries que forment les deux Ordres d'Architecture ont 15 pieds de faille du nud des murs au-devant des colonnes du grand Ordre Dorique, & il y a dans chacune quatre rangs de gradins, derrière lesquels sont des couloirs d'environ 4 pieds  $\frac{1}{2}$  de largeur. Ces gradins, ainsi que ceux de l'intérieur de la salle, n'ont qu'environ 15 pouces 7 lignes de faille, ce qui fait que leur inclinaison totale est extrêmement rapide, en quoi ils diffèrent de ceux des anciens Théâtres dont la hauteur étoit à la largeur, comme un est à deux, à peu de chose près. Au bas des gradins intérieurs, regne un trottoir de 2 pieds 6 pouces de largeur, & sur le devant de ce dernier une balustrade d'appui sur les socles de laquelle sont placées des figures d'enfants, qui portent des

& d'ailleurs très-occupé vers la fin de sa vie à la fabrique de St. Pierre de Rome, ait été l'Architecte de ce Théâtre: de plus, dans le dénombrement des Œuvres de cet Architecte, il n'en est fait aucune mention, non plus que dans ceux de Palladio; ainsi il y a tout à croire que c'est quelque Architecte plus moderne qui en est l'Auteur; & cela est d'autant plus vraisemblable, que le genre d'Architecture, qui approche à la vérité de celui de Vignole, est très-différent de celui de Palladio, & encore plus de Scamozzi.

PLANCHE  
2.

*Torchieres* qui servent à éclairer la salle. Dans le milieu du rond-point de la salle & au nud des premiers gradins, est placée la loge du Prince, à laquelle on arrive par deux escaliers à vis situés aux deux côtés. Cette loge ne fait point une partie à part, mais seulement un enfoncement pris dans la faillie des gradins qui sont coupés à cet endroit.

Les loges ; ainsi que les gradins, n'occupent pas tout le pourtour de la salle ; mais ils laissent un espace vuide de 44 pieds entre eux & le devant de l'avant-scène prise au nud de son ouverture, dont la largeur est de 36 pieds.

Cette avant-scène forme deux retours d'équerre de chaque côté au-dedans de la salle, & elle est décorée d'un grand Ordre Corinthien, dans les entre-colonnements duquel il y a des niches & des statues.

La distance qui reste à chaque côté de la salle, depuis la plus grande faillie de l'avant-scène jusqu'aux gradins, est occupée par des arcs de triomphe qui servent d'entrée à la salle, & au-dessus desquels sont placés des statues équestres.

Le parterre de cette salle est très-vaste : sa longueur est de 88 pieds sur 46 de largeur entre les gradins, & du double plus large à l'endroit des portes latérales ; ce qui, joint aux places des gradins & des galeries, donne un espace suffisant pour placer 10 à 12000 personnes.

Le Théâtre a 120 pieds de long sur 93 de large, & est disposé de manière que des chars & des chevaux peuvent y monter commodément. La charpente du comble de ce Théâtre est très-belle, & quoique *leggero*, d'une grande solidité ; les entrails y sont de trois pièces ralongées avec beaucoup d'art, & leurs joints retenus avec des liens de fer qui en empêchent l'écart.

Ce vaste édifice est très-dégradé, & si on n'y joue plus depuis 1733, c'est parce que les représentations y sont trop dispendieuses, & non pas, comme bien des gens se l'imaginent, par la raison qu'il est trop vaste pour qu'on puisse y entendre les Acteurs ; au contraire, sa disposition est si avantageuse aux sons, que des gens dignes de foi m'ont assuré qu'étant placés à l'extrémité de la salle, ils entendoient distinctement ce que d'autres personnes disoient sur le Théâtre.

Par la courte description que je viens de faire du Théâtre de Parme, on peut voir qu'il tient par sa disposition générale le

milieu entre les Théâtres des Anciens, imités en partie par Palladio dans celui de Vicence, & ceux des Modernes, tels qu'on les a faits jusqu'à présent, & que ce qu'il y a de remarquable, c'est que les Italiens ont tout de suite porté ce genre d'édifice à un degré de perfection inconnu par-tout ailleurs ; d'où l'on peut présumer que si les Théâtres qu'ils ont érigés dans la suite ont été bien inférieurs à celui-ci, c'est que différentes causes, soit locales ou pécuniaires, les en ont empêchés, plutôt que le défaut de génie, ainsi que je l'ai dit ci-dessus.

Le Théâtre de *Milan* (1) est le plus ancien de l'Italie, après ceux dont je viens de parler ; il fut construit vers 1600 : sa forme générale est un parallélogramme de 29 toises & demie de longueur dans œuvre, sur 81 pieds 6 pouces de largeur moyenne ; la partie du devant, où est la salle, ayant 13 pieds de moins large que vers le fond du Théâtre.

La salle est basse, longue & évasée du côté du Théâtre, & les angles du fond en sont arrondis ; sa largeur est de 46 pieds au plus large sur 42 au plus étroit, le tout du devant des loges, & elle a 80 pieds de profondeur du devant de l'avant-scène au devant des loges du fond.

Il y a 5 rangs de loges sur la hauteur, au nombre de 35 à chaque rang ; elles sont toutes fermées avec des volets, parce qu'il est d'usage d'y jouer ou d'y tenir conversation. Ces loges ont environ 6 pieds carrés sur tous les sens, & on y communique par des corridors, qui, à chaque étage, tournent autour de la salle ; & ce qu'il y a de singulier, c'est que dans ces corridors, & vis-à-vis de chaque loge, il y a des garde-robes correspondantes à chacune d'elles, ce qui, me semble, annonce le goût de particularité qui régnoit alors en Italie, lequel a certainement donné naissance à l'usage des loges particulières qu'on a mal-adroitement imitées en France, sans cependant avoir les mêmes raisons, voyez ce que j'ai dit à ce sujet, page 25.

Les séparations de ces loges ne sont pas perpendiculaires aux faces de la salle, mais elles sont plus ou moins convergentes au Théâtre à mesure qu'elles s'éloignent de la scène : on l'a pratiquée ainsi, afin que ceux qui se trouvent placés au fond des loges, puissent aisément voir la scène.

Ces loges n'ont pas de banquettes, ainsi

(1) Ce Théâtre vient d'être brûlé le Dimanche 1<sup>er</sup> Mars 1776.  
que

PLANCHE  
2.

THÉÂTRE  
DE MILAN.

PLANCHE  
2.

que toutes celles de la plupart des Théâtres d'Italie, à cause de l'usage où l'on est d'y jouer & d'y tenir des conversations. L'ouverture de l'avant-scène est prise du devant des loges, qu'elle affleure, & elle n'a aucune décoration remarquable.

Le Théâtre est peu considérable : il n'a que 60 pieds de profondeur, & n'est éclairé que par le haut, ainsi que tout le reste du bâtiment dont le local a plutôt l'air d'un jeu de paume que d'un Théâtre.

Le Théâtre de Milan, tout imparfait qu'on vient de le voir, a pourtant servi de modèle à la plus grande partie de ceux qu'on a construits depuis, tant en Italie, que dans le reste de l'Europe, où l'usage des loges & la forme barlongue des salles a prévalu jusqu'au commencement de ce siècle, comme on le verra ci-après.

THÉÂTRE  
DE MODÈNE.

Le Théâtre de *Modène* fut construit vers l'an 1638, par les ordres du Duc François I, dans le Palazzo del Publico, d'après les desseins & sous la conduite de l'Avanzini. Il ne subsiste plus maintenant ; on l'a détruit pour y faire un douane ; mais nous en avons une copie dans celui des Thuilleries, appelé communément la *Salle des Machines*, auquel le premier servit de modèle, & qui fut construit par le même Architecte, que Louis XIV fit venir exprès à Paris. Cette salle étoit très-magnifique ; mais la forme longue & étroite du Théâtre & de la salle, est un défaut intolérable qu'il faut peut-être plutôt attribuer au goût dominant de ce temps & à l'usage reçu, qu'au peu de talents de l'Architecte.

THÉÂTRE  
DE VENISE.

Il y a sept Théâtres à Venise ; savoir trois de Comédie & quatre d'Opéra : un de ces derniers, le plus considérable & le plus ancien de tous, se nomme *S. Cassano* ; c'est le premier Théâtre d'Opéra, & il fut établi en 1637 : il est à peu-près semblable à celui de Milan, dont il ne diffère que par son Théâtre proprement dit, qui dans son origine étoit disposé à recevoir de belles machines qui y étoient effectivement, mais qu'on n'y retrouve plus, le goût des Opéra Italiens, ayant changé à cet égard.

Les loges des Théâtres de Venise sont fermées ; on y joue & on y tient des conversations : tout le monde est assis au parterre, & l'on peut assurer que cet usage est général pour tous les Théâtres d'Italie.

THÉÂTRE  
DE VÉRONE.

Le Théâtre de *Vérone* fut construit en 1718 ; il est beau & vaste : la forme de la salle est presque circulaire ; elle contient 5 rangs de loges, 27 à chaque rang ; elles sont

disposées en pente, ce qui fait qu'elles font ressort les unes sur les autres, comme on l'a pratiqué à plusieurs salles d'Italie.

Ce Théâtre est le premier des Théâtres modernes, où l'on a imaginé de changer la forme oblongue de la salle en une partie de cercle, ce qui est le plus conforme à l'usage auquel elle est destinée ; & on l'a suivie, à quelque différence près, à toutes les salles d'Italie qui ont été construites depuis.

Il n'y a pas de ville en Italie où il y ait autant de Théâtres qu'à Rome, puisqu'ils y sont au nombre de neuf, savoir *Argentine, Aliberti, Tordinoni, Capranica, la Valle, Granani, Pala corde, la Pace, & le Séminaire Romain.*

Le plus beau de ces Théâtres est celui d'Argentine, ainsi nommé du voisinage d'une Tour qu'on appelle *Torre Argentina* ; il fut construit en 1732 sur les desseins du Marquis Jérôme Teodoli, Architecte. Cet édifice a 176 pieds 2 pouces de longueur dans œuvre, sur 71 pieds de largeur à l'endroit de la salle, 77 à la partie du devant du Théâtre, & 60 à l'arrière-scène : la salle a la forme d'un œuf tronqué par son petit diamètre ; elle a 50 pieds de largeur du devant des loges pris à son plus grand diamètre, sur 56 pieds de profondeur du devant de la loge du fond, au devant de l'avant-scène, qui bombe un peu en dedans de la salle.

Il y a 6 rangs de loges ; lesquelles produisent environ 42 pieds de hauteur jusqu'à la naissance du plafond qui est d'une forme bombée. Les loges sont convergentes au Théâtre & au nombre de 31 à chaque rang, & elles ont environ 6 pieds en hauteur de surface.

La décoration de cette salle est peu agréable à cause de la monotonie de ces loges ; & elle n'est recommandable que par rapport à sa forme qui est très-agréable, encore qu'elle soit susceptible d'une plus grande perfection.

L'ouverture de l'avant-scène est de toute la hauteur de la salle, & elle a 37 pieds de largeur ; de manière qu'elle affleure le devant des loges. Le Théâtre est divisé en trois parties, dont la première qui a 77 pieds de largeur sur 49 pieds 6 pouces de profondeur, a de hauteur celle de la salle & de son comble, qui est commun à tous deux ; la seconde a 60 pieds de largeur sur 26 pieds 2 pouces de profondeur, & est moins haute que la première, avec laquelle elle communique par une ouverture

PLANCHE  
2.

THÉÂTRE  
DE ROME.

d'environ 36 pieds carrés ; la troisième enfin, qui est encore moins haute que la première, n'est qu'une espèce de dépôt de 19 pieds 6 pouces de profondeur, lequel peut néanmoins servir à prolonger le lointain de la scène.

Le comble de la première partie du Théâtre, est assez bien disposé pour recevoir quelques machines ; mais il ne peut y en avoir en dessous parce qu'on ne lui a donné que 6 pieds 6 pouces de profondeur, ce qui est à peine suffisant pour placer & faire mouvoir les chariots des faux-chassis de changement. Ce Théâtre n'a point de machines, quoique l'on y joue ordinairement l'Opéra ; mais, comme je l'ai dit, les Opéra Italiens sont bien différents des nôtres.

L'extérieur de ce Théâtre n'a rien de remarquable ; il ressemble à peu-près à une grange, ou à nos Spectacles de foire ; de plus, il est sans dégagement, & privé du jour & de l'air nécessaire ; & s'il peut avoir quelque réputation méritée, ce n'est qu'en le comparant à nos anciens Théâtres François, qui, pour la plupart, sont de mauvaises copies de ceux d'Italie ; tout ce que celui-ci a de plus avantageux, c'est qu'il est presque tout bâti en pierres & en briques, ce qui le rend en quelque façon incombustible, & par conséquent moins sujet aux accidents du feu.

Le Théâtre du Séminaire Romain ; a aussi quelque mérite ; mais ce n'est que par rapport à ses machines ; c'est pourquoi je n'en parlerai que dans la seconde partie de cet Ouvrage.

Le Théâtre de *Turin* est le plus considérable de l'Italie, sinon pour la grandeur, du moins pour la beauté de sa composition & pour le nombre de ses issues, & des pièces de commodité qui l'accompagnent ; il est situé proche le Palais du Roi, qui peut y venir sans sortir de ses appartements. Ce Théâtre fut construit en 1740 sur les desseins & sous la conduite du Comte Alfieri, connu par divers ouvrages d'Architecture, dont celui-ci est certainement un des plus considérables.

Cet édifice a de longueur 42 toises ou 252 pieds dans œuvre, sur 100 pieds de largeur aussi dans œuvre ; le sol du parterre est élevé de 17 pieds au-dessus de celui de la rue, de manière que cette hauteur forme un soubassement percé d'arcades, par lesquelles les voitures passent sous la salle pour arriver au vestibule & de-là aux escaliers du Théâtre, ce qui est d'autant plus commode,

que, quelque temps qu'il fasse, on peut y arriver à pied sec, du moins en descendant de voiture : ce soubassement regne aussi dessous le Théâtre, qui, par ce moyen, n'a de profondeur que ce qui est nécessaire pour le jeu des faux-chassis.

La forme de la salle est une ovale irrégulière tronquée, ou comme on dit ordinairement, un fer à cheval : sa largeur, du devant des loges, est de 51 pieds sur 58 de longueur du nud des loges du fond au devant du Théâtre, qui faillit au-delà de l'avant-scène d'environ une toise. La hauteur de la salle est de 51 pieds du nud du parquet au plus haut du cintre de la voûte qui est bombée, selon un arc dont le centre est sur le sol de la salle.

Cette hauteur, d'après la retombée de la voûte, est occupée par six rangs de loges de trente - une chacun, & vingt-six aux deux & troisième rangs, où est placée la loge du Roi au fond de la salle. Cette loge qui est magnifique & très-vaste, forme un salon de 18 à 20 pieds de diamètre qu'on peut diminuer à volonté, en raison du nombre de ceux qui accompagnent le Roi, ou de la rigueur de la saison.

On y arrive par une suite d'autres pièces de convenance, comme salles des Gardes des Pages, salon du Roi, &c. & elle est accompagnée de tous les dégagements & de toutes les commodités nécessaires.

Les autres loges ont chacune 6 pieds de largeur d'axe en axe, sur à peu-près 6 pieds 6 pouces de hauteur, & l'appui de la première est élevé de 5 pieds au-dessus du sol du parterre, qui est de niveau dans toute son étendue.

On arrive aux corridors qui entourent les loges par quatre escaliers placés aux quatre angles de la salle, ce qui en facilite la communication ; ces corridors sont d'ailleurs accompagnés de toutes les commodités nécessaires, & de même à chaque étage.

Toutes les loges sont convergentes au Théâtre, & on a eu soin d'y éviter toute espèce d'angles aigus qui pourroient absorber les sons ou en empêcher la continuité.

L'orchestre est placé sur une voûte renversée, dont la disposition sert au renvoi des sons, & elle est bombée du côté du parterre, ainsi que toutes les banquettes dont il est rempli, lesquelles ont un centre commun avec le dehors de l'orchestre auquel elles sont par conséquent toutes parallèles.

L'avant-scène a 42 pieds d'ouverture en largeur, sur 39 pieds de hauteur pris du

nud du Théâtre, qui est de 5 pieds 6 pouces plus élevé que le sol de la salle; il est décoré de quatre colonnes Corinthiennes de 22 pieds de hauteur, portées par un socle de 3 pieds 6 pouces, & couronnées d'un entablement architravé & d'un attique formant amortissement dans la voûte de la salle.

Les colonnes de l'avant-scène sont disposées de manière qu'elles affleurent le devant des loges, & elles sont éloignées l'une de l'autre de 5 pieds 6 pouces, ce qui a produit assez d'espace pour pratiquer des loges dans leurs entre-colonnements, au nombre de 3 sur la hauteur.

Le Théâtre a 17 toises 4 pieds de longueur, & forme deux parties, l'une qui a 76 pieds de largeur sur 12 toises de profondeur y compris la saillie de l'avant-scène, & l'autre 8 toises de largeur sur 5 toises 4 pieds de profondeur.

Derrière cette arrière-scène il y a encore une cour de 24 pieds de profondeur qui peut servir à prolonger la scène, & dans laquelle on peut faire des feux d'artifice.

A côté de cette cour est pratiqué un escalier en pente douce, par lequel on peut faire entrer des chevaux par le côté de l'arrière-scène, ce qui est très-utile dans les grandes pièces.

La grande partie du Théâtre est éclairée d'un côté par quatre rangs de quatre croisées de hauteur, & sur les murs sont pratiqués intérieurement deux rangs de balcons saillants, propres au service des décorations.

Le comble ou cintre de cet édifice est bien éclairé, d'une vaste étendue & d'une belle construction; il peut être, à bien des égards, proposé comme un modèle des belles productions en ce genre d'ouvrage.

Indépendamment des pièces principales dont je viens de parler, il y en a quantité d'autres, comme des salles de jeu, de répétition, des loges & des foyers pour les Acteurs, des magasins, &c. dans le détail desquels je n'entrerai pas ici, mon dessein n'étant que de donner une description abrégée de ce Théâtre, ainsi que de ceux dont j'ai parlé jusqu'à présent.

Des trois Théâtres de Naples, celui de S. Charles ou le Théâtre Royal, est le plus considérable; il est le plus grand d'Italie après celui de Parme, & a été construit en 1743 ou 1744 sur les desseins d'Angelo Carefale, qui de Maréchal ferrant devint homme d'affaires dans la Maison du Roi de Naples, & fut ensuite l'Architecte du Château de Capodi-Monte, conjointement avec l'Ingénieur

Meterani, & enfin du Théâtre dont je parle.

Cet édifice a 43 toises & demie de longueur dans œuvre, sur 20 toises de largeur aussi dans œuvre, y compris la galerie qui communique au Palais du Roi.

Sa façade extérieure est décorée d'un vestibule formant terrasse, qui ne s'élève qu'à la hauteur de 37 pieds, dans lequel sont compris trois escaliers vastes & commodes aboutissant à une galerie qui passe derrière la salle, au bout de laquelle sont deux grands escaliers qui montent aux différents étages des loges.

La salle est en forme de fer à cheval, & a 67 pieds 2 pouces de largeur du devant des loges, sur 62 pieds 3 pouces de profondeur du devant du Théâtre au nud de la loge du fond, ou 73 pieds 3 pouces de cette dernière au devant du mur de l'avant-scène; le Théâtre saillie de 11 pieds en dedans de la salle.

La hauteur de cette salle est de 68 pieds 6 pouces du sol du parterre au-dessous du plafond qui passe droit; il y a 6 rangs de 29 loges aux trois derniers rangs, & de 28 au trois autres; celle du milieu de ces dernières étant occupée au rez-de-chaussée par la porte d'entrée du parterre, & par une grande loge qui a 15 pieds de hauteur, & qui par conséquent intercepte le second & le troisième rang.

Ces loges ont chacune 6 pieds 5 pouces d'axe en axe, & à peu-près 6 pieds de profondeur; elles sont toutes convergentes au Théâtre, & elles ont environ 8 pieds de hauteur: l'appui des premières est élevé de 8 pieds au-dessus du sol de la salle, qui est lui-même élevé de 15 pieds 6 pouces au-dessus du sol de la rue.

L'avant-scène est très-simple; son ouverture a 48 pieds 3 pouces de largeur sur 52 pieds de hauteur; elle affleure au devant des loges, ou du moins elle les déborde de peu de chose.

Le Théâtre a 106 pieds 1 pouce de largeur, sur 96 pieds 9 pouces de profondeur du devant de la scène au mur qui sépare l'arrière-scène, qui a 32 pieds 6 pouces de profondeur sur 34 pieds 9 pouces de largeur, ce qui fait en tout 129 pieds 3 pouces de profondeur totale.

La profondeur intérieure du Théâtre, prise en dedans du mur de l'avant-scène, n'est que de 78 pieds; & comme la largeur est très-considérable vu la grande portée des entrants du comble, on y a élevé deux murs parallèles, formant de chaque côté

PLANCHE  
2.

quatre grandes arcades dont les pieds-droits n'ont que 5 pieds de largeur, ce qui ne nuit en rien au service du Theatre, & forme un point d'appui suffisant pour supporter le poids du comble.

Ces murs ou arcades sont distants de 17 pieds des murs du Théâtre, de manière qu'il reste encore entre eux un espace de 63 pieds 7 pouces, ce qui seroit suffisant pour le jeu des faux-chassis, si l'ouverture de l'avant-scène étoit un peu moins considérable, comparaison faite avec l'espace qui reste entre ces arcades, dont les premiers pieds-droits doivent gêner. Le comble de ce Théâtre a beaucoup d'élévation & a une belle charpente; mais il est peu éclairé, ainsi que le Théâtre & le dehors de la salle, défaut qu'en général on peut reprocher à presque tous les Théâtres modernes.

Il n'y a de dessous à ce Théâtre que ce qui est nécessaire pour le mouvement des faux-chassis, toutes les machines étant placées dans le cintre, du moins le peu qu'il y en a.

THÉÂTRE  
DE BOLOGNE.

Le Théâtre de *Bologne* fut construit en 1760 sur les ruines du Palais Bentivoglio, qui avoit été démoli par les ordres de Jules II en 1505, & fut nommé *Théâtre-Nuovo*. Ce Théâtre est beau, & d'une certaine grandeur; ce qu'il y a de remarquable; c'est que les loges y sont en retraite au-dessus les unes des autres, à peu-près dans le goût du beau Théâtre de Lyon de M. Soufflot;

(1) Ce reproche que nous a fait M. de Voltaire, pouvoit être fondé à bien des égards il y a un demi-siècle; mais actuellement il ne peut plus guère avoir lieu, puisque nous avons en France des salles qui égalent & surpassent même en beauté & en magnificence celles d'Italie: d'ailleurs est-il bien vrai que ces dernières méritent toute leur réputation, & sont-elles portées au degré de perfection dont ce genre d'édifice peut être susceptible? c'est ce que l'on ne fera pas aisément croire à ceux qui les ont examinées avec attention, & qui ont une parfaite connoissance du local des Théâtres, non pas tel qu'ils sont, mais tels qu'ils devroient être. Mon intention n'est cependant pas de déprimer le mérite, des Théâtres d'Italie; au contraire je rends justice à leur beauté

terminé en 1756, & ne sont pas fermées comme dans le reste de l'Italie. Les mœurs & les usages qui peu à peu s'alterent ou se perfectionnent, ont permis ou même autorisé ce changement, de manière que les Italiens, qui jusqu'à ce temps avoient donné le ton à l'Europe pour la construction des Théâtres, ont cru devoir adopter les changements que nos Artistes avoient jugé à propos d'y faire lorsqu'ils en ont reconnu l'utilité. Que ne suivons nous leur exemple, nous, à qui des mœurs plus libres, ou, pour mieux dire, moins assujetties à certains usages nationaux, donnent plus de facilité, & chez qui elles opposent moins d'obstacles au génie des Artistes. Nous n'avons qu'à vouloir, & on ne nous fera plus le reproche, que les belles salles de Théâtres sont en Italie, & les belles pièces de Théâtre en France (1).

Je ne ferai aucune description des Théâtres d'Allemagne, d'Angleterre & d'Espagne, parce qu'ils sont de peu de conséquence pour la plupart, & que leur forme diffère peu de ceux d'Italie, qui semblent, ainsi que je l'ai déjà dit, avoir servi de modèles à tous les Théâtres modernes de l'Europe. Cependant pour rendre cet Ouvrage plus complet, je vais joindre ici une Table, dans laquelle seront représentées les dimensions des principaux Théâtres de l'Europe, pour que d'un seul coup d'œil on puisse les comparer les uns avec les autres.

ainsi qu'on l'a pu voir dans la courte description que j'en ai faite. Tout ce que je souhaiterois, c'est qu'en les considérant comme de belles choses, on distinguât leurs défauts, & qu'on se défit du préjugé où l'on est en France d'adopter & de recevoir sans examen toutes les productions des Etrangers, & cela par la seule raison qu'elles ont la réputation d'être belles, ou, si je l'ose dire, par une fausse affectation de modestie ou de philosophie devenue à la mode, qui, en nous portant à mépriser nos Concitoyens pour louer les Etrangers, tend à éteindre en nous cet amour propre national, si nécessaire à former les bons Citoyens & les grands Hommes dans tous les genres de Sciences, tant utiles qu'agréables.

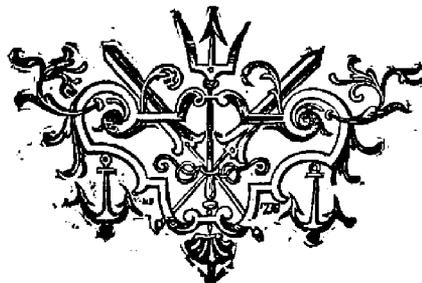


TABLEAU dans lequel sont détaillées les dimensions principales des Théâtres Modernes dont il est fait mention dans cet Ouvrage.

NOMS DES THÉÂTRES, & l'Année de leur érection.	MESURE TOTALE.		DIMENSIONS DE LA SALLE.			DIMENSIONS DE L'AVANT-SCÈNE.		DIMENSIONS DU THÉÂTRE.		
	Longueur.	Largeur.	Longueur.	Largeur.	Hauteur.	Largeur.	Hauteur.	Longueur.	Largeur.	Hauteur.
<i>Vicence</i> , 1584.....	100 pi. 6 po. dans-œuvre.	102 pieds. dans-œuvre.	39 pi. 6 po. ou 42	97 pi. 2 po. ou 102	52 pieds.	67 pi. 8. po.	45 pi. 6 po.	21 pieds. ou 52 pi.	76 pi. 8 po.	45 pi. 6. po. ou 60 pi. 6 p. sous faite.
<i>Parme</i> , vers 1600.....	164 pieds. dans-œuvre.	92 pi. dans œuvre.	106 pi. ou 117	92 pieds.	82 pi. 6 po.	36 pieds.		120 pieds.	92 pieds.	
<i>Milan</i> , 1600.....	177. pieds. dans-œuvre.	81 pi. 6 po. dans-œuvre.	80 pieds. ou 86	44 pieds. ou 56	environ 40 pi.	42 pi. ou 46		60 pieds.	86 pieds.	
<i>S. Cassano à Venise</i> , 1637.....	à peu-près	semblable à	celui de Milan.							
<i>Modene</i> , 1638.....	à peu-près	semblable à	la Salle des Machines des Tuileries, à Paris.							
<i>Vérone</i> , 1717.....	d'une	moyenne	grandeur, & remarquable par la forme de la Salle.							
<i>Argentine à Rome</i> , 1732.....	176 pi. 2 po. dans-œuvre.	71 pieds. ou 77 ou 60 dans-œuvre.	56 pieds. ou 62	50 pieds. ou 62	45 pieds.	37 pieds.	36 pi. 6 po.	55 pi. ou 84 pi. 2 p. ou 115 pi. 2 po.	60 pi. ou 77	40 pi. ou 62 sous faite.
<i>Turin</i> , 1740.....	252 pieds. dans-œuvre.	100 pieds. dans-œuvre.	58 pieds. ou 65	51 pieds. ou 63	51 pieds.	42 pieds.	39 pieds.	72 pi. ou 106 ou 130	48 pi. ou 76	53 pi. ou 90 pi. sous faite.
<i>Saint-Charles à Naples</i> , 1744..	261 pieds. dans-œuvre.	120 pieds. dans-œuvre.	62 pi. 3 po. ou 68 pi. 9	67 pi. 2 po. ou 79 2	68 pi. 6 po.	48 pi. 3 po.	52 pieds.	96 pi. 6 po. ou 129 3	63 pi. 7 po. ou 106 1	64 pi. ou 99 pi. 6 po. sous faite.
<i>Bologne</i> , 1760.....	d'une	moyenne	grandeur, à peu-près com ne celui de Lyon.							
<i>Coven Garden</i> .....	174 pieds. hors-d'œuv.	92 pieds. hors-d'œuv.	42 pieds. du fond.	48 pieds. du fond.	35 pieds.	35 pieds.	25 pieds.	54 pi. ou 96	56 pieds.	63 pi. sous faite.
<i>Opéra de Londres</i> .....	170 pi. 6 po. hors d'œuv.	116 pi. ou 153 hors-d'œuv.	48 pi. du fond.	51 pi. du fond.	40 pieds.	39 pieds.	26 pieds.	59 pi. 6 po. ou 91 pi.	57 pieds.	36 pi. ou 60 sous faite.
<i>Berlin</i> .....	210 pieds. hors-d'œuv.	78 pieds. hors-d'œuv.	100 pieds.	39 pieds.			27 pieds.	64 pi. ou 85	66 pieds.	
<i>Madrid, Théâtre Royal</i> .....	204 pieds. dans-œuvre.	93 pieds. dans-œuvre.	55 pieds. ou 68	60 pieds. ou 78			81 pieds.	84 pi. ou 121	82 pieds.	
<i>Ancienne Comédie Française</i> , en 1689.	105 pieds. ou 110 dans-œuvre.	54 pieds. dans-œuvre.	50 pi. ou 55	26 pieds. ou 35 pi. 6 p.	31 pi. 6 po.	30 pieds.	26 pieds.	28 pieds. ou 49	53 pieds.	43 pi. 6 po. ou 70 pi. sous faite.
<i>Lyon</i> , en 1756.....	168 pieds. hors-d'œuv.	112 pieds. hors-d'œuv.	40 pieds. ou 46	33 pi. 6 po. ou 45 pi. 6 p.	41 pieds.	29 pi. 6 po.	30 pieds.	69 pi. ou 89 pi. 6 po.	50 pi. 6 po.	56 pi. sous clef.
<i>Versailles</i> , en 1769.....	198 pieds. hors-d'œuv.	112. pieds. hors-d'œuv.	58 pieds.	60 pieds.	48 pieds.	41 pieds.	34 pieds.	88 pi. 4 po. ou 104	63 pieds. ou 104	59 pi. 4 po. ou 86 pi. 8 p. sous faite.
<i>Opéra de Paris</i> , en 1770.....	182 pieds. hors-d'œuv.	108 pieds. hors-d'œuv.	50 pieds. ou 56	38 pieds. ou 50	41 pieds.	36 pieds.	31 pi. 6 po.	79 pi. 6 po. ou 117 pi. 6 po.	50 pi. ou 64	46 pi. 6 po. ou 68 pi. sous faite.
<i>Théâtre Moderne projeté par l'Auteur.</i>	292 pieds. hors-d'œuv.	213 pi. 6 po. hors-d'œuv.	43 pi. 6 po. ou 53 pi. 6 po.	87 pieds. ou 107	70 pieds.	50 pieds.	49 pi. 6 po.	106 pi. ou 125 pi. 6 po. ou 175	72 pieds. ou 107	89 pi. ou 110 sous faite.

ITALIE.

ANCIENNE ALLEMAGNE ESPAGNE.

FRANCE.

N. B. On a donné deux dimensions des Salles; l'une du nud de leurs murs, & l'autre du devant des loges pour celles qui se regardent; ou bien celles du fond au-devant de l'avant-scène; leur hauteur est de dessus le sol

du parterre, celle de l'avant-scène du dessus du Théâtre; & la hauteur des Théâtres du dessus de leurs planchers; on n'a eu aucun égard à la profondeur de leurs dessous; qui est très-peu de chose pour la plus grande partie.

## C H A P I T R E T R O I S I E M E.

*Description d'un Projet de Théâtre, dont la disposition est telle qu'on peut y donner divers genres de Spectacles, comme des Tragédies, des Comédies, des Opéra, des Concerts, des Bals, & même des Fêtes publiques.*

**A**VANT que d'entrer dans aucun détail au sujet du Projet dont il est ici question, j'ai cru ne pouvoir me dispenser de rendre compte des raisons qui m'ont déterminé à m'écarter de quelques usages reçus touchant la forme & la grandeur, soit de la Salle proprement dite, soit du Théâtre & de toutes les pièces qui leur sont accessoires, que j'ai augmentées, diminuées ou même supprimées tout-à-fait, selon que cela m'a paru le plus convenable pour la perfection de l'édifice en général, pour la commodité des Spectateurs, des Acteurs, & des Ouvriers attachés aux différents Spectacles; considérations qui sont essentielles, & qui une fois bien conçues, doivent servir à conduire l'Architecte dans la composition d'un monument de cette espece.

Un Théâtre tel que celui-ci, du moins selon l'idée que je m'en suis formée, doit être un édifice vaste, solidement construit, & situé dans un quartier de la Capitale également à la portée de tous les Citoyens, en observant cependant qu'il ne soit pas trop près des marchés, ni des principales rues, qui pour l'ordinaire sont embarrasées par les voitures de toutes especes, & dont il ne faut pas empêcher la circulation, autant que cela est possible.

Il doit être isolé de toutes parts, & par conséquent situé au milieu d'une place, dont l'étendue réponde à celle de l'édifice qu'elle contient, & à l'espace nécessaire pour que les voitures puissent s'y placer aisément, & laisser encore assez de voie pour que celles qui vont & viennent puissent circuler librement. Cette place doit être percée de plusieurs rues, dont les principales enfilent les lignes capitales de l'édifice, afin de lui procurer des points de vues convenables, pour que ceux qui arrivent puissent jouir facilement de son aspect, & pour que ceux qui sont dans l'intérieur jouissent également des différents points de vue, qui pour cela doivent être prolongés le plus qu'il est possible.

Il faut observer aussi que la face principale de l'édifice, dans lequel la salle se trouve placée, soit exposée au Nord, ou entre le Nord & le Levant, parce que les vents de cette région du ciel sont frais, & procurent un air pur & salubre, ce qui est très-essentiel pour conserver la santé des Spectateurs.

Quant au monument, sa forme & sa décoration doivent annoncer son usage; il faut qu'il soit un peu élevé au-dessus du sol de la place & entouré de portiques, tant au rez-de-chaussée qu'aux étages supérieurs, dans lesquels on puisse se promener à l'abri, avant ou pendant le Spectacle.

Ces portiques doivent être contigus avec les principales parties intérieures, comme la Salle & le Théâtre, afin de leur procurer de l'air & du jour, objets très-négligés dans nos Théâtres, quoique d'une nécessité indispensable. Il faut aussi observer que ces portiques soient parfaitement de plein-pied avec les corridors & autres pièces intérieures, afin de n'être pas obligé de monter ou de descendre en passant des uns aux autres.

En général les issues, tant des dedans que des dehors, doivent être nombreuses & bien situées, c'est-à-dire, qu'elles s'enfilent bien, pour faciliter la circulation des Spectateurs.

Il faut aussi qu'il y ait un nombre convenable d'escaliers qui conduisent aux différents étages. Ces escaliers doivent être vastes & d'un usage facile; leurs rampes droites, le plus qu'il est possible, & accompagnés de larges & fréquents paliers.

La Salle doit être vaste, sans cependant être trop grande, sa capacité devant être relative au nombre des Spectateurs qu'elle doit contenir le plus ordinairement, & encore plus à l'étendue des sons que forme la voix de l'Acteur, afin que les Spectateurs les plus éloignés puissent l'entendre aisément.

Quant à sa forme, elle doit être telle, que tous les Spectateurs voyent & entendent également bien, du moins ceux qui sont sur les mêmes rangs, & que ces

derniers soient placés de manière qu'ils ne se nuisent pas les uns aux autres, & qu'ils fassent eux-mêmes partie de la décoration de la salle, sans cependant confondre la différence des rangs établis par nos usages.

Il faut aussi avoir soin que la salle soit construite de manière qu'elle conserve non-seulement bien les sons, mais encore qu'elle les augmente le plus qu'il est possible, ce qui exige beaucoup de soins de la part de l'Architecte, & l'oblige à préférer certaines formes, qui, sans être absolument incompatibles avec une décoration régulière, l'empêchent de donner à cette même décoration autant de mouvement & de magnificence, qu'il auroit pu désirer.

La partie de la Salle dans laquelle se trouve comprise l'ouverture du Théâtre, c'est-à-dire, l'avant-scène, doit être lisse, je veux dire, dégagée de toute espèce de ressaut, dont les angles trop faillants & multipliés, pourroient arrêter la continuité des sons, & les empêcher de parvenir jusqu'aux Spectateurs; cette partie intermédiaire entre le Théâtre & la Salle étant absolument faite pour servir de repoussoir à la voix de l'Acteur.

L'ouverture du Théâtre doit être d'une grandeur relative à celle de la Salle; cependant il faut éviter de la faire trop petite, parce qu'il y auroit de la contradiction entre la grandeur de cette ouverture & celle des objets représentés sur le Théâtre: ceux-ci doivent être à peu-près de grandeur naturelle, rien n'étant si ridicule que de voir, par exemple, des décorations représentant une place publique ou un temple, ou tout autre objet d'une certaine grandeur, réduits à un si petit module, que la hauteur des Acteurs, qui est toujours la même, semble être colossale, comparaison faite avec celle de ces mêmes objets ainsi représentés.

Quant au Théâtre proprement dit; sa forme & sa grandeur demandent une étude toute particulière de la part de l'Architecte, s'il veut lui donner toute la perfection nécessaire; c'est pourquoi, avant que de rien décider à cet égard, on doit prendre une parfaite connoissance de la forme, de la grandeur & du jeu des machines théatrales, & généralement de toutes les autres parties relatives au Théâtre, précaution trop négligée jusqu'à présent par tous ceux qui ont construit nos Théâtres modernes.

Après avoir acquis ces connoissances, & même avant que d'arrêter un projet, il faut disposer le Théâtre selon la forme & la

grandeur que les machines exigent, & faire en sorte que la lumière & l'air y entrent au moins des deux côtés latéraux, tant sur le Théâtre proprement dit, que dans le dessous & dans le cintre ou partie supérieure, ce qui est absolument nécessaire, tant pour la conservation des machines théatrales, que pour faciliter le travail des Ouvriers & éviter les incendies auxquels nos Théâtres sont continuellement exposés, d'autant qu'on ne peut y travailler qu'à la lumière des chandelles.

Après la Salle & le Théâtre, il est d'autres pièces de nécessité, comme de vastes ateliers pour les Menuisiers & les Peintres; des loges ou chambres pour les Acteurs & Actrices, des salles ou chauffoirs communs pour les uns & les autres, une ou plusieurs salles pour les répétitions, un logement pour le Concierge, des chambres ou magasins pour ferrer les habits des Acteurs & autres effets, des latrines & des pissoirs privés & publics en nombre suffisant & placés convenablement, des logements pour les Portiers & autres Domestiques nécessaires, enfin des loges pour la distribution des billets, & un ou deux Cafés pour les rafraîchissements.

Toutes les différentes pièces dont je viens de faire l'énumération, doivent être placées convenablement à leurs usages, & accompagnées de tous les dégagements & de toutes les commodités qui leur sont nécessaires; mais quoique la plupart d'entre-elles soient d'une nécessité absolue, on ne doit les considérer que comme autant d'accessoires; relativement au monument en général, c'est-à-dire, qu'on ne doit point leur sacrifier les parties principales, qui sont la Salle & le Théâtre, pièces à la grandeur & à la commodité desquelles toutes les autres doivent céder.

Nos Théâtres modernes ont, pour la plupart, une vaste salle d'assemblée, qu'on nomme *Chauffoir public*; ces salles sont richement décorées, & se placent ordinairement au premier étage & sur la principale face de l'édifice, de sorte que la salle proprement dite se trouve derrière: cette disposition, à mon avis, n'est pas bonne, parce que la salle ainsi réculée est absolument privée d'air, & que c'est un défaut essentiel; d'ailleurs les chauffoirs publics ne me paroissent pas d'une nécessité absolue, puisqu'il n'y a pas le quart des Spectateurs qui en fassent usage, & que quand ils seroient absolument nécessaires, on pourroit également les placer sur le derrière de l'édifice, ce qui leveroit toute la difficulté.

La partie supérieure d'un édifice, de l'espece de celui dont je parle, demande beaucoup d'attention, tant pour la construction de la charpente de ses combles, que pour celle des réservoirs, qui doivent y être placés tout au pourtour, afin d'avoir en tout temps une quantité d'eau suffisante tant pour le service intérieur du bâtiment, que pour remédier aux accidents.

A ces réservoirs d'eau pluviale, on doit encore en joindre d'autres dans le bas de l'édifice, dans lesquels on conserveroit de l'eau de source ou de rivière, propre aux usages de la vie; ce qui seroit une double ressource en cas que celle des réservoirs supérieurs vint à manquer.

Je n'entrerai pas dans un plus grand détail touchant les observations qu'il est nécessaire de faire par rapport à la forme & à la construction des Théâtres, parce que ce détail me conduiroit au-delà des bornes que je me suis prescrites; d'ailleurs je ne ferois que répéter ce que plusieurs personnes habiles ont dit avant moi, & auxquelles il n'a peut-être manqué que l'occasion de construire un monument de cette espece, pour joindre l'exemple au précepte; supposé encore qu'avec beaucoup de talent ils eussent été assez heureux pour surmonter le préjugé & la force de l'usage, qui sont les plus grands obstacles que les hommes en place ayent à vaincre.

## SECTION PREMIERE.

*Idée générale du Théâtre projeté, par rapport à sa décoration extérieure.*

PLANCHE  
3.

L'ÉDIFICE dont l'élévation est représentée dans la Planche 3, forme par son plan un parallélogramme de 32 toises 1 pied 6 pouces de largeur, sur 45 toises 4 pieds de longueur, non compris la faillie des trottoirs qui l'entourent avec celle des perrons.

Sa hauteur est de 105 pieds 3 pouces ou 17 toises 3 pieds 3 pouces, du nud du pavé jusqu'au-dessus du socle qui couronne l'attique. Cette hauteur est bien la hauteur réelle, mais en apparence elle est réduite à 10 pieds de moins, parce que l'attique étant reculé d'environ 15 pieds du nud des colonnes de la face, j'ai été obligé de le surhausser de 10 pieds, afin qu'étant vu à 120 pieds de distance, il paroisse n'avoir que sa véritable hauteur, comme on le peut voir dans cette Planche.

La décoration de cet édifice annonce trois étages de hauteur, savoir 1<sup>o</sup>, un soubassement de 25 pieds de haut, non compris la hauteur du trottoir & de deux marches saillantes qui ont en tout 2 pieds 9 pouces; 2<sup>o</sup>, un Ordre Ionique moderne de 3 pieds de diamètre, élevé sur un socle de 4 pieds de hauteur, & couronné d'une balustrade de 6 pieds 9 pouces de hauteur; 3<sup>o</sup>, un attique de 32 pieds de hauteur réelle, & de 22 pieds de hauteur apparente, y compris un socle de 3 pieds 3 pouces dont il est couronné.

Les arcades du soubassement ont 10 pieds de largeur, sur 21 pieds 6 pouces de hauteur du dessus des marches saillantes; leurs pieds-droits ont 5 pieds de largeur, sur 4 pieds 8 pouces d'épaisseur, ce qui fait que les promenoirs ou galeries qui régner des

trois côtés de l'édifice ont 10 pieds 8 pouces de largeur entre les pieds-droits, qui tombent à l'à-plomb des socles qui supportent les colonnes du premier étage, lesquelles forment un péristyle de neuf entre-colonnements, qui ont 15 pieds de diamètre d'axe en axe.

Les entre-colonnements extérieurs sont fermés à la hauteur d'appui par des travées d'entre-lacs, dont le dessus regne avec le dessus des socles qui portent les colonnes, & ils n'ont de hauteur intérieurement, que 3 pieds 2 pouces, ainsi que ces derniers.

Les entre-colonnements du fond du péristyle, sont remplis par des portes croisées de 7 pieds de largeur, sur 15 pieds 6 pouces de hauteur; ces portes croisées sont ornées de chambranles & de contre-chambranles, & sont couronnées par une corniche relative à ces derniers.

Au-dessus des portes croisées, sont des croisées *mézanines* de 4 pieds 8 pouces de hauteur, sur 7 pieds de largeur, lesquelles sont ornées d'un cadre semblable aux chambranles des portes croisées.

Il auroit peut-être été à souhaiter qu'à la place des croisées *mézanines*, j'eusse fait usage de bas-reliefs qui auroient certainement mieux convenu; mais ces ouvertures m'étoient absolument nécessaires pour éclairer les corridors des secondes loges & leur donner de l'air, ce qui m'a fait en cette occasion préférer la commodité des dedans à la perfection des dehors.

Les deux extrémités du péristyle, sont terminées par deux pavillons de 29 pieds de largeur

PLANCHE  
3.

PLANCHE  
3.

largeur au premier étage, lesquels sont faillie de 5 pieds 6 pouces, sur la dernière colonne qui s'y trouve engagée d'un tiers de son diamètre.

Le milieu de ces pavillons est percé par des arcades de 9 pieds de largeur & de 20 pieds de hauteur, pris du sol intérieur du péristyle.

Les archivoltés & les pieds-droits de ces arcades sont enfermés dans des niches carrées, & sont couronnés par des bas-reliefs dont le dehors tombe à-plomb de ces dernières.

Au bas de ces arcades, sont des balcons en faillie portés par des consoles, ce qui est peut-être une licence; mais je m'y suis cru autorisé, afin de donner plus de grandeur à l'intérieur des salons que renferment ces pavillons, & en même-temps pour en augmenter la largeur & en diminuer la hauteur, du moins en apparence.

C'est cette même raison qui m'a engagé à orner de *refends* les soubassements qui portent ces pavillons, afin qu'étant ainsi divisés, ils paroissent moins hauts.

La partie supérieure de ces pavillons est terminée en *amortissements*, sur lesquels sont placés des groupes de figures représentant, l'un la Tragédie, & l'autre la Comédie, & sur les pavillons des faces latérales, la poésie lyrique & la pastorale.

Ces groupes terminent assez bien ces pavillons, & servent à les faire piramider sur les angles de l'édifice: cela m'a paru d'autant plus à propos que l'attique étant sur un plan circulaire, semble fuir vers les deux extrémités de sa longueur, & diminuer de hauteur; de manière qu'étant vu d'un point de distance convenable, sa partie supérieure forme une ligne circulaire, qui comme avantageusement le milieu de l'édifice: cependant il auroit été beaucoup mieux de supprimer tout-à-fait les pavillons & de faire régner la colonnade dans toute la largeur, parti que j'aurois certainement pris, si d'un côté la distribution intérieure ne m'avoit pas gêné, & encore plus des raisons de solidité; car si j'avois supprimé les pavillons des angles de mon édifice, rien n'auroit retenu la poussée des plates-bandes des trois péristyles dont il est entouré; de plus, j'avois besoin d'en fortifier les angles pour retenir la poussée des murs circulaires qui entourent ma salle, qui, sans être beaucoup chargés par les combles, ont cependant besoin d'avoir de forts points d'appui; d'un autre côté, ces quatre pavillons renferment dans leurs parties supérieures des

PLANCHE  
3.

réservoirs dans lesquels sont contenues les eaux provenant des terrasses des péristyles, que je n'aurois pas pu placer ailleurs, puisqu'il est nécessaire qu'ils soient au haut du bâtiment.

L'attique est d'une ordonnance moderne; il est décoré de pilastres dont les axes tombent à-plomb des trumeaux du mur extérieur du corridor des loges; les entre-pilastres sont remplis par des tables renfoncées, enfermées dans des niches carrées; & chacune de ces tables est ornée alternativement par une tête d'Apollon entourée de lauriers; une fleur-de-lys pareillement entourée, & d'un coq entouré de lys, tous symboles de la France.

La corniche de l'attique circule tout au pourtour, sans faire aucun ressaut; elle est surmontée d'un socle sur lequel, & à l'à-plomb des pilastres, sont placées des figures relatives au sujet.

En général tout l'édifice est entouré d'un trottoir de 35 pouces de hauteur, sur lequel on arrive par le moyen des perrons placés aux angles & au milieu de leur longueur. Ces trottoirs ont 5 pieds de largeur jusqu'au devant des marches qui montent au sol intérieur du rez-de-chaussée, qui, par leur moyen, se trouve élevé de 5 pieds au-dessus du niveau de la rue: j'ai pensé que cette élévation seroit très-avantageuse, non-seulement pour donner plus de dignité à l'extérieur de l'édifice, mais encore pour préserver son rez-de-chaussée de l'humidité de la rue, & par conséquent à le rendre plus sec & plus sain.

Les faces latérales sont parfaitement semblables à celles dont je viens de faire la description, à l'exception que d'après le pavillon d'angle donnant sur le derrière de l'édifice, il y a un arrière-corps de 77 pieds de longueur, dont la décoration & l'ordonnance sont les mêmes que celle du reste du monument, à l'exception que l'attique qui regne dans environ un tiers de sa longueur, n'est pas apparent, & que l'Ordre Ionique y est supprimé n'en ayant conservé que l'expression; afin de donner plus de simplicité à la décoration de ces arrière-corps, & les détacher en quelque sorte du reste de l'édifice.

Ces arrière-corps sont percés chacun de cinq croisées, d'une grandeur & d'une décoration semblables à celles des péristyles; & entre chacune d'elles il y a des tables saillantes, qui occupent la place des Ordres que j'ai supprimés, pour les raisons que j'ai données ci-dessus.

L

PLANCHE  
3.

Ces arrières-corps ne font pas un effet fort heureux dans la décoration des faces latérales de l'édifice, qu'ils rendent peu symétrique; mais ce défaut étoit inévitable dans la composition de mon plan, où j'avois besoin de placer de grands escaliers & des pièces d'habitation, ce que je n'aurois pu faire, si j'avois fait régner les péristiles dans toute la longueur des faces latérales.

La face de derrière de ce monument est composée d'un grand avant-corps de 24 toises de diamètre, pris du nud inférieur des colonnes dont il est décoré. Au milieu de cet avant-corps est une arcade de 24 pieds de largeur sur 45 pieds de hauteur, prise du sol du pavé de la rue. L'archivolte de cette arcade vient retomber sur le socle de l'Ordre du premier étage qui lui sert d'imposte, ainsi qu'au reste de la voûte qui suit cette arcade : celle-ci sert d'entrée & de point de vue au fond du Théâtre, comme je le dirai en son lieu.

Cette arcade est enfermée dans une espèce de niche carrée, au-dessus de laquelle est une croisée mézanine, servant à éclairer la pièce placée au-dessus de la voûte. Aux deux côtés de cette arcade, qui semble couper en deux la partie inférieure de cet avant-corps, sont percées trois ouvertures, tant dans le soubassement que dans le premier étage; celles du soubassement sont parfaitement semblables à celles des autres faces de l'édifice, & celles du premier étage aux croisées en arcade des pavillons des angles, parce que la grandeur de ces dernières répond mieux à la grandeur des pièces qu'elles éclairent, lesquelles ont 45 pieds de longueur, 40 de largeur & 42 de hauteur.

Ces croisées sont enfermées dans des entre-colonnements semblables à ceux des péristiles, à l'exception qu'à ceux des angles

& à ceux qui avoisinent l'arcade du milieu; il y a deux colonnes accouplées, pour donner plus de solidité à ces mêmes angles, & pour procurer un point d'appui plus considérable à la platte-bande du milieu de l'avant-corps, laquelle a 30 pieds de portée, ce qui est très-considérable, & ce qui m'a obligé à engager mes colonnes d'un quart de leur diamètre.

Les deux arrières-corps de cette façade, sont d'une décoration semblable à ceux des faces latérales, & ils sont renfoncés de 4 pieds du devant du nud inférieur des colonnes de l'avant-corps, & n'ont que 24 pieds de largeur, ce qui est bien peu considérable en raison de celles de l'avant-corps; mais ce dernier peut être considéré comme séparé en deux parties par l'arcade du milieu, ce qui diminue sa largeur de plus de la moitié; de plus, comme cette façade n'est pas la plus intéressante de tout l'édifice, j'ai cru pouvoir sacrifier quelques parties de sa décoration extérieure à la commodité des dedans & à la beauté de l'ensemble du plan en général.

Cette façade est couronnée par une balustrade comme tout le reste de l'édifice; mais elle n'a pas d'attique apparent; ce dernier qui tourne autour de la Salle & du Théâtre se trouvant trop éloigné pour être aperçu à un point de distance raisonnable, ainsi que le comble du Théâtre, qui, quoiqu'élevé de 31 pieds au-dessus de l'attique, ne peut être vu d'aucun côté.

Ce seroit peut-être ici le lieu de parler de la place qui doit contenir un monument de cette espèce, de sa grandeur & de ses principales issues; mais comme ce n'est qu'un projet, ce que j'en ai dit ci-dessus doit suffire: je vais passer maintenant à la description des plans & des coupes de ce même Projet.

## SECTION SECONDE.

### Description du Plan du Rez-de-chaussée.

PLANCHE  
4.

J'AI donné ci-dessus les dimensions générales de cet édifice, du moins quant à son extérieur; je vais maintenant entrer dans un détail plus circonstancié de son intérieur, afin de faire voir la marche que j'ai suivie, pour accorder, autant qu'il m'a été possible, la décoration extérieure avec la commodité des dedans.

Ce bâtiment, comme je l'ai dit plus haut, est entouré d'un trottoir saillant, sur lequel on monte par le moyen des trois perrons B, G, H, & par ceux qui sont aux angles des quatre pavillons. Ces perrons sont composés

de sept marches de 5 pouces de hauteur sur 14 de giron; & ceux du milieu des façades ont de largeur 60 pieds pris du bas, c'est-à-dire, à la première marche.

De dessus les trottoirs on monte encore cinq marches, dont deux sont extérieures & continuées dans toute la longueur des portiques, les trois autres sont comprises dans la largeur des arcades de ces derniers.

Les portiques I, I, viennent aboutir par leurs extrémités aux quatre salons L, L; de manière qu'on peut circuler à l'abri de la pluie & du soleil au pourtour de l'édifice, du moins

PLANCHE  
3.

PLANCHE  
4.

des trois côtés principaux, ce qui est très-nécessaire tant pour la commodité de ceux qui viennent au Spectacle que pour contenir les Domestiques, qui, pour l'ordinaire se rassemblent à une certaine heure pour attendre leurs maîtres.

Les salons *L, L*, ont 22 pieds de diamètre, & leurs ouvertures sont disposées de manière qu'elles pourroient être fermées par des portes vitrées, ce qui en feroit autant de pièces séparées, dans lesquelles, lors du mauvais temps & dans l'hiver, les Dames & les gens de distinction pourroient à la sortie du Spectacle attendre leurs équipages, qui viendroient les prendre au bas des perrons placés aux angles de ces salons. Les salons *L 1*, pourroient même rester fermés de cette manière dans toutes les saisons, parce qu'ils servent de vestibules à deux grands escaliers *M*, lesquels montent aux chauffoirs & aux loges des Acteurs & des Actrices, placés dans les entrefols, & aux salons du premier étage & aux périlstiles avec lesquels ils communiquent également.

Le fond des portiques *I, I*, forme des arcades dans lesquelles sont enfermées en arrière-corps des portes-croisées de 7 pieds 8 pouces de largeur sur 18 pieds 6 pouces de hauteur : une partie de ces portes sert d'entrée au corridor *N, N*, & les autres à éclairer toutes les pièces du rez-de-chauffée de l'intérieur de l'édifice, comme les grands escaliers *O, O*, les bureaux *b* pour la distribution des billets, le Théâtre & son dessous, &c.

Ces portes d'entrée *a, a, a*, sont au nombre de onze ; savoir cinq sur la face (la moitié du plan prise pour le tout) & trois à chaque face latérale, ce qui facilite la sortie des Spectateurs & empêche la confusion. Le corridor *N* a 10 pieds de largeur ; sa forme est circulaire, ce qui a donné le moyen de pratiquer à chaque angle de l'édifice des escaliers *O*, qui montent aux différents étages des loges.

L'intérieur de ce corridor est décoré d'arcades réelles & feintes correspondantes aux ouvertures du portique extérieur : parmi ces ouvertures, celles *Q*, donnent entrée au centre de la salle ; celles *R*, aux escaliers qui montent aux différents rangs de gradins ; & celles placées en face des grands escaliers, aux deux caffés *P*, situés sous les gradins de la salle.

Ces caffés ont 15 pieds de profondeur, sur 45 pieds de longueur moyenne, & 12 pieds de hauteur ; ils sont éclairés par deux croisées de 5 pieds de largeur, donnant sur les entrées *R*.

Sur le derrière des caffés, sont des pièces de décharge & des escaliers pour descendre aux caves de leurs dépendances.

Les cages des escaliers *O*, sont sur un plan triangulaire : cette forme leur a été donnée par celle des corridors intérieurs & extérieurs ; elles sont éclairées par deux croisées chacune, & renferment des escaliers doubles, dont les marches ont 5 pouces de hauteur, 14 pouces de largeur & 6 pieds de longueur en dedans de leurs limons.

Les rampes de ces escaliers sont droites, & viennent aboutir à des paliers formant les angles de la cage, qui sont d'une grandeur égale à la longueur des marches : j'ai dit plus haut que ces escaliers étoit doubles, c'est-à-dire, qu'il y en a deux enfermés dans une même cage, dont les rampes passent au-dessus les unes des autres, de manière que ceux qui montent ou descendent dans l'un de ces escaliers ne sont pas rencontrés par ceux qui montent ou descendent dans l'autre.

Des deux escaliers dont je parle, celui *d* ; monte au périlstile, & par conséquent aux premières loges qui y sont de plein-pied ; cet escalier est composé de 59 marches.

L'autre escalier *e*, monte aux entrefols, aux secondes loges & aux troisièmes.

Le premier escalier *d*, monte aussi également dans toute la hauteur de l'édifice ou du moins peut y monter, comme je l'expliquerai en faisant le détail du plan du premier étage.

À côté des grands escaliers *O*, sont les bureaux *b*, pour la distribution des billets ; & des latrines *c*, lesquelles sont répétées à tous les étages. J'ai dit qu'il y avoit cinq portes d'entrée à la principale face de l'édifice, cependant on pourroit se contenter de trois, & faire à la place de celles *a* des logements pour des Portiers, qui auroient encore une chambre dans l'entrefol *a 1*, pratiqué au-dessus, ce qui conviendrait d'autant mieux que ces pièces ont 9 pieds de largeur sur tous sens.

Les escaliers *f, f*, construits entre les murs qui soutiennent la colonnade du Théâtre, & ceux qui l'entourent ont 5 pieds 6 pouces de largeur ; leurs marches ont 6 pouces de hauteur sur 1 pied de largeur de giron ; ils conduisent à cinq paliers *b 1*, élevés de 7 pieds 6 pouces au-dessous du sol du rez-de-chauffée. Ces paliers donnent entrée à des escaliers conduisant au trottoir *d 1*, qui sépare le premier rang de gradins d'avec le second ; lequel trottoir se trouve de niveau avec l'entrefol *N 1*, dans lequel on communique, soit par la cage du grand escalier *O 1*, soit par les

précédents, en montant des paliers  $b\ 1$ , à ceux  $d\ 1$ : de ces seconds paliers on monte au second rang de gradins, soit par les escaliers en vis  $e\ 1$ , ou par ceux  $f\ 1$ .

Les pièces  $P\ 1$ , sont très-petites, ou du moins très-basses, étant prises dans le vuide des gradins supérieurs, c'est pourquoi elles ne peuvent gueres servir qu'à des dépôts pour serrer des choses de peu d'usage, ou pour servir de pissoirs.

Les latrines  $c\ 1$ , sont les mêmes que celles du rez-de-chaussée, excepté qu'elles sont plus vastes; & on y peut parvenir des différents rangs de gradins par les paliers  $d\ 1$ .

Les extrémités du corridor de l'entresol  $N\ 1$ , sont terminées au mur de refend, qui sépare la Salle d'avec le Théâtre, & par conséquent au-dessus des escaliers  $g$ , qui montent du corridor du rez-de-chaussée aux corridors  $S$ : ceux-ci régnerent au pourtour du Théâtre & au même niveau de ce dernier dont ils suivent la pente. Ces corridors sont élevés au-dessus du rez-de-chaussée de 7 pieds 6 pouces au nud des escaliers  $g$ , & de 10 pieds au fond du Théâtre.

L'élévation de ces corridors donne lieu à de grandes ouvertures  $h$ , qui servent à éclairer le dessous du Théâtre, & à y procurer de l'air.

L'escalier  $i$ , est de même hauteur que celui  $g$ , & il sert à monter sur l'avant-scène du Théâtre, & à des loges pratiquées dans la hauteur du premier gradin.

Les pièces  $l$ , servent de passage pour entrer sous l'avant-scène & dans l'orchestre  $T$ .

Les escaliers  $M$ , sont enfermés dans des cages de 15 pieds de largeur, sur 22 pieds de profondeur au rez-de-chaussée, 30 pieds à l'entresol  $M\ 1$ , & au premier étage où la largeur de ces cages est augmentée de 6 pieds, à cause des deux trottoirs que j'ai observés aux deux côtés de ces escaliers, comme on le verra en son lieu.

Les marches de ces escaliers ont 5 pouces de hauteur, 14 pouces de largeur, & 5 pieds de longueur de giron, dimensions qui m'ont été données par la grandeur de la cage, & par les différentes hauteurs où je devois nécessairement arriver.

La première rampe est de 15 marches, & la seconde de 9, en tout 24, ce qui produit 10 pieds, hauteur du fond du Théâtre, dans le corridor  $S$  duquel on entre par le palier  $g\ 1$ , pour, en passant par ce même corridor, arriver au palier  $h\ 1$ , & delà monter aux entresols où sont les pièces du département des Acteurs.

Du palier  $g\ 1$ , on monte 5 marches, après lesquelles on trouve un autre palier qui conduit à une rampe de 15 marches, au haut de laquelle est encore un autre palier qui occupe toute la largeur de la cage, & qui est en retraite sur le premier palier; de ce dernier on monte enfin une dernière rampe de 15 marches, & on arrive à la hauteur des périfiles.

Quoique l'ensemble des rampes de ces escaliers ne soit pas parfaitement régulier, ils ne laissent cependant pas de faire un très-bon effet, vu du bas, en sortant du salon ou vestibule  $L\ 1$ , & cela par rapport à la différente longueur des limons & à la disposition des paliers, qui étant en retraite les uns au-dessus des autres, laissent appercevoir la décoration de la partie supérieure de l'escalier. Le passage  $m$  donne entrée à un des escaliers  $A$ , & celui  $n$  à un semblable escalier, & à des galeries  $U$ , dont le sol est au niveau de celui de la rue, & où se trouvent des latrines  $t$ , à l'usage des Ouvriers du Théâtre. Le dessous des escaliers  $M$ , donne entrée aux pièces  $o$ , qui peuvent servir de logements à des Portiers; au-dessous desquels sont pratiqués des escaliers qui conduisent aux ateliers  $X$ .

Ces pièces, d'une nécessité absolue dans un édifice de cette espèce, ont leur sol de 19 pieds 6 pouces plus bas que celui de la rue; leur largeur est de 38 pieds, sur 73 1/2 pieds 9 pouces de longueur, & 36 pieds de hauteur du dessous du plancher qui passe droit dans toute sa surface.

La grandeur de ces ateliers est très-considérable sans doute; cependant il est des occasions où toute leur capacité est occupée, soit dans leur surface ou dans leur hauteur; sur tout ceux des Peintres qui ne sauroient avoir trop d'étendue.

L'atelier des Menuisiers pourroit cependant être moins grand que celui des Peintres, & on pourroit, au lieu des deux pieds-droits  $p, p$ , qui portent les murs de refend supérieurs, faire un mur plein qui diminueroit la longueur de l'atelier  $X$ , & procureroit une seconde pièce servant de petit magasin pour les choses d'un usage journalier.

Ces ateliers sont éclairés chacun par 7 croisées de 7 pieds 8 pouces de largeur, sur 11 pieds de hauteur, ce qui les rend très-clairs & en même-temps très-salubres. Dans un de leur angle est pratiqué un escalier  $q$ , lequel monte à un palier  $r$  en forme de balcon, qui se trouve au niveau de la rue, dans laquelle on peut sortir par le moyen du passage

PLANCHE  
4.

passage *s*, pratiqué entre le mur de la grande arcade, & celui qui porte la rampe douce *Y*, qui monte au corridor *f*, & par conséquent sur le Théâtre.

L'escalier *q* sert aussi à monter aux différents étages de l'échafaud des Peintres, lequel doit être construit le long du mur de l'atelier, & sur la grande longueur, en face des croisées.

Au-dessus des ateliers dont je viens de parler, sont pratiqués les loges des Acteurs & leurs foyers *R* 1; on arrive à ces derniers, par le palier *h* 1, au-dessus duquel il est élevé de 2 pieds 6 pouces: ces foyers ont 18 pieds de largeur & 38 de longueur sur 9 pieds de hauteur, qu'on trouvera peu considérable sans doute, mais qui ne pouvoit l'être guere davantage, parce que le plancher de ces pieces, & de tout l'entresol en général, est de 2 pieds 3 pouces plus bas que le dessus des impostes du soubassement des façades: ces foyers sont éclairés par quatre croisées, dont une opposée à la face d'entrée, & les trois autres sur leur grande longueur.

En face de ces croisées, sont pratiquées deux niches pour y placer des poëles destinés à échauffer, tant le foyer que le corridor *P* 1, dont l'entrée est placée entre les deux poëles, & qui est éclairé d'un bout par une grande croisée faisant partie de la porte des ateliers placés sous l'arcade *U*, & de l'autre par la croisée du milieu du foyer *R* 1. Ce corridor a 13 pieds 3 pouces de largeur sur 52 pieds de longueur, & sert de piece de communication aux loges ou chambres des Acteurs *Q* 1, qui ont chacune 11 pieds 3 pouces de largeur sur 12 pieds 9 pouces de longueur.

Ces pieces ne sont pas contiguës les unes aux autres, parce que l'espace qui les sépare est occupé par la retombée des arcs en pierre qui soutiennent le plancher du premier étage, lequel porte immédiatement dessus; & dans le vuide de ces retombées sont pratiquées des armoires qui rendent l'usage de ces pieces plus commode.

De ces douze loges, six sont éclairées par des croisées donnant sur la rue; mais elles ont le défaut de n'avoir point de cheminées: celles qui leur sont opposées en ont, mais elles ne peuvent tirer de jour que du corridor, & par des chassis vitrés placés au-dessus de la porte des autres.

A côté des loges adossées au corridor du Théâtre, sont pratiquées d'un côté des latrines *L* 1, & de l'autre, un passage *i* 1, par lequel les Acteurs peuvent descendre sur le

PLANCHE  
4.

corridor *S*, sans être obligés de passer par le foyer *R* 1, qui dans les grandes pieces pourroient servir de vestiaires pour les Chœurs & autres Acteurs subalternes.

La disposition de ces loges & de leurs foyers est d'autant plus avantageuse, que les Acteurs se trouvent placés d'un côté, & les Actrices de l'autre, sans avoir d'autre communication que par le corridor *S* du Théâtre, & que les uns & les autres sont très-proches de ce dernier, sur lequel ils peuvent entrer, soit par la grande porte du fond, ou par celles des faces latérales cotées *m* 1, sans nuire au service du Théâtre, ni être exposés à être blessés par la chute des décorations, comme cela peut arriver quelquefois.

Le Théâtre a 107 pieds de largeur pris du dedans des murs *B, B*, sur 83 pieds 6 pouces de profondeur, depuis le dedans du mur de l'arrière-scène *C, C*, jusqu'au dedans de celui de l'avant-scène *D*; & depuis celui-ci, jusqu'au devant de l'avant-scène qui passe par la ligne *G, H*, & par conséquent par le centre de la salle, il y a encore 26 pieds, ce qui fait en tout 109 pieds 6 pouces pour la profondeur du Théâtre, sans compter l'épaisseur du mur de l'arrière-scène, & la largeur de la galerie *S*, qui forment ensemble une profondeur de 16 pieds, dont on pourroit faire usage pour prolonger le lointain, supposé que cela fût nécessaire.

Des deux côtés de la largeur du Théâtre; s'élevent des murs *E, E*, percés chacun de trois arcades de 17 pieds de largeur; ces murs ont 6 pieds d'épaisseur, & sont distants de 11 pieds 6 pouces des côtés *B, B*; ce qui forme des galeries aux extrémités desquelles sont construits les quatre escaliers *A, A*, qui montent dans toute la hauteur de l'édifice, & qui ont des issues à tous les différents étages, pour faciliter le service des Ouvriers, par le moyen des corridors supérieurs qui tournent au pourtour du Théâtre.

Les murs *E E*, sont construits pour porter les différents étages de corridors, tant inférieurs que supérieurs, nécessaires pour la manœuvre des machines théâtrales, & en même-temps pour soutenir le poids de la charpente du comble, & de toutes les machines qui y sont placées.

La hauteur totale du Théâtre, depuis le sol du dessous, qui est de 30 pieds plus bas que celui de la rue, est de 122 pieds jusque sous l'entrait du premier plancher; & de ce dernier jusque sous le faitage de la plate-forme supérieure, il y a encore 41 pieds,

M

PLANCHE  
4.

ce qui produit en tout 163 pieds ou 27 toises 1 pied pour la hauteur totale de ce Théâtre, sur lequel je ne m'étendrai pas ici davantage, attendu que j'aurai lieu de le faire avec plus de précision, en faisant l'explication du plan du premier étage & des coupes de l'édifice.

C'est pour cette même raison que je n'ai point du tout parlé de la Salle proprement dite, & que je me suis contenté de décrire ses parties inférieures.

Les cavités cotées *u, u*, sont des ouvertures pratiquées dans toute la hauteur des murs du Théâtre, & qu'on nomme les *cheminées*; elles servent pour le passage des contre-poids des machines, tant du dessous que de la partie supérieure du Théâtre: celles cotées *x*, sont des puits dans lesquels passent des tuyaux de descentes pour la conduite des eaux: ces puits doivent avoir environ 3 pieds de diamètre, & être éclairés de distance en distance par des ouvertures en barbes-à-cannes, afin que les Ouvriers qui descendent dans ces puits pour la réparation des tuyaux, puissent y voir clair, ou du moins y respirer un air salubre.

Avant que de terminer la description de ce plan, il est bon de remarquer, 1<sup>o</sup>, que les enfilades y ont été observées autant qu'il a été possible, & que toutes les pièces d'un même étage sont de plein-pied, de manière qu'on peut passer des unes dans les autres sans être obligé de monter ni de descendre, chose essentielle à observer dans un édifice de cette espèce, dont on fait usage autant de nuit que de jour.

2<sup>o</sup>. Que les principales pièces, comme la Salle & le Théâtre, quoiqu'entourées de

galeries, sont éclairées dans toutes leurs parties, ce qui donne le moyen de leur procurer un air d'autant plus pur, qu'on peut le renouveler autant qu'on le juge à propos, avantage jusqu'à présent négligé dans la plus grande partie de nos Théâtres, quoique d'une nécessité absolue.

3<sup>o</sup>. Que les dégagements des principales pièces sont simples & par conséquent d'un usage commode & facile; que leurs issues sont nombreuses & disposées de manière que, quel que soit le nombre des Spectateurs, il ne peut y avoir de foule lors de leur sortie, puisque chaque étage de loges ou de gradins a des escaliers & des issues qui leur sont propres, quoiqu'ils correspondent tous les uns avec les autres, par les principaux corridors qui entourent la Salle & le Théâtre.

4<sup>o</sup>. Que la partie de l'édifice destinée aux Spectateurs, est totalement séparée de celle occupée par les Acteurs & les Ouvriers: la continuité de ces deux parties est interrompue par des grilles & des portes croisées qui en empêchant la communication, laissent néanmoins jouir du coup d'œil des percés & des enfilades, ainsi qu'on le verra dans les Planches suivantes.

5<sup>o</sup>. Enfin, qu'à la régularité de la décoration extérieure & à la commodité des dedans, j'ai joint toute la solidité nécessaire à un édifice de cette espèce, en observant que les principaux murs s'alignent les uns avec les autres dans toute la longueur ou la largeur de l'édifice, & qu'à tous les angles, tant intérieurs qu'extérieurs, il y ait des points d'appui suffisants pour en retenir les poussées.

PLANCHE  
4.

## SECTION TROISIEME.

### *Description du Plan du premier étage.*

PLANCHE  
5.

LA forme & les dimensions de ce plan, sont exactement les mêmes qu'à celui du rez-de-chaussée, à l'exception qu'au lieu des portiques ou galeries de ce dernier, ce sont ici des colonnades en péristiles qui circulent des trois côtés du bâtiment, ce qui lui procure des promenoirs d'autant plus agréables, que sans sortir des dedans, on peut jouir de la beauté des dehors & du Spectacle que forme le nombre des voitures, & des Citoyens de toute espèce qui se rendent au Spectacle. On arrive à ces colonnades par les escaliers *I, L*, qui donnent dans les corridors *N, N*, & par ceux *M*, dont la dernière rampe donne sur le palier *a*; de celui-

ci on passe dans le salon, & delà dans les péristiles; ou bien on passe sur les trottoirs *b, b*, pour se rendre sur le palier *c*, & delà dans l'anti-chambre *O*.

La cage supérieure de ces escaliers a 2 pieds de largeur, sur 30 pieds 3 pouces de longueur, & 34 pieds 6 pouces de hauteur prise du sol du premier étage: cette hauteur est un peu considérable, une pièce du périmètre de celle-ci ne pouvant avoir tout au plus que 30 pieds de hauteur, y compris le cintre de sa voûte, d'autant plus qu'elle est naturellement vue sur sa grande longueur; mais j'ai été obligé de lui donner plus de hauteur, afin de procurer du jour

PLANCHE  
5.

PLANCHE  
5.

& de l'air à des pieces situées au-dessus du corridor *N*; cependant il seroit beaucoup mieux d'éclairer ces pieces d'une autre maniere, & de diminuer la hauteur de cette cage, qui, comme je viens de le dire, est trop considérable.

Les grands côtés de la cage de ces escaliers sont percés de quatre croisées, dont deux donnent sur la rue, & les deux autres sur le corridor *N*, dans lequel elles donnent entrée.

Leur petit côté est percé par des arcades de 9 pieds de largeur & de 20 pieds de hauteur, dont l'une donne entrée aux salons circulaires des péristiles, & l'autre, qui n'est que feinte, renferme une porte à placard de 5 pieds de largeur sur 11 pieds 3 pouces d'ouverture, laquelle donne entrée à l'antichambre *O*.

Cette piece a 18 pieds 3 pouces de largeur, sur 38 pieds 6 pouces de longueur & 33 pieds de hauteur; cette hauteur est peut-être un peu considérable, mais elle m'a paru nécessaire pour répondre à celle du salon *P*, qui est de 42 pieds.

L'anti-chambre *O*, est éclairée par quatre croisées, dont une placée en face de la porte d'entrée, termine avantageusement l'enfilade du péristile: les trois autres sont sur le mur de face, & leurs axes enfilent la cheminée de cette piece & les deux portes d'entrée du salon *P*, lequel peut très-bien servir de chauffoir public.

Cette dernière piece a 45 pieds de largeur, 40 de profondeur, & 42 de hauteur sous la voûte; elle est éclairée par trois croisées de 9 pieds de largeur & 20 pieds de hauteur: ces croisées sont répétées par des arcades feintes pratiquées dans la face qui leur est opposée, & dans l'une desquelles (celle du milieu) est placée la cheminée.

On entre dans ce salon par deux portes à placard, lesquelles sont répétées dans la face qui leur est opposée, afin de rendre la décoration de cette piece parfaitement symétrique.

Dans une des arcades opposées aux croisées, est pratiquée une porte de dégagement *g*, par le moyen de laquelle on communique aux latrines *e*, & à un pissoir pratiqué sous la rampe de l'escalier *f*.

L'anti-chambre *S*, est semblable à celle *O*, à l'exception que la porte qui donne dans le salon *R*, est percée dans le milieu de sa longueur, & qu'au lieu de cheminées, il y a deux poëles placés aux deux côtés de la porte, & en face des croisées. Le salon *R*, a la même profondeur que le précédent; mais il n'a que 30 pieds de largeur sur 38

pieds de hauteur.

Ce salon n'est éclairé que par deux croisées, ce qui m'a obligé de mettre la cheminée sur le mur de refend & en face de la porte d'entrée. Cette piece peut servir de salle d'assemblée, soit pour les Directeurs du Théâtre, soit pour les répétitions, sa capacité étant assez considérable pour cela.

Derrière le salon *R* est pratiqué un petit appartement *Q*, propre à loger le Concierge: cet appartement n'est composé que de trois pieces au rez du salon *R*, & de deux autres dans l'étage pratiqué au-dessus, parce que celle du milieu monte de fond, afin d'éclairer les pieces adossées au Théâtre, par le moyen d'une lanterne en vitrages placée dans sa partie supérieure. L'appartement *Q* communique avec celui qui est placé au-dessus par le moyen de l'escalier *d*: & ceux cotés *f*, montent à l'étage pratiqué au-dessus de la grande arcade, & aux autres pieces qui sont au-dessus.

Des deux escaliers placés dans les cages *I* & *L*, l'un monte à la hauteur du corridor *N*, & finit en cet endroit, comme celui *h* de la cage *I*, ou bien il continue de monter dans toute la hauteur de l'édifice, comme celui de la cage *L*, coté *i*: dans l'un ou l'autre cas, les paliers de ces escaliers qui communiquent au corridor *N*, ne peuvent avoir de largeur que celle de la moitié de l'arcade servant de porte d'entrée, parce que, si ces paliers avoient une largeur égale à celle de cette dernière, comme cela devoit être, la rampe de l'autre escalier qui passe sous ces paliers, n'auroit pas assez d'échappée, c'est à dire, qu'il ne se trouveroit pas assez de hauteur entre le dessus des marches de cette dernière & le dessous de l'extrémité du palier. Quoi qu'il en soit, le défaut de largeur de ces paliers fait un très-mauvais effet, auquel on ne pourroit remédier qu'en augmentant la hauteur des marches, & en diminuant la largeur de leurs limons d'une quantité suffisante pour gagner assez d'échappement, d'où il résulteroit que les rampes seroient plus roides, ce qui seroit un autre inconvénient, ces sortes d'escaliers devant être très-doux; cependant il n'y auroit pas d'autre moyen d'éviter le défaut de largeur des paliers *h* & *i*: & dans ce cas les marches auroient 5 pouces 8 lignes, sur 1 pied 8 lignes.

Les corridors *N*, *N*, circulent autour de la Salle & du Théâtre, jusqu'aux escaliers *f*, *f*, placés derrière ce dernier, & sont fermés par des grilles *l*, *l*, à l'endroit du mur qui sépare la Salle d'avec le Théâtre, afin

PLANCHE  
5.

PLANCHE  
5.

que les Spectateurs n'ayent aucune espece de communication avec les Acteurs & les Ouvriers, du moins pendant le temps du Spectacle; mais ces grilles peuvent s'ouvrir quand on le juge à propos.

La Salle dans laquelle se placent les Spectateurs, forme un demi-cercle de 53 pieds 6 pouces de rayon, & par conséquent de 107 pieds de largeur du nud intérieur des murs. Sa profondeur jusqu'au devant du Théâtre, est de 70 pieds; de maniere que la faillie de l'avant-scène de ce dernier rentre dans l'intérieur de la Salle de 16 pieds 6 pouces, & passe justement par son centre indiqué par la ligne *G, H*.

L'intérieur de cette Salle est décoré d'une colonnade d'Ordre Composite de 2 pieds de diametre, élevé sur un socle de 4 pieds de hauteur, & ce dernier sur un soubassement de 21 pieds de haut, dans lequel sont placés les gradins qui doivent contenir une partie des Spectateurs; l'autre partie est placée dans les loges que forme la colonnade & au-dessus.

La faillie de la colonnade, depuis le nud du mur jusqu'au devant du socle qui porte les colonnes, est de 9 pieds; de maniere qu'il ne reste plus de distance depuis le devant des premieres loges jusqu'à l'avant-scène que 44 pieds 6 pouces; distance bien moindre que celle qui existe à tous nos Théâtres actuels, & qui étant par-tout la même à celui-ci, met tous les Spectateurs à portée d'entendre également bien.

Cette colonnade est composée de 17 entre-colonnements, lesquels forment autant de loges qui ont 9 pieds de largeur d'axe en axe; le milieu des deux dernières loges, c'est-à-dire, les plus proches du Théâtre, passe par l'axe de la Salle, & une de leurs colonnes est engagée dans des parties lisses, faisant des ressauts qui donnent naissance à deux tours creusés qui viennent rejoindre les colonnes de l'avant-scène dont elles occupent une partie de la profondeur. Ces tours creusés sont d'une même ordonnance que le reste de la Salle, à l'exception que j'en ai supprimé les Ordres, & que les décorations que j'ai substituées à ces derniers, ne seront que peintes; ces corps devant être absolument lisses, afin de servir de repoussoir à la voix de l'Acteur. La décoration du devant du Théâtre, ou, comme on dit communément, de l'avant-scène, est composé de six colonnes d'Ordre Composite de 3

(1) Si je n'avois pas craint de trop choquer les usages reçus, j'aurois porté la largeur de l'avant-scène jusqu'à 60 pieds au moins, ce qui auroit donné plus de vue sur le Théâtre, & par conséquent augmenté la commodité de la Salle; ce qu'on pourra

PLANCHE  
5.

pieds 4 pouces de diametre, & 33 pieds 4 pouces de hauteur; elles sont couronnées par un entablement architravé, orné de consoles, lequel a 5 pieds de hauteur, de maniere qu'il règne avec l'entablement régulier du reste de la Salle.

Des six colonnes qui forment la décoration de l'avant-scène, quatre sont en face, & les deux autres en retour, en tendant au point du Théâtre prolongé jusqu'au fond du dernier corridor de l'arrière-scène; & l'intervalle que produit l'arrangement de ces colonnes, forme des loges secrettes *T, T*, qui communiquent avec les escaliers des angles du Théâtre.

L'ouverture de l'avant-scène est de 50 pieds pris du nud des colonnes du devant, & sa hauteur est de 49 pieds 6 pouces, savoir un socle de 5 pieds, la hauteur de l'Ordre & son entablement de 38 pieds 4 pouces, plus 6 pieds 2 pouces d'élévation que j'ai donnés au couronnement de l'avant-scène, afin de lui procurer plus de grace.

L'ouverture de cette avant-scène est très-considérable & même la plus grande possible; du moins relativement aux usages reçus; mais il n'a pas été en mon pouvoir de la faire plus étroite, à cause de la forme du plan de la salle, qui, étant très-large, a exigé cette ouverture, afin que ceux qui sont placés dans les dernières loges puissent voir un peu avant dans l'intérieur du Théâtre; de plus, ces grandes ouvertures sont nécessaires lorsqu'on représente de grands sujets, ainsi que je l'ai dit ci-dessus, page 39 (1).

La hauteur de la Salle est de 75 pieds du dessus du sol du rez-de-chaussée jusqu'au milieu de la voûte, qui a de hauteur 21 pieds 3 pouces, à compter du dessus du socle qui couronne la colonnade d'Ordre Composite. La naissance du cintre de cette voûte, ne prend pas directement de dessus ce socle, mais de dessus le dernier rang de gradins placé au-dessus de la colonnade, de maniere que sa retombée n'est que de 18 pieds.

Cette voûte prend naissance à l'à-plomb des murs de la Salle dont elle suit le contour jusqu'au point *m*, d'après lequel elle forme une espece d'ellipse irréguliere *n, o, n*, dont le point *o*, qui est l'extrémité du petit axe, recule de 3 pieds 6 pouces d'après le nud de la plate-bande de l'avant-scène, indiquée sur le plan par une ligne ponctuée, ainsi que les faillies des corniches, tant de

toujours faire, en supprimant une partie de la décoration de l'avant-scène; cela seroit d'autant plus aisé, que j'ai disposé l'ouverture du mur de refend à cette intention.

l'avant-scène

PLANCHE

2.

l'avant-scène, que du pourtour de la salle. Cette voûte est lisse dans toute sa surface, & ne doit recevoir que des ornements peints, parce que la faillie des corps d'Architecture qu'on pourroit y pratiquer, comme les arcs doubleaux, les cadres, &c. empêcheroient la circulation & le renvoi des sons, auxquels, autant qu'il est possible, il ne faut apporter aucun obstacle.

C'est pour cette raison que j'ai reculé la naissance de la voûte jusqu'aux murs intérieurs, au lieu de la faire porter à l'à-plomb des colonnades, parce que cette dernière manière, quoique plus favorable à la beauté de la décoration, m'auroit obligé de supprimer le troisième rang des loges, c'est-à-dire, les gradins placés au-dessus des colonnades; ou bien, si j'eusse voulu les conserver, à percer des lunettes dans la voûte, qui auroient fait autant de trous où les sons se feroient absolument perdus; c'est pourquoi je n'ai pas voulu faire usage de ce moyen, aimant mieux agrandir le diamètre de la voûte & prendre le parti d'y peindre un ciel, ce qui alors leve toute difficulté, & augmente, du moins en apparence, le diamètre & la hauteur de la Salle.

La partie inférieure de cette dernière, est toute remplie de gradins ou sièges, sur lesquels se place une partie des Spectateurs.

Ces gradins sont divisés en trois parties, savoir celle *U*, placée au milieu de la Salle, qui comprend un espace de 32 pieds de largeur sur 16 pieds de profondeur, & dont les banquettes sont parallèles au devant du Théâtre.

Celles *X, X*; & *Y, Y*, disposées en demi-cercles concentriques à la colonnade & qui occupent, les deux ensemble, un espace de 27 pieds de profondeur; ces deux parties de gradins sont parfaitement semblables entre elles, & ne diffèrent que par leur étendue & le nombre de leurs issues.

L'espace *U*, que je nommerai le parquet, est composé de sept rangs de sièges distants les uns des autres de 2 pieds, y compris leur largeur de 10 pouces; ces sièges ont 17 pouces de hauteur, & sont placés sur un plancher qui est élevé du sol du rez-de-chauffée à la hauteur de 3 pieds 6 pouces du côté du Théâtre, & de 6 pieds à son extrémité opposée, ce qui lui donne 2 pieds 6 pouces de pente: cette élévation a été nécessaire, tant pour que ceux qui sont placés au dernier rang voyent commodément, que pour que ceux du premier, étant assis, ayent au moins la tête au-dessus du devant du Théâtre, qui est

élevé de 6 pieds 9 pouces au-dessus du sol du rez-de-chauffée.

On arrive au parquet par trois couloirs ou corridors cotés *Q* sur la Planche 4, lesquels viennent aboutir à un autre corridor circulaire *p, p*, dont la largeur, qui est de 4 pieds 6 pouces, est en partie cachée par la faillie du trottoir *q, q*, qui regne au bas du premier rang de gradins.

La surface du parquet est, comme je viens de le dire, inclinée de 2 pieds 6 pouces; mais cette inclinaison n'existe que dans le cas où il y a des sièges placés dessus, parce que quand on veut réunir le parquet avec le dessus du Théâtre, on le fait d'abord descendre dans le dessous pour retirer les sièges, & la strade sur laquelle ils sont placés, ce qui étant fait, on le fait remonter jusqu'à ce qu'il porte en dessous du trottoir du premier rang de gradins, & que par conséquent il affleure avec le devant du Théâtre.

L'espace coté *X, X*, contient six rangs de gradins ou banquettes de 2 pieds de largeur chaque, de 17 pouces de hauteur réelle, & de 11 pouces 4 lignes de hauteur apparente; le dessus d'un gradin étant plus élevé que le bas de celui qui est placé derrière, de 5 pouces 8 lignes: par ce moyen ils prennent moins de hauteur, & les pieds des Spectateurs placés sur les gradins supérieurs, ne gênent pas ceux qui sont placés devant eux, & ne gâtent pas leurs habits.

Le trottoir *q, q*, de ce premier rang de gradins, a 20 pouces de largeur; il est élevé de 7 pieds 6 pouces au-dessus du sol du rez-de-chauffée, & est entouré d'un balcon à hauteur d'appui, ainsi que le parquet *U*.

On arrive aux gradins *X, X*, par les cinq portes ou vomitoires *r, r*, lesquelles donnent entrée sur le palier *s, s*, qui circule entre le premier & le second rang de gradins; & de ce trottoir on descend par les escaliers *t, t*, pour se placer sur les gradins cotés *X, X*.

Il faut observer que ces escaliers, quoique vraiment existants, ne font pas perdre de place pour cela, parce que l'espace qu'ils occupent, est rempli par des prolongements de banquettes qui se rabattent lorsque les premiers rangs de gradins sont occupés.

Le second rang de gradins coté *Y, Y*, est comme le premier, composé de six rangs de banquettes prolongées dans la profondeur de l'avant-scène.

On arrive à ces gradins par les deux escaliers à vis, placés aux deux côtés de l'avant-scène, & par ceux de l'intérieur dont l'arrivée est en *Z*; & en passant par les paliers

N

PLANCHE

3.

PLANCHE  
5.

ou trottoirs  $x, x$ ; on descend les degrés  $u, u$ , pour se placer sur les banquettes à l'ordinaire.

Les quatre premiers rangs de ces banquettes sont interceptés par les ouvertures des vomitoires  $r, r$ , qui sont les seules places perdues dans l'enceinte de la Salle; on peut cependant, dans les cas extraordinaires y mettre des sièges mobiles.

Les pourtours des vomitoires sont entourés d'une grille ou balcon d'appui qui regne au devant des trottoirs  $y, y$ , afin qu'on ne coure pas le risque de s'y précipiter, & en même-temps pour séparer le second rang de gradins d'avec le premier: au haut de ces gradins, & d'après le trottoir  $x, x$ , il y a encore une autre rang de banquettes formant un premier socle à l'Ordre Composite de la colonnade, & sur lequel on peut placer beaucoup de monde adossé à l'appui des premières loges. Ces loges, au nombre de 17, ont 8 pieds 6 pouces de profondeur du dedans de leur appui, sur 9 pieds 6 pouces de largeur moyenne; elles ont quatre rangs de sièges, ce qui les rend doubles des loges ordinaires; cependant comme il arrive rarement qu'il y ait assez de Spectateurs pour occuper toutes ces places, j'y ai fait une cloison  $z, z$ , laquelle peut s'ôter au besoin, d'où il résulte que sans faire aucun changement à la forme de la Salle, j'en ai réellement diminué la capacité; de plus, cette cloison faite de bois uni, d'une épaisseur & d'une densité à peu-près égale, peut augmenter la force des sons en facilitant leur renvoi; son isolement du mur la rendant semblable au corps d'un instrument.

J'ai dit plus haut qu'on arrivoit au second rang de gradins par le palier  $Z$ ; mais il faut observer que ce palier occupe la loge du milieu de la Salle, & que par conséquent une entrée seroit très-mal en cette place, vu que cette loge est la plus avantageuse de toutes; c'est pourquoi on ne fera usage de cette entrée que pour sortir du Spectacle. La devanture & les banquettes de cette loge peuvent au moyen d'une machine très-simple s'enlever d'une hauteur suffisante pour procurer le passage des Spectateurs, qui par ce moyen auroient quatre issues pour sortir du second rang de gradins, issues qui sont d'autant plus nécessaires, que cet espace peut contenir plus de 625 personnes.

Avant que de passer à la partie du Théâtre, il est bon de dire quelque chose des changements que j'ai faits dans la Salle, relativement aux usages reçus: ces change-

ments sont de deux especes; les uns ont pour objet la forme de la Salle, & les autres la maniere d'y placer les Spectateurs.

Quant à la forme de la Salle, je crois qu'il est inutile de faire de vains efforts pour persuader que celle que j'ai employée est la meilleure; je ne ferois que répéter ce qu'on a dit avant moi à ce sujet, & peut-être mieux que je ne le pourrois faire. Pour ce qui est de la maniere de placer les Spectateurs, c'est tout autre chose, cela tient à des usages reçus, peut-être même à des préjugés, qui, par l'usage & la longueur des temps, ont acquis assez de force pour que ceux même qui pensent le mieux à cet égard, croient devoir ne pas s'en trop écarter; & si je l'ai fait ici, ce n'est que parce que c'est un projet; dans lequel par conséquent j'ai cru pouvoir m'écarter de la route ordinaire.

Un des changements les plus considérables que j'aye faits dans la maniere de placer les Spectateurs, c'est qu'au lieu d'avoir réservé au milieu de la Salle un lieu vuide nommé parterre, où les Spectateurs se tiennent debout, j'ai rempli son intérieur par des banquettes parallèles au Théâtre, comme celles  $U$ , placées au centre; & au pourtour de ces dernières par d'autres banquettes disposées en forme de gradins circulaires, au-dessus desquels l'Ordre qui décore la Salle prend naissance. De cette nouvelle disposition, il résulte deux grands avantages, savoir la plus grande commodité des Spectateurs, & beaucoup de tranquillité dans le Spectacle: par là ceux qui composent le plus ordinairement l'assemblée du parterre, seront non-seulement tous assis, mais encore assez éloignés du Théâtre pour qu'il n'y ait pas à craindre qu'ils puissent, par le bruit qu'ils font, interrompre les Acteurs; l'espace  $Y, Y$ , étant destiné à prendre la place du parterre, c'est-à-dire, à contenir les mêmes Spectateurs, & en pareil nombre, du moins à peu de chose près.

Dans l'arrangement de mon plan, la partie  $X, X$ , pourra contenir les mêmes Spectateurs que l'amphitheatre de nos Théâtres actuels, & même beaucoup davantage, ce qui ne changera rien à l'ordre établi dans nos Spectacles pour la différence des places, vu que les premières & les secondes loges seront toujours réservées pour les Dames & pour les personnes de distinction: de plus, rien n'empêcheroit de faire des especes de loges dans le rang de gradins inférieur, c'est-à-dire, d'y séparer des espaces capables de contenir certain nombre de personnes, par le

PLANCHE  
5.

PLANCHE

moyen de cloisons de bois minces, ou, ce qui seroit encore mieux, par des appuis de fer garnis de fil de laiton, qui tiendroient peu de place & ne nuiroient en rien à la régularité de la décoration. De la suppression du parterre il résulte encore cet avantage, que les Acteurs sont tous vus de face, & non en dessous, comme cela arrive lorsqu'on est placé au parterre, situation vraiment désavantageuse & qui ne peut être bonne que dans un auditoire, & non dans un Spectacle.

J'ai aussi fait quelques changements, dans l'arrangement des loges, ou pour mieux dire de ce qui en tient lieu, parce qu'au lieu d'avoir, selon l'usage qui commence à dominer à présent, placé sur les murs intérieurs de la Salle plusieurs rangs de balcons, soit à l'aplomb les uns des autres ou en retraite, ce qui est mieux, j'y ait fait une colonnade, dont chaque entre-colonnement sert de loge, ce qui fait un bien meilleur effet que ces balcons suspendus, qui, quelque bien décorés qu'ils soient, ont toujours l'air d'être postiches, & annoncent plutôt une restauration, que l'exécution d'un monument dont toutes les parties sont faites les unes pour les autres, & le tout ensemble en raison de sa destination.

Je ne saurois cependant dissimuler ici que si une colonnade, comme celle-ci, décore avantageusement une salle, le plein des colonnes est un grand inconvénient pour ceux qui sont placés au second rang des loges, & sur-tout de celles qui se trouvent sur le côté de la salle, parce qu'il y a des instants où ils perdent de vue les Acteurs, ce qui est très-désagréable, & qui seroit même un défaut intolérable dans une petite salle. On pourroit sur un autre plan; mais comme celle-ci est très-grande, cet inconvénient se réduit presque à rien; de plus, l'étendue de chaque loge, permet aux personnes placées au second rang de s'avancer ou de se reculer, de façon que les colonnes ne leur nuisent point ou du moins très-peu: cela est d'autant plus facile, qu'aux premières loges sur-tout, les devantures ou appuis sont portés au devant des socles des colonnes, de sorte que la seconde banquette n'est pas beaucoup éloignée de ces dernières.

Des changements dont je viens de rendre compte, il résulte plusieurs avantages, 1<sup>o</sup>, que la décoration de la Salle devient très-régulière & d'une richesse analogue à sa destination; 2<sup>o</sup>, que tous les Spectateurs sont placés commodément, & tous à portée de bien

entendre & de bien voir; 3<sup>o</sup>, enfin, que le pourtour de la Salle pris du devant de l'avant-scène, quoique d'une étendue égale à celui de l'ancienne Comédie Française, me donne le moyen, d'après la forme que je lui ai donnée, d'y placer moitié plus de Spectateurs, comme on va le voir ci-après.

PLANCHE

5.

Le parquet de ma Salle peut contenir	
115 personnes, ci. . . . .	115
Les six premiers rangs de gradins,	
316 personnes, ci. . . . .	316
Les six autres rangs de gradins supérieurs,	
533 personnes, ci. . . . .	533
La banquette au bas de la colonnade,	
92 personnes, ci. . . . .	92
Les 16 premières loges, à 19 personnes	
chacune, savoir 4 sur la première	
banquette & 5 sur chacune des 3	
autres, 304 personnes, ci. . . . .	304
Les 17 secondes loges, à 19 personnes	
chacune, 323 personnes, ci. . . . .	323
Les 3 rangs de banquettes au-dessus de	
la colonnade, 300 personnes, ci. . . . .	300
	Total 1983

Je ne comprends pas ici tous ceux qui peuvent être placés dans les loges de l'avant-scène, à l'entrée des vomitoires & ailleurs; ce qui seroit encore un nombre de plus de 200 personnes; de sorte que dans les occasions de presse, cette Salle pourroit contenir 2000, 3 à 400 personnes; & l'ancienne Salle de la Comédie n'en tenoit que 1306, savoir:

Pour le parquet, 104 personnes, ci. . . . .	104
Au parterre, 600 personnes, ci. . . . .	600
A l'arrière-scène, 90 personnes, ci. . . . .	90
Aux premières loges & balcons. . . . .	168
Aux secondes & troisièmes loges, 344	
personnes, ci. . . . .	344
	Total 1306

Après la Salle, le Théâtre est la pièce la plus importante de tout l'édifice, ainsi que je l'ai déjà dit; mais comme je me suis étendu sur la forme de son plan en expliquant la Planche précédente, je n'en parlerai pas ici, si ce n'est pour faire connoître que toute la perfection d'une pièce de cette espèce, consiste non-seulement dans la solidité de sa construction, mais encore dans la disposition générale de toutes ses parties, lesquelles sont dépendantes les unes des autres, & toutes ensemble des machines théâtrales qu'elles doivent contenir; d'où il suit qu'on ne peut rien arrêter touchant la forme & la grandeur d'un Théâtre

si auparavant on ne s'est rendu compte de la forme & de la grandeur des machines de toutes especes, afin de prévoir tous les inconvénients qui peuvent se rencontrer lors de l'exécution, & d'en rendre le service le plus prompt & le plus aisé qu'il est possible.

## SECTION QUATRIÈME.

*Description des Plans du troisieme étage, & des combles.*

La figure 1 de cette Planche, représente le plan du troisieme étage de cet édifice, tant à l'endroit de la Salle que du Théâtre, & par conséquent le plan des terrasses qui couvrent les périfiles, ainsi qu'une partie des bâtimens de derriere.

On arrive au corridor *I, I*, des troisiemes loges, par les grands escaliers *L*, qui y communiquent chacun par deux ouvertures, dont l'une *a*, répond à l'escalier de l'entresol des secondes & troisiemes loges où il se termine, & l'autre *b*, à celui des premieres, qui, au besoin, peut également servir aux secondes.

Ce corridor *I*, circule au pourtour de la Salle, ainsi que ceux des étages inférieurs, & on entre dans la Salle, par cinq ouvertures qui répondent aux gradins *M*, placés au-dessus de la colonnade. Ces gradins forment le troisieme & dernier étage de loges, qu'on nomme ordinairement le paradis.

Ce corridor, ainsi que la partie supérieure des grands escaliers, est éclairé par des croisées comprises dans la hauteur du socle qui sert à exhausser l'attique placé au-dessus, & ces croisées servent en même-temps de portes pour passer du corridor sur les terrasses *N, N*, des périfiles extérieurs, sur lesquelles on peut prendre l'air dans la belle saison.

Ces terrasses sont terminées à leurs extrémités par la partie supérieure des quatre pavillons des angles, ce qui empêche leur communication à l'extérieur, à moins qu'on ne voulût laisser libre les portes *c, c*, qui donnent entrée dans l'intérieur de ces mêmes pavillons, où sont placés les réservoirs *O, O*, qui reçoivent les eaux provenant des terrasses : dans ce cas, il faudroit non-seulement entourer ces réservoirs d'une balustrade de fer, mais les couvrir entièrement par un grillage, afin d'éviter les accidents.

Le corridor *P, P*, qui est de plein-pied à celui *I, I*, circule également au pourtour du Théâtre, & on y arrive, tant par ce dernier corridor, dont il n'est séparé que par une grille *d*, que par les quatre escaliers

du Théâtre, & par ceux *Q*, qui prennent naissance à la hauteur du premier étage, comme on l'a pu voir à la Planche 5.

C'est dans ce corridor que sont placés les dix réservoirs *R, R*, dans lesquels sont conservées les eaux provenant des combles, tant de la salle que du Théâtre, pour servir en cas d'incendie.

Ces réservoirs sont écartés les uns des autres, afin de pouvoir placer entre eux des corps de pompes qu'on pourroit faire agir sans nuire en aucune maniere à la circulation des travailleurs; chose très-essentielle à observer, vu le tumulte & la confusion qui regnent nécessairement dans ces cas-là.

Le corridor *P* a plusieurs issues qui donnent tant dans les réservoirs des deux pavillons latéraux, que sur les terrasses des escaliers, & dans l'étage en galetas pratiqué au-dessus des salons, pour faciliter la circulation dont je viens de parler, & pour assurer une retraite aux travailleurs en cas d'accident. C'est pour cette même raison que j'ai placé dans les angles du corridor les deux escaliers *S*, qui montent aux terrasses dont est entouré le comble de la Salle, afin que si ceux du Théâtre devoient impraticables; ceux-ci puissent y suppléer.

Le plan de l'intérieur du Théâtre ne differe en rien de celui du premier étage, à l'exception que dans celui-ci on voit l'étendue des corridors des machines avec les ouvertures *T*, qui doivent être remplies par de fortes trapes de bois qu'on ouvre & ferme au besoin.

La figure 2 représente le plan supérieur de l'édifice, pris à la naissance des combles tant du Théâtre que de la Salle, ce qui fait qu'à cette dernière on voit le plan de l'attique qui l'entoure, lequel est plein dans tout son pourtour, à l'exception de deux portes *e, e*, par lesquelles on passe de la terrasse *U* sur celle *X* qui termine la cage des grands escaliers.

La terrasse *U* communique aux deux réservoirs *Y*, placés au-dessus du corridor du troisieme étage, lesquels réservoirs reçoivent en premier les eaux du comble du Théâtre, tant

PLANCHE  
6.

tant pour servir au besoin dans la partie supérieure de ce dernier, que pour faciliter le renouvellement des eaux des réservoirs inférieurs auxquels ceux-ci pourroient en quelque sorte servir de supplément: cela est d'autant plus à propos qu'on ne rechangeroit pas l'eau de ces derniers tout à la fois, mais à des temps différents & à l'approche de la saison pluvieuse, c'est-à-dire, vers le temps des Equinoxes.

La partie supérieure du Théâtre n'offre rien de particulier, ou du moins, qui exige une description détaillée; ce que j'ai dit jusqu'à présent à ce sujet, & ce que je dirai dans la suite, joint à l'inspection de ce plan, doit suffire; c'est pourquoi je vais passer tout de suite à l'explication des coupes de mon projet, après avoir fait quelques observations au sujet du plan dont je viens de faire la description, sur-tout relativement aux précautions que j'ai prises par rapport aux incendies.

Personne n'ignore combien les incendies sont à craindre dans les maisons particulieres, & à plus forte raison dans les édifices publics, sur-tout ceux dont il est ici question, qui renferment à certaines heures un grand nombre de Citoyens de tous les rangs & de tous les états, & qui, quelque solidement construits qu'ils puissent être, sont continuellement exposés aux accidents du feu, eu égard à la quantité des lumieres & des matieres combustibles dont ils sont nécessairement remplis; c'est pourquoi je crois qu'il est inutile de faire de grands efforts pour prouver combien les précautions que je recommande ici sont utiles & nécessaires.

Ces précautions sont de deux sortes, savoir celles qui tiennent au local de l'édifice, & celles qui lui sont accessoires.

Les premières consistent, tant dans la solidité de la construction que dans la disposition des issues, qui, non-seulement doivent être nombreuses pour faciliter, dans un instant, la sortie de la multitude des Spectateurs, mais encore d'un usage facile & simple, pour que dans un moment de trouble, comme un incendie ou tout autre accident, tant ceux qui ont coutume de fréquenter le spectacle, que les Etrangers & les Citoyens qui n'en connoitroient par le local, puissent se mettre promptement en sûreté.

La seconde espece de précaution consiste dans une quantité suffisante de réservoirs pleins d'eau & de pompes prêtes aux besoins, & placés de maniere qu'ils soyent toujours

en état de servir, & par conséquent à l'endroit qu'ils doivent occuper, de maniere que leur service n'interrompé point la circulation des travailleurs qui doivent non-seulement être libres, mais encore avoir des retraites sûres qui les mettent à l'abri du danger, ce qui augmente leur courage, & si je l'ose dire, l'intrépidité dont ils ont besoin.

Quant aux réservoirs, il faut qu'ils entourent particulièrement le Théâtre, au haut duquel ils sont d'autant mieux placés, qu'ils sont à la portée des Pompiers: sans cela on ne pourroit que très-difficilement faire usage des pompes, si elles étoient placées au bas du Théâtre, vu la quantité de choses de toute espece dont il est embarrassé.

De plus, le service des pompes ainsi éloigné, ne fait pas un grand effet, au lieu qu'étant dirigées du haut & proche des réservoirs, on seroit à portée d'en tirer tout le parti possible, & de perdre moins d'eau, qui, quelque abondante qu'elle soit, n'est jamais en trop grande quantité. Il est bon d'observer qu'il faut que les réservoirs ainsi placés contiennent autant d'eau, qu'il est possible, du moins autant que les eaux pluviales peuvent en fournir, afin qu'on soit à portée de noyer tout de suite la partie embrasée, & n'être pas obligé d'attendre des secours étrangers, qui, quelques prompts, qu'ils puissent être, arrivent toujours trop tard: c'est ce que j'ai fait ici, où les réservoirs qui sont placés au haut de mon Théâtre, à les estimer à leur plus petite capacité, contiennent plus de 14 à 15 milles pieds cubes d'eau, sans toute celle des réservoirs inférieurs qui pourroient en contenir une quantité encore plus considérable: cela seroit certainement suffisant pour être en état de se passer de secours étrangers, ou du moins de les attendre sans crainte.

On m'objectera peut-être que les accidents dont je parle arrivent rarement, ce qui est heureusement vrai; mais enfin ils arrivent quelquefois & peuvent encore arriver, d'où il faut conclure que les précautions que je recommande sont nécessaires, tant pour prévenir le mal, qu'y remédier s'il arrive; & supposé même qu'il n'arrivât jamais, tranquilliser l'esprit des Spectateurs, qui, lorsqu'ils viennent à réfléchir sur les dangers où la mauvaise construction de nos Spectacles les exposent continuellement, n'y assistent pas sans un sentiment de crainte qui trouble une partie du plaisir qu'ils y goûtent; ce qui ne seroit pas s'ils étoient persuadés que quelque chose qui

PLANCHE  
6.

PLANCHE  
6.

puisse arriver, rien ne pourroit empêcher ou retarder leur sortie, qui, dans ce cas-là, est toujours une fuite très-précipitée (1).

Par la forme & la disposition de mon projet, je crois avoir suffisamment pourvu à la conservation & à celle des Spectateurs, ainsi qu'on l'a pu voir jusqu'à présent & qu'on le

verra encore mieux, lorsque j'aurai fait la description des coupes de ce même projet: si j'ai semblé m'appesantir un peu sur les précautions que je recommande si fort, c'est qu'elles ont été trop négligées jusqu'à présent, à l'instant même de la construction de nos Salles de Spectacles.

PLANCHE  
6.

## SECTION CINQUIÈME.

*Description de la coupe de la Salle prise sur la ligne G, H.*

PLANCHE  
7.

LA Planche 7 représente la coupe de la Salle prise en face & au nud de l'avant-scène, de manière qu'elle passe par l'axe d'une des principales enfilades de l'édifice; ce qui m'a donné le moyen d'en faire voir toutes les issues.

Au dessous du rez-de-chauffée sont des caves ou souterrains de 14 pieds de hauteur sous clef, lesquels répondent à toutes les pièces de dessus, de manière que le plan de ces souterrains est exactement le même que celui du rez-de-chauffée, du moins pour les formes générales, & aux changements près; qu'exige la solidité de la construction.

Au centre de l'édifice & au niveau du rez-de-chauffée est le dessous du parquet, c'est-à-dire, le souterrain dans lequel il descend lorsqu'on veut ôter les banquettes de dessus pour le faire remonter ensuite au niveau du Théâtre: ce dessous a 24 pieds 6 pouces de profondeur & 37 pieds de largeur dans son grand diamètre; il est disposé en retraite au nud des autres souterrains, afin de procurer un repos au plancher du parquet qui vient s'appuyer dessus.

Dans le milieu & au fond de ce dessous, est une porte qui communique avec le dessous du Théâtre; & les trois autres ouvertures pratiquées au-dessous du souterrain du parquet, sont des corridors qui tournent au pourtour de ce même souterrain, pour communiquer aux cheminées des contre poids, qui servent à faire monter le parquet que je n'ai pas représenté ici, afin de laisser voir le devant de l'avant-scène. Au rez-de-chauffée on voit

d'abord la coupe des promenoirs ou galeries extérieurs, au fond desquels paroissent les escaliers qui conduisent au premier étage. En avançant du côté du Théâtre, on voit la coupe du corridor, dont la hauteur est divisée par le plancher de l'entresol, qui est de niveau avec le dessus du premier rang de gradins. Au fond du corridor, sont les escaliers qui conduisent au corridor du Théâtre: celui-ci est séparé du premier par une grille de fer, au-dessus de laquelle & dans un plan un peu plus avancé, est un mur où l'on a pratiqué une ouverture en forme d'œil-de-bœuf, qui sert à éclairer le corridor d'entresol qu'il termine. En avançant toujours on entre sous le passage qui conduit au parquet; ce passage a 6 pieds 9 pouces de hauteur à ses deux extrémités, hauteur qui a été bornée par celle des paliers sur lesquels ces passages sont pratiqués.

En entrant sous ces passages on voit à rez-de-chauffée l'escalier qui conduit sur le Théâtre & aux loges construites sous le second rang de gradins; & au-dessus du palier qui termine la hauteur du passage, on voit dans le fond l'escalier qui conduit au second rang de gradins.

D'après le palier, en avançant au centre de l'édifice, on rencontre l'escalier des vomitoires, lequel est vu en coupe, ainsi que la partie supérieure du second gradin. L'élévation de cet escalier m'a donné la facilité d'élever la partie intermédiaire du passage, ce qui le fait paroître moins écrasé & lui procure plus d'air. Au premier étage on voit la coupe des

PLANCHE  
7.

(1) J'ai été témoin de l'effet que la crainte du danger, sans être même réel, peut faire sur une multitude. Un jour que j'étois à la Comédie Italienne où l'on donnoit le Déserteur, (c'étoit en 1771) comme on faisoit le changement pour le cinquième Acte, une voix s'écria: *au feu; nous allons périr.* Au même instant tous les Spectateurs, sans examiner s'il étoit vrai que le feu fût quelque part, se retournent & se précipitent vers la porte; & dans l'espace de quelques secondes, le vestibule, les corridors & les escaliers des loges furent remplis de gens effrayés qui s'y précipitoient les uns sur les autres, au danger d'y être écrasés ou étouffés; tant ils étoient persuadés que le feu étoit véritablement dans la Salle, quoique pas un seul n'eût vu de feu, ni même senti de fumée. Je fus moi-même emporté par la foule, où je restai

assez long-temps pour craindre, non pas d'y être brûlé, puisqu'il n'y avoit pas de feu, mais d'y être étouffé, ou d'avoir quelques membres rompus: enfin, après s'être bien pressés, ceux qui étoient les plus proches de la salle, s'étant assez remis de leur frayeur pour regarder derrière eux, & voyant qu'il n'y avoit pas de feu, y rentrèrent & engagerent ceux qui les précédoient à en faire autant, ce qu'ils ne firent en partie que forcément, & parce que la porte extérieure avoit été fermée à l'instant même qu'on s'aperçut de l'émotion des Spectateurs: précaution fort sage, & qui, comme j'en suis persuadé, à sauvé la vie, ou du moins les membres à une infinité de personnes qui en furent quittes pour la peur.

PLANCHE  
7.

péristiles, au fond desquels & au travers de l'arcade des pavillons, on aperçoit la porte qui donne entrée à l'anti-chambre du chauffoir. D'après les péristiles, on voit la coupe des corridors des premières & secondes loges; celui des premières est prolongé jusque derrière le Théâtre, mais il y a une grille placée à l'endroit du mur qui sépare la Salle d'avec le Théâtre, afin d'empêcher la communication de ces deux pièces, comme je l'ai dit plus haut: le corridor des secondes loges ne regne qu'au pourtour de la salle, & chacune de ses extrémités est terminée par un balcon qui donne sur le corridor du Théâtre, lequel monte de fond, comme on le verra ci-après.

Le corridor des troisièmes loges regne au pourtour de tout l'édifice; mais il est fermé par des grilles posés à l'à-plomb de celles des autres corridors, & pour la même raison: de plus, ce corridor, dans le pourtour du Théâtre, est occupé par des réservoirs, des corps de pompes & autres choses nécessaires pour remédier aux incendies. Le sol du corridor des troisièmes loges est un peu élevé, par rapport à elles; il auroit été à souhaiter qu'il fût plus bas au moins de 6 pieds, ce que j'aurois certainement fait, si la solidité de la construction ne m'avoit pas obligé de faire régner ensemble le sol de ce corridor avec celui des terrasses qui couvrent les péristiles, afin que les poussées des deux voûtes en faisant effort l'une contre l'autre, se soutiennent mutuellement; de plus, il faut faire attention que trois ouvertures, ou tout au plus cinq, suffisent pour donner entrée sur les gradins supérieurs de la colonnade formant les troisièmes loges; que ces ouvertures n'ont pas besoin d'être très-grandes, car elles peuvent même se fermer, de manière qu'on ne les puisse pas apercevoir de l'intérieur de la Salle, où elles feroient d'autant plus mal que le plafond dans lequel elles sont percées représente un ciel.

Ces corridors sont éclairés par des portes croisées, qui donnent sur les terrasses des péristiles, & par le moyen desquelles on passe sur ces dernières pour prendre l'air dans la belle saison. Ces terrasses font tout le tour de l'édifice; mais elles sont interceptées par le couronnement des quatre pavillons, dans la partie supérieure desquels il y a des réservoirs qui reçoivent les eaux de ces mêmes terrasses pour s'en servir au besoin; ce qui n'empêche cependant pas qu'on ne puisse communiquer de l'une à l'autre quand cela est nécessaire, par le moyen des portes de commu-

PLANCHE  
7.

nication qui y sont observées, comme je l'ai déjà dit & qu'on le peut voir dans cette coupe.

Au dessus du corridor des troisièmes loges, sont pratiquées des terrasses qui, à l'extérieur, sont entourées de l'attique qui s'élève au-dessus à la hauteur de 21 pieds 6 pouces; de manière qu'il cache le comble de la Salle, qui a 32 pieds 6 pouces d'élévation, pris du dessus des murs intérieurs de la Salle, sur 119 pieds de largeur pris de l'extérieur de ces mêmes murs.

Ce comble, quoique sur un plan circulaire, est composé de cinq *Fermes*, disposées parallèlement les unes aux autres, & toutes semblables à celle représentée dans cette coupe; à cette différence près qu'elles diminuent de largeur en raison du rétrécissement du plan: cette charpente est ainsi disposée pour conserver davantage de place dans l'intérieur du comble qui doit servir de magasin pour y placer les choses dont on ne fait pas continuellement usage.

Ce comble est éclairé par cinq croisées; dont deux de chaque côté & une au fond; il y a aussi trois portes qui donnent entrée sur les terrasses extérieures; savoir une de chaque côté, & une dans le fond, placée au-dessous de la croisée, comme on peut le voir dans la coupe prise sur la longueur de l'édifice.

La partie supérieure de ce comble est terminée par une terrasse de 12 pieds de largeur sur 59 pieds 6 pouces de longueur; ce que j'ai observé aux deux combles, pour faciliter le travail des Ouvriers, sur-tout dans le cas d'un incendie.

Je ne m'étendrai pas ici sur la construction de la charpente de cette partie, parce que cela me jetteroit dans un trop grand détail; tout ce que je puis dire, c'est que quoique ce comble soit d'une très-vaste étendue, je n'y ai employé que des bois d'une médiocre grosseur & en moindre quantité possible, & que je les ai disposés de manière qu'ils sont tous employés dans le sens de leur plus grande résistance, c'est-à-dire, sur leurs longueurs; de sorte que, vu leurs dispositions, ils se soutiennent mutuellement, & ne poussent aucunement au vuide; encore que les murs & leurs points d'appuis soient d'une force suffisante pour soutenir un très-grand effort.

Au-dessus du comble de la Salle s'élève le mur de pignon qui la sépare d'avec le Théâtre, & qui soutient le comble de ce dernier, dont la forme est la même que celui de la Salle, à quelque différence près;

comme on le verra en son lieu. Ce mur de pignon ou de refend, puisqu'il sépare la Salle d'avec le Théâtre, a 163 pieds de hauteur du sol du rez-de-chaussée, sur 119 pieds de largeur pris du dehors des murs extérieurs, sans compter la largeur des corridors latéraux & des murs de face, qui étant réunis par des voûtes, augmentent cette largeur de 34 pieds 6 pouces.

Il est percé dans sa largeur par une arcade Ogive de 95 pieds de hauteur pris du sol du rez-de-chaussée, sur 68 pieds de largeur : dans cette largeur est comprise l'avant-scène du Théâtre, comme on le peut voir dans cette coupe, dans laquelle on voit au travers de la ferme du comble la partie supérieure de l'arcade ogive dont je parle, & qui facilite la communication du comble de la Salle, avec le comble ou cintre du Théâtre.

La partie supérieure du mur du pignon suit la pente du comble du Théâtre, & elle est garnie de deux rangs de degrés ; au moyen desquels on monte sur ce dernier : ces degrés ont une rampe de fer qui regne dans toute la largeur du mur du pignon, & vient retourner sur les deux principaux réservoirs placés au-dessus des corridors des troisièmes loges.

Ces réservoirs, dont la longueur est d'environ 30 pieds, sont situés moitié au-dessus des corridors de la Salle, & moitié au-dessus de ceux du Théâtre ; & destinés à recevoir les eaux du comble du Théâtre, & de-là les communiquer à ceux de l'étage au-dessous, qui reçoivent aussi celles du comble de la Salle.

L'étendue de ces premiers réservoirs n'est certainement pas suffisante pour contenir toutes les eaux du comble du Théâtre ; mais je ne les ai faits que pour que dans le cas où l'on voudroit raccommo-der ou nétoyer ceux de l'étage inférieur, on ait toujours une certaine quantité d'eau prête au besoin.

La face de la partie supérieure du mur de pignon est percée de cinq ouvertures ; dont deux éclairent les escaliers du devant du Théâtre, & les trois autres la partie supérieure du cintre, auquel celle du milieu sert de porte d'entrée pour y communiquer de dessus le comble de la Salle.

Le milieu de cette coupe représente la face du Théâtre & toute l'avant-scène, c'est-à-dire, l'ordonnance composite qui décore cette dernière & les deux parties circulaires qui l'accompagnent.

Ces deux parties circulaires sont ornées

de niches avec figures : aux deux côtés des niches sont des tables renfoncées qui portent des médailles où sont représentés les plus illustres Poètes anciens & modernes.

Tous les ornements de ces deux parties circulaires doivent être peints, & sur-tout les niches, afin que rien dans cette partie de la Salle ne porte obstacle à la sortie des fons.

Le haut de l'avant-scène est terminé par une plate-bande droite dans sa longueur ; laquelle est soutenue par des consoles ou petits attiques en vouffure qui l'éleve au-dessus de l'entablement des colonnes, afin de lui donner plus de grace, & rendre la forme de l'ouverture du Théâtre un peu plus élevée, à quoi j'ai été contraint par sa grande largeur.

Le plafond de la Salle représente un ciel ; comme je l'ai déjà dit plus haut, & dans la partie supérieure de l'avant-scène, ce ciel semble s'ouvrir pour y laisser voir Apollon accompagné des neuf Muses, dont le groupe sert de couronnement à l'ouverture du Théâtre, ce qui fait que la plate-bande & les parties d'Architecture qui l'accompagnent sont en partie cachées par les nuages. Cette espece de couronnement m'a fourni le moyen d'éclairer la Salle par le haut, en plaçant dans la partie de la voûte où est représenté Apollon, des foyers de lumière assez considérables pour procurer à la Salle une clarté suffisante & en même-temps douce & naturelle, qui ne dispute en aucune maniere avec celles qui éclairent le Théâtre dont toutes les décorations sont supposées éclairées par le haut.

La lumière dont je parle ici, c'est-à-dire, celle qui semble venir du ciel & des rayons qui sortent de la tête d'Apollon, peut bien suffire pour éclairer la Salle ; mais elle ne suffit pas pour éclairer l'avant-scène, & les Acteurs qui étant sur cette partie du Théâtre se trouveroient dans la *demi-teinte*, ou tout au plus éclairés par des reflets de lumière très-foibles ; c'est pourquoi j'ai placé aux deux extrémités & sur le devant du Théâtre, des pedestaux qui supportent des groupes d'enfans, derrière lesquels sont placées des lumières dont les rayons dirigés au centre du Théâtre éclairent également l'avant-scène & les Acteurs, ce qui m'a donné la facilité de supprimer la rampe ou filet de lumière qu'on place ordinairement sur le devant du Théâtre, & qui fait toujours un très-mauvais effet, puisqu'il éclaire les Acteurs

PLANCHE

7.

en dessous, ce qui change & défigure tous leurs traits; de plus, la fumée & l'éblouissement que cause la lumière de la rampe, est encore une raison de plus pour en autoriser la suppression, & y substituer d'autres moyens, comme celui que je propose, ou tout autre qu'on jugera convenable.

On pourroit objecter que les pedestaux que j'ai placés aux deux côtés du Théâtre pour porter les lumières feroient un mauvais effet dans l'exécution; mais on doit faire attention qu'ils ne seroient presque pas vus de la plus grande partie des Spectateurs, attendu que la rampe des premiers gradins les cacheroit presque entièrement, ainsi qu'on peut le voir dans cette coupe du côté où la rampe n'est pas supprimée: je ne l'ai représentée au côté opposé que pour faire voir la grandeur & la forme d'un de ces pedestaux: c'est pour la même raison qu'aux premières loges de ce même côté, j'ai aussi supprimé la coupe des banquettes de cette loge, pour faire voir la porte d'entrée par laquelle on arrive aux gradins supérieurs.

Avant que de quitter le détail de cette coupe, il est bon de faire quelques observations au sujet de la grandeur de l'avant-scène ou ouverture du Théâtre proprement dite.

Cette avant-scène de 50 pieds de largeur & de 49 pieds 6 pouces de hauteur, est certainement très-considérable, du moins pour la représentation de certaines pièces où le Théâtre doit représenter l'intérieur d'un appartement, une chambre rustique, ou tout autre objet de peu de conséquence; cependant il est des occasions où la grandeur de l'ouverture du Théâtre, telle qu'elle est ici, n'est pas trop considérable, sur-tout quand le Théâtre doit représenter, soit une forêt, une place publique, une ville assiégée, un port de mer avec des vaisseaux, ou enfin tous

autres grands objets qui exigent non-seulement beaucoup d'étendue, mais encore un grand nombre d'Acteurs (1): c'est pourquoi j'ai cru qu'il étoit bon de donner à cette ouverture toute la grandeur possible, dût-on être quelquefois obligé de la rétrécir & d'en diminuer la hauteur, par des retrouffis de rideaux nommés communément *Manteau d'Arlequin*, ce qui, me semble, vaut beaucoup mieux que de diviser la largeur de cette ouverture en trois parties pour faire trois scènes sur le même Théâtre, division toujours mauvaise, en ce qu'elle ôte l'unité de l'action, en partageant l'attention des Spectateurs, & qui, quand elle seroit nécessaire, seroit toujours mal, à cause du peu de rapport qui se trouveroit entre les objets représentés par ces différentes scènes & le corps d'Architecture qui formeroit cette division.

De plus, supposé qu'il fût quelquefois nécessaire d'enfreindre les règles de l'unité de lieu dans la représentation d'une même pièce, que deviendroient les colonnes ou tout autre corps servant à former la division de l'ouverture du Théâtre, lorsque le *décor* de ce dernier viendrait à changer, & qu'au lieu de quelques parties intérieures d'un palais ou d'un temple, il représenteroit une forêt, une mer, ou enfin un antre ou même les enfers; ils seroient non-seulement très-mal, mais encore ils ne pourroient plus exister sans nuire aux Acteurs & aux Spectateurs: d'où il faut conclure que la division de l'ouverture du Théâtre ne peut raisonnablement avoir lieu, & que s'il étoit quelquefois nécessaire de représenter plusieurs scènes en même-temps sur un Théâtre, le changement de ces scènes devoit être amené par la forme & l'ordonnance des décorations, & non pas par la disposition locale de l'ouverture de ce même Théâtre.

PLANCHE

7.

SECTION SIXIEME.

Description de la coupe de la Salle & du Théâtre, prise sur la ligne A, B.

PLANCHE

8.

LA Planche 8 représente la coupe du Théâtre projeté dans toute sa longueur; c'est-à-dire, la coupe de la Salle & du Théâtre sur leur profondeur. La coupe de la Salle, quant à ses parties extérieures, est exactement

la même qu'à la Planche précédente, du moins à si peu de différence près, qu'il me semble inutile d'entrer dans aucun détail à ce sujet: il n'en est pas de même de l'intérieur de la Salle ni de celui du comble qui la couvre.

PLANCHE

8.

(1) Quelque large que soit cette avant-scène, il auroit été à souhaiter qu'elle le fût encore davantage, comme je l'ai déjà dit, tant pour les raisons que je viens de donner, que relativement à la forme de la salle qui, étant très-large, exige davantage d'ouverture à l'avant-scène, afin que le plus grand nombre des Spectateurs puisse voir l'intérieur du Théâtre; mais, quoique

convaincu de cette vérité, je n'ai pas cru devoir la hazarder dans mon projet, qui n'est déjà que trop éloigné des usages reçus, & par conséquent exposé à déplaire au plus grand nombre: c'est pourquoi je me contente d'en parler ici, persuadé que les Lecteurs instruits & judicieux me rendront justice à cet égard.

Ce comble est représenté ici sur la longueur, de manière que ses fermes sont toutes pées dans le milieu de leur largeur, ce qui donne le moyen d'en connoître l'écartement, qui est d'environ 12 pieds entre deux, & de voir en même temps la forme du faitage élevé de 22 pieds 6 pouces du dessus du plancher jusqu'au-dessus du sous-faîte; de sorte qu'il y a dans ce comble quatre espaces principaux de 20 pieds 6 pouces de hauteur, 12 pieds de profondeur, & de 46 pieds de largeur prise de la rencontre des grandes moises avec le second entrait, sans compter ce qui reste de largeur jusqu'au fond du rampant du comble, ce qui fait que ce dernier peut, ainsi que je l'ai déjà dit, servir d'un très-vaste magasin.

La partie de ce comble qui vient rejoindre le mur de pignon, ne porte pas sur ce dernier, mais sur un encorbellement en faille pratiqué dans la surface de ce mur: cet encorbellement sert à soutenir l'extrémité des pannes du comble, & en même-temps d'escalier extérieur pour arriver au cintre, par la porte qui est percée au milieu du mur de pignon.

Le plancher de ce comble est posé immédiatement sur les grands entrails de ces fermes, au-dessous desquels passe la voûte ou calotte de la Salle qui y est attachée, ou pour mieux dire suspendue par des tirants de fer attachés aux entrails, de manière cependant qu'on puisse les ôter quand on le juge à propos.

La voûte de la Salle ne peut guere être construite qu'en bois, à cause de sa grande étendue & son peu de hauteur, comparaison faite avec cette étendue; & pour qu'elle fasse l'effet demandé, c'est-à-dire, qu'elle soit propre au renvoi des sons, il faut faire en sorte qu'elle soit isolée de toutes parts, ainsi que je l'ai observé.

Il faut aussi avoir soin que son épaisseur ne soit pas trop considérable mais elle doit être à peu-près égale dans toute sa surface: il seroit même à propos d'en fortifier les joints, & d'assurer la liaison des parties qui le composent avec des étoupes & des nerfs battus, collés à sa partie extérieure.

Immédiatement au-dessous de la retombée de la voûte & au nud de l'encorbellement qui la soutient, sont placés les gradins qui forment les troisièmes loges; ces gradins sont divisés en deux parties sur la largeur, l'une sur laquelle la personne qui est assise le plus haut pose ses pieds, & l'autre sur laquelle s'assied celle qui est placée plus bas, de sorte

qu'il y a 6 pouces de différence de hauteur entre ces deux parties; ce que j'ai été obligé de faire pour donner plus de hauteur aux gradins supérieurs, afin que les Spectateurs puissent tous également voir au centre de la Salle, sans être obligés de se lever de dessus leurs sièges, comme cela arrive lorsqu'on ne prend pas la précaution de donner aux gradins une hauteur relative à celle où ils sont placés; & à la distance d'où ils font de l'objet qu'on doit appercevoir étant assis.

J'ai donné ailleurs les dimensions de largeur & de hauteur des différentes parties, dont l'intérieur de la Salle est composé; je vais maintenant passer aux détails de ces différentes parties, du moins autant que cela fera nécessaire.

L'Ordre Composite qui décore cette Salle, a 20 pieds de hauteur, y compris base & chapiteau; les fûts des colonnes sont cannelés, mais ces cannelures ne doivent être que peintes; elles sont élevées sur un socle de 5 pieds 4 pouces de haut, y compris le premier socle servant de banquettes. Ce socle paroît d'abord un peu haut, comparaison faite avec l'Ordre; mais il faut faire attention que les Spectateurs qui seront assis devant, en masqueront la plus grande partie, & qu'il étoit nécessaire qu'il restât de l'intervalle entre le dessus de leur tête & l'appui des premières loges, auxquelles ce socle sert de devanture; afin qu'ils ne nuisent pas aux personnes qui, placées dans les premières loges, s'appuient sur ces devantures.

De plus, cette grande hauteur de socle étoit encore nécessaire pour que ceux qui, se tiennent debout ou qui passent sur le trottoir supérieur des gradins, ne puissent pas intercepter la vue des Spectateurs placés aux premières loges.

Les gradins ou banquettes de ces dernières sont disposés de la même manière que ceux de l'intérieur de la Salle, & le plus bas de ces gradins est situé de façon que son sol se trouve élevé de 3 pieds au-dessus du sol des gradins supérieurs, de sorte qu'il reste encore 2 pieds 4 pouces de hauteur d'appui à ces loges, ainsi qu'on l'a pu voir dans la coupe précédente: les gradins inférieurs de la première loge vus dans celle-ci, ont été supprimés pour faire voir l'entrée de l'escalier par lequel on descend du second rang de gradins.

Le dessous des secondes loges est élevé de 12 pieds au-dessus du sol des premières: cette élévation est sans doute très-considérable; mais elle étoit nécessaire, tant pour

donner de la grace à la décoration de la Salle, que pour qu'il restât beaucoup de vuide entre les différents rangs de Spectateurs, afin que les sons venant frapper contre des parties lisses & sonores foyent repouffés dans l'intérieur de la Salle, pour renforcer ces mêmes sons, & pour en assurer la continuité.

Cette observation est très-essentielle, surtout dans une Salle de la grandeur de celle-ci, où on ne doit rien négliger de ce qui peut contribuer à mettre tous les Spectateurs à la portée d'entendre distinctement les paroles de l'Acteur.

L'appui des secondes loges est très-orné; & pour qu'il semble moins postiche, & intercepter la longueur du fût des colonnes, je l'ai reculé vers le centre de ces dernières, ce qui fait d'autant mieux, que celui des premières loges fait avant-corps sur celui des secondes d'environ 15 pouces.

La hauteur des secondes loges est de 9 pieds depuis leur sol jusqu'au dessous de l'entablement, & de 11 pieds 6 pouces juste sous le plafond intérieur de la colonnade, ce qui donne encore une très-grande surface lisse au-dessus de la tête des Spectateurs; surface, je ne saurois trop le répéter, absolument nécessaire pour le renvoi des sons, qui, lorsqu'ils ne rencontrent par des corps durs & lisses, se perdent absolument; & cela arrivera toutes les fois qu'on remplira toute la hauteur d'une Salle par des rangs de loges si près les unes des autres, qu'elles formeront autant de trous, dans lesquels les sons s'anéantissent absolument, puisque les Spectateurs remplissent presque toute la capacité de ces loges, & que rien n'absorbe tant les sons que les corps mous, tels que les habits des Spectateurs, & les Spectateurs eux-mêmes.

On m'objectera peut-être que par la disposition des gradins placés dans l'intérieur de la Salle, je suis tombé dans le défaut que je reproche aux Salles ordinaires, & que je semble vouloir éviter ici avec tant de soin, ce qui n'est pas sans quelque fondement; mais il faut observer que les sons montent toujours, & que par conséquent les Spectateurs placés sur ces gradins, n'en peuvent pas absorber beaucoup: cela est d'autant plus certain, que les plus élevés de ces derniers ne le sont pas de plus de 9 pieds au-dessus de la bouche de l'Acteur, point d'où portent les sons.

D'ailleurs, supposé que les Spectateurs placés sur les gradins en absorbassent une certaine quantité, c'étoit donc une raison de plus pour m'obliger à observer un grand nombre

de repouffoirs dans la partie supérieure de la Salle, & à la construire de manière qu'elle favorisât le plus qu'il a été possible la circulation & la répercussion des sons.

C'est ce que je me suis efforcé de faire en laissant beaucoup de vuide entre les loges, & en évitant dans toutes les parties de la Salle les cavités & les angles, & généralement toute espèce de ressaut, & ayant pris la précaution d'en arrondir toutes les parties, tant en plan, qu'en élévation, comme on peut le voir dans cette Planche & dans les précédentes.

Le Théâtre proprement dit, est une pièce d'une aussi grande conséquence, que la Salle dont je viens de parler; car si cette dernière doit être construite de manière qu'on y puisse voir & entendre commodément, il est très-essentiel que toutes les parties constitutives du Théâtre soient relative à son usage: ce principe élémentaire & indispensable a pour l'ordinaire été très-négligé dans la plupart des Spectacles modernes, soit par la faute des Ordonnateurs, ou le plus souvent par la disposition locale des endroits où ils ont été construits.

Un Théâtre, pour remplir les vues relatives aux usages modernes, doit être composé de trois parties principales, quoiqu'elles soient comprises dans une même cage de bâtiment; savoir, 1<sup>o</sup>, le Théâtre proprement dit, qui doit être un peu plus élevé que le sol de la Salle; 2<sup>o</sup>, le dessous du Théâtre; 3<sup>o</sup>, le dessus ou cintre. Ces trois parties, qui, a proprement parler, n'en font qu'une seule quant à la construction de l'édifice, exigent une grande élévation; car le dessous doit être d'une hauteur à peu-près égale à celle de l'avant-scène ou ouverture du Théâtre, ou du moins être assez profond pour pouvoir contenir la hauteur des plus grands châssis de décoration, & de plus les machines qui font mouvoir ces mêmes châssis.

Du dessus de l'avant-scène jusqu'au-dessous du premier plancher, il doit y avoir une distance pour le moins égale à la hauteur des châssis dont je viens de parler; & de dessus ce premier plancher jusqu'au sommet du comble, une distance pour le moins égale à cette dernière, afin d'y pouvoir placer commodément toutes les machines nécessaires.

J'ai donné ci-dessus, page 45, les dimensions du Théâtre représenté en coupe dans cette Planche, du moins pour la longueur; je vais donner présentement celles de hauteur, lesquelles ont été déterminées d'après les

PLANCHE  
8.

observations dont je viens de parler ci-dessus.

Le devant du Théâtre est élevé au-dessus du sol de la Salle, & par conséquent du rez-de-chauffée de tout l'édifice, de 6 pieds 9 pouces, & de 10 pieds sur le derrière, c'est-à-dire, à l'arrière-scène, ce qui lui donne à peu-près 2 pouces de pente par toise, sa longueur étant d'environ 18 toises.

Cette pente est peu considérable, vu que celle des Théâtres de Comédie est d'environ 3 pouces par toise; mais comme ce Théâtre est également destiné pour l'Opéra, & par conséquent pour y exécuter les danses, une trop grande pente deviendroit dangereuse pour les danseurs; c'est pourquoi je l'ai réduite à la moindre inclinaison possible: cela étoit d'autant plus naturel, que les Spectateurs contenus dans l'enceinte de la Salle, sont sur un plan plus élevé qu'à l'ordinaire, ce qui par conséquent augmente la pente du Théâtre, du moins en apparence.

Le dessus de la partie antérieure du Théâtre, ou, comme on dit communément, de l'avant-scène, est séparée du dessous proprement dit par le mur du pignon, qu'on nomme aussi *mur d'avant-scène*, & c'est en cet endroit qu'est situé l'orchestre, qui est le lieu où se placent les Symphonistes.

Comme ce Théâtre est destiné aux différents genres de Spectacles, l'orchestre est disposé de manière qu'elle puisse faire partie du Théâtre lorsqu'il servira à la Comédie: alors on placeroit les Symphonistes aux deux côtés de l'avant-scène au bas des seconds rangs de gradins; de sorte que l'Acteur pourroit avancer jusqu'au devant du Théâtre, & par conséquent au centre de la Salle pour être mieux entendu des Spectateurs.

Dans l'Opéra, au contraire, où les Acteurs peuvent être plus éloignés des Spectateurs, on leveroit la partie du Théâtre qui couvre l'orchestre pour en faire usage à l'ordinaire.

Pour tirer de cette pièce tout l'avantage possible par rapport aux sons des instruments, il faut qu'elle soit isolée de toutes parts, entourée de cloisons de bois uni & sonore, tel que le beau sapin, & son plancher posé sur une voûte renversée aussi isolée, afin qu'elle fasse une espèce d'instrument qui, en recevant les sons, les rende au-dehors & n'en absorbe pas une partie, comme cela arrive quand on ne prend pas les précautions que je recommande ici: je les ai toutes mis en usage dans l'orchestre représenté dans cette Planche; elle y est construite selon

ce système, dont M. Rousseau de Genève, qui est certainement bon juge en cette partie, est l'Auteur.

Il faut cependant observer que le sol de cette orchestre est un peu trop bas, & qu'on doit l'élever le plus qu'il est possible, c'est-à-dire, jusqu'à ce que les cloisons qui l'entourent, n'aient que 4 pieds 6 pouces de hauteur, laquelle est suffisante pour que les Musiciens étant assis ne soient pas plus haut que le devant du Théâtre.

J'ai dit que le Théâtre que je propose pourroit aussi servir de Salle de concert: dans ce cas, on fermeroit le derrière de l'avant-scène par des cloisons sur lesquelles seroient peintes des colonnes & d'autres parties d'Architecture qui se raccorderoient avec celles de l'avant-scène, & pour lors on placeroit l'orchestre & les Chanteurs sur la partie antérieure du Théâtre, c'est-à-dire, sur l'avant-scène.

La profondeur du dessous du Théâtre est de 40 pieds à l'endroit du mur de l'avant-scène, pris du dessus du Théâtre au-dessus d'un trottoir de 2 pieds de largeur & de hauteur qui regne tout au pourtour, & avec lequel le dessus des plates-formes qui servent à porter les fermes du dessous doivent affleurer; ce dessous communique par une de ses extrémités avec le dessous du parquet, & de l'autre, avec les ateliers dont la porte principale donne dans le souterrain construit au-dessous de la voûte qui porte la rampe en pente douce, par le moyen de laquelle les chevaux & même les voitures peuvent monter sur le Théâtre.

Ce dessous communique aussi avec les autres souterrains de l'édifice, par le moyen de deux escaliers situés aux extrémités de la galerie souterraine de l'arrière-scène, comme on peut le voir dans cette Planche.

Sur les faces latérales s'élevent les murs intérieurs, ou, pour mieux dire, deux pieds-droits avec leurs dossierers, lesquels se réunissent à la naissance du comble pour y former trois arcades, dont les claveaux ont 8 pieds d'épaisseur.

L'écart de ces pieds-droits est entretenu dans le dessous, par des voûtes méplates construites à la hauteur du premier plancher dont elles doivent soutenir le poids, lequel est d'autant plus considérable, que c'est sur ce plancher que portent les faux-chassis des décorations, & où l'on place les rouleaux des retraites pour les changements du dessous.

Au travers des arcades que forme le mur intérieur, on apperçoit une partie des foux-piraux qui donnent du jour dans le dessous, ainsi

PLANCHE  
8.

PLANCHE  
8.

ainsi que les cheminées dans lesquelles passent les contre-poids.

Je n'ai pas fait voir dans cette coupe le plancher du Théâtre, ainsi que ceux des différents étages du dessous, parce que leur construction dépend du détail des machines théâtrales dont je traiterai à la suite de cet Ouvrage, & que j'avois intérêt de faire voir la cage du Théâtre absolument vuide, pour qu'on pût mieux juger de sa construction, qui, quoique très-simple en apparence, demande beaucoup de combinaisons.

Le dessus du Théâtre, proprement dit, n'a rien de particulier, si ce n'est la forme de ses corridors supérieurs, dont le premier regne avec le dessus de l'avant-scène.

Ces corridors, nécessaires pour la manœuvre des machines supérieures du Théâtre, sont, ainsi que tout le reste de l'édifice, construits en pierre, & forment des deux côtés du Théâtre des galeries de 21 pieds 6 pouces de largeur, y compris leur saillie du devant des pieds-droits qui est de 3 pieds 6 pouces; & par le fond des balcons ou trottoirs de 3 pieds 6 pouces de largeur.

Du côté de l'avant-scène, ces galeries sont continuées dans toute la largeur du Théâtre ainsi que sur le derrière, & regnent toutes trois avec différentes parties supérieures de la Salle, savoir; la première galerie avec le dessus de l'avant-scène, la seconde avec un plancher en forme de pont qui traverse la largeur de l'avant-scène & qui tourne au pourtour de la voûte de la Salle, la troisième enfin avec le plancher du comble de cette dernière.

Chaque corridor est distant de l'autre de 10 pieds 6 pouces, & à une même distance du premier plancher. De celui-ci au second, il y a 10 pieds de hauteur; & c'est au nud de ce dernier que commence le rampant du comble.

Le premier corridor a au milieu du fond du Théâtre une issue, par laquelle on communique aux galeries dans lesquelles sont placés les réservoirs, & de ces dernières à des logements pratiqués sur les terrasses extérieures; on arrive aux corridors du cintre par les quatre escaliers qui montent du dessous du Théâtre à son sommet, c'est-à-dire; au-dessus du second plancher du cintre, du-

quel on descend sur le premier, ou bien on monte sur ce dernier par deux escaliers qui ont leur entrée par l'intérieur du comble de la Salle. Le comble du Théâtre est éclairé par 10 croisées, savoir deux de chaque côté & trois par chaque bout; il a aussi quatre portes, dont trois donnent sur les terrasses extérieures & une au-dessus du comble de la Salle, comme je l'ai dit plus haut.

La charpente du comble du Théâtre est semblable à celle du comble de la Salle, du moins à quelque différences près, qui se distingueront mieux dans la coupe suivante que dans celle-ci, ainsi que toutes les issues qui communiquent aux différents étages du Théâtre, & les ouvertures qui l'éclairent & lui procurent de l'air.

Le fond du Théâtre est percé par une arcade de 32 pieds de largeur sur 34 pieds de hauteur, laquelle prolonge le point de vue de ce dernier, jusqu'au fond du corridor qui passe derrière.

Ce corridor, ainsi que tout le corps de bâtiment qui lui est adossé, est aussi percé d'une ouverture de 24 pieds de largeur sur 33 pieds de hauteur, qui forme une arcade dont j'ai parlé précédemment, & qui dans le cas d'une fête publique, serviroit d'entrée au Théâtre qui deviendroit alors une Salle magnifiquement décorée. Dans les autres temps, cette entrée serviroit de passage pour les décorations & autres choses d'un grand volume, qui, par ce moyen se trouveroient tout de suite à la place qui leur est destinée: de plus, il est quelquefois besoin de faire paroître des chars & des chevaux sur le Théâtre; alors cette arcade deviendroit non-seulement utile, mais même nécessaire, & en même-temps serviroit à faire paroître le Théâtre beaucoup plus profond, & à y introduire des marches d'armée, ou tout autre chose de cette espèce qui feroit toujours un bien meilleur effet, vu ainsi de face, que quand ils entrent par les côtés du Théâtre, comme c'est la coutume: au-dessus de cette arcade sont pratiqués des logements servant à différents usages; on y communique par les escaliers placés derrière le Théâtre, & par le logement du Concierge dont j'ai parlé plus haut; page 47.

PLANCHE  
8.



## SECTION SEPTIEME.

## Description des coupes du Théâtre, prises sur les lignes C, D &amp; E, F.

PLANCHE  
2.

LA figure première représente la coupe du Théâtre, (la moitié prise pour le tout), prise à la première croisée des grands escaliers, & par conséquent tout près du fond du Théâtre, ce qui m'a donné les moyens de faire voir une partie de la construction de ces mêmes escaliers, ainsi que de ceux du Théâtre proprement dit, avec toutes leurs issues aux différents étages de l'édifice.

La figure seconde représente la coupe de ce même Théâtre prise dans le milieu de la croisée, qui précède un des pavillons extérieurs; dans cette seconde coupe, on voit la forme de toutes les ouvertures qui éclairent le Théâtre dans toute sa hauteur, celle des cheminées par où passent les contre-poids, enfin la coupe des corridors tant du bas que du cintre, & dans le fond, les limons des escaliers du Théâtre avec leurs rampes.

Dans le fond de ce dernier, on voit la grande ouverture donnant sur la rue, aux deux côtés de laquelle sont les cheminées des contre-poids de l'arrière-scène, qui montent dans toute la hauteur du Théâtre jusque sous le second plancher du cintre, lequel porte sur le grand entrait de la ferme; cette ferme est soutenue tant sur les murs intérieurs du Théâtre, que sur les murs extérieurs, ce qui en diminue considérablement la portée, & la soulage en partie du poids du premier plancher, qui est suspendu au second avec des liens ou tirants de fer.

La charpente de ce comble est semblable à celle du comble de la Salle, tant par rapport à la dimension des bois, qu'à la manière dont ils sont employés. Il n'y a d'autres changements que ceux que le rétrécissement du diamètre intérieur du Théâtre a occasionnés, ce qui procure aux fermes de ce comble beaucoup plus de solidité, dont il a d'autant plus besoin, qu'il est très-chargé par le poids des machines de toute espèce qu'on pose dessus.

On voit dans ces deux coupes les corridors ou galeries, dans lesquelles sont placés les réservoirs; & dans la figure 2, la coupe d'un de ces réservoirs, sur la grandeur & la forme desquels je ne m'étendrai pas ici, me contentant de dire qu'ils doivent être d'une capacité suffisante & en assez grand nombre pour recueillir toutes les eaux pluviales, & être accompagnés de conduits & tuyaux de

descentes qui portent l'eau dans toutes les parties de l'édifice, & sur-tout dans toute l'étendue du Théâtre qui doit en être environné de toute part, même jusque sur l'avant-scène, où il est bon de placer un ou même plusieurs tuyaux percés d'une infinité de trous dans toute leur longueur, afin qu'en ouvrant un robinet il puisse tomber une espèce de nappe d'eau qui empêche, du moins pour un temps, la flamme de pénétrer du Théâtre dans la Salle, dans le cas où le feu prendroit subitement à ce dernier.

J'aurois désiré entrer dans un plus grand détail touchant la forme & la grandeur des différentes parties de ce Théâtre; mais je n'aurois pu le faire sans parler des machines théâtrales qui doivent y être placées, & dont la grandeur, la forme & le service ont déterminé la forme générale de ce même Théâtre, ce qui auroit beaucoup allongé cette description sans la rendre pour cela plus utile: c'est pourquoi je me suis borné à en donner une idée générale, me réservant de donner par la suite les raisons qui m'ont obligé de choisir certaines formes par préférence à d'autres, lorsque j'aurai donné le détail des machines théâtrales, dont la connoissance une fois acquise, sera beaucoup plus utile que tout ce que j'aurois pu dire présentement.

Le Projet dont je viens de faire la description est sans doute très-considérable, tant pour la grandeur que pour la décoration & la construction; cependant en le considérant comme il doit l'être, c'est-à-dire, comme monument public, fait pour servir à l'embellissement d'une opulente Capitale & à l'amusement de ses Citoyens, il n'étoit guere possible de lui donner moins de grandeur, d'autant plus que je l'ai construit de manière qu'il soit propre aux divers genres de Spectacles.

D'ailleurs on a dû voir, qu'à l'exception de la Salle & du Théâtre, dont la grandeur ne pouvoit guere être moins considérable, j'ai absolument supprimé tout autre pièce dont on a coutume de les entourer, comme des salons, de grands cabinets & autres, qui en augmentant l'étendue de l'édifice, ne font que nuire à son usage; un monument de cette espèce devant être considéré, non comme une maison d'habitation, mais comme un lieu public, à la jouissance duquel tous les

PLANCHE  
2.

### CHAP. III. SECT. VIII. Application du Projet à une place donnée. 63

PLANCHE  
9.

Citoyens ont droit de prétendre, & dont la forme des plans, c'est-à-dire, la distribution tant intérieure qu'extérieure, & la décoration des dehors, doivent annoncer l'usage.

C'est ce que je me suis efforcé de faire en composant ce Projet, encore que je ne me flatte pas d'y avoir parfaitement réussi, ce que

je laisse à décider aux Maîtres de l'Art. De plus, en proposant ce Projet je n'ai pas eu dessein de me faire un mérite de ma composition, mais de me donner à moi-même un Théâtre d'une forme & d'une disposition convenables pour servir à la description des machines théâtrales, qui est le principal but de cet Ouvrage.

PLANCHE  
9.

#### SECTION HUITIÈME.

##### Application du Théâtre projeté à une place donnée dans Paris.

PLANCHE  
10.

QUOIQUE le Théâtre dont je viens de faire la description ne soit qu'un Projet, à l'exécution duquel je n'ai jamais même pensé, j'ai cependant cru qu'il étoit à propos de lui supposer un emplacement donné dans cette Capitale, afin que les principales dispositions de ce monument ne semblent pas avoir été prises au hasard, (comme cela arrive dans presque tous les projets); mais au contraire relativement à son usage particulier & sur-tout à la forme du terrain donné, & des rues & des autres édifices qui peuvent y être adjacents.

Ayant donc résolu de choisir un emplacement convenable pour placer mon Théâtre, j'ai cru ne pouvoir mieux faire, que de prendre celui de l'ancien hôtel de Condé, tant parce que ce même terrain a déjà été destiné à cet usage, que pour faire voir que quoique mon Projet paroisse & soit même très-considérable, il seroit cependant possible de l'exécuter sur ce terrain sans faire de nouvelles acquisitions & sans nuire en aucune manière à la voie publique, ce qu'il est très-essentiel d'observer, comme je l'ai dit ci-dessus page 38.

Le terrain de l'ancien hôtel de Condé, est un triangle irrégulier dont les rues des Fossés de M. le Prince, de Vaugirard & de Condé, forment les côtés, qui sont tous inégaux entre eux: c'est au milieu de cet espace que j'ai placé mon édifice, en observant que sa ligne capitale enfile la rue des Fossés S. Germain, jusqu'au tiers de sa longueur, ce qui m'a procuré un point de vue de 125 toises en ligne droite jusqu'au pied de l'édifice.

J'ai aussi fait en sorte que cette même ligne capitale se trouvât parallèle à celle du Palais du Luxembourg, afin que si par la suite on venoit à faire des augmentations à ce Palais, & à redresser les rues qui y sont adjacentes, sur-tout celle de Tournon, les rues qui donnent entrée à la place où est situé le Théâtre se trouvaient d'équerre avec cette dernière,

& fissent les unes avec les autres un ensemble régulier, ce qui contribueroit beaucoup à l'embellissement de ce quartier.

La place où est situé l'édifice a 90 toises de longueur sur 55 de largeur: une de ses extrémités est terminée par deux parties circulaires, qui forment une place au-devant de 31 toises de profondeur, d'après laquelle est une rue de 9 toises de largeur, qui circule au pourtour de ce dernier.

On arrive dans la place du Théâtre, ou; pour mieux dire, au Spectacle, par quatre rues qui répondent en face de ses principales entrées, de sorte que de quelque côté qu'on arrive, on jouit de son aspect.

La première de ces rues répond à la principale face de l'édifice & fait la prolongation de celle des Fossés S. Germain. Celle qui lui est opposée fait face à l'arcade qui monte au derrière du Théâtre, & va déboucher dans la rue de Vaugirard, & pourroit même être continuée jusqu'au jardin du Luxembourg, comme je l'ai indiqué par des lignes ponctuées, ce qui procureroit un magnifique point de vue à l'intérieur du Théâtre.

Des deux autres rues, celle qui est à droite vient déboucher dans la rue de Tournon, en face de l'hôtel de Nivernois, qui en termine avantageusement le point de vue; & l'autre rue, c'est-à-dire, celle à gauche, après avoir traversé celle des Fossés de M. le Prince, est prolongée jusqu'à la rue de la Harpe, dans laquelle elle débouche un peu au-dessus de S. Côme.

Ces quatre rues ont chacune 60 pieds de largeur, y compris des trottoirs ou simplement des bornes isolées placées au-devant des maisons, pour faciliter la circulation des gens de pied, ce que j'ai pareillement observé au pourtour de la place du Théâtre & des rues qui l'entourent. Les quatre rues dont je viens de parler, sont non-seulement nécessaires pour procurer des points de vues à l'édifice, mais encore pour faciliter

PLANCHE  
10.

l'entrée & la sortie des voitures qui viennent au Spectacle des différents quartiers de Paris, & qui, au moyen de la distribution de ce plan, ne pourroient pas causer d'embaras, puisque les quatre entrées de la place sont opposées les unes autres & répondent à-peu-près aux différentes routes qui conduisent aux principaux quartiers de Paris. Par la disposition que j'ai donnée à la place de mon Spectacle & aux rues qui y donnent entrée, j'ai tiré tout le parti possible du terrain donné, sans cependant intercepter la voie publique, & sans avoir augmenté la dépense de l'emplacement, considération qu'il étoit essentiel d'observer, comme je l'ai dit plus haut : on peut aisément s'en convaincre en jettant un coup d'œil sur cette Planche, qui représente non-seulement le plan du Théâtre & de la place où il est situé, mais encore une partie du quartier du Luxembourg ; ce qui étoit nécessaire pour qu'on pût mieux juger de la vérité de ce que j'avance, & des raisons qui m'ont déterminé lors de la disposition générale de mon Projet.

Je viens de dire que je n'avois pas intercepté la voie publique, & que je n'avois pas augmenté la dépense de l'emplacement : cela est exactement vrai, car non-seulement j'ai conservé la rue des Fossés de M. le Prince (qui est très-passagère pour les voitures qui arrivent du dehors) dans son ancien état, mais j'en ai rendu le débouché plus facile, au moyen de la petite place où carrefour auquel elle vient aboutir, ainsi que celles de Touraine, de Condé, des Quatre-vents, du petit Lion, & enfin celle qui donne entrée à ma place.

Quant à la dépense du terrain, il est très-aisé de voir que je ne l'ai pas augmentée, puisque je me suis absolument renfermé dans celui de l'ancien hôtel de Condé, aux dépens duquel est pris le carrefour dont je viens de parler ; & si pour le redressement de ce carrefour j'ai été obligé de prendre quelque peu de terrain du côté de la rue de Touraine & de celle des Cordeliers, ces terrains sont plus que compensés par les constructions nouvelles qui leur sont opposées, & qui sont faites sur l'emplacement des rues actuellement existantes, dont le contour est tracé sur ce plan par des lignes pleines, qui passent sous les constructions projetées.

Le changement le plus considérable que j'aie fait, est la suppression presque totale de la rue de Condé, qui se trouve dans ce plan faire partie de la place du Théâtre ; mais on doit faire attention que cette rue est très-peu passa-

gere, & contient, sur-tout vers son extrémité supérieure, peu de maisons considérables, & que loin d'anticiper sur le terrain des particuliers, j'ai augmenté ce terrain d'une quantité plus que suffisante pour équivaloir à celui qu'occupe la rue que j'ai percée en face de l'hôtel de Nivernois : quant à la rue opposée à cette dernière, encore qu'elle soit entièrement nouvelle, elle ne seroit pas absolument coûteuse, parce qu'elle est en partie prise sur le terrain des Cordeliers, indiqué dans ce plan par un trait plein : d'ailleurs ce terrain est en partie vuide ou abandonné, & il est presqu'indispensable de faire des changements à cette Maison Religieuse, soit en tout ou en partie pour faire une place en face de la nouvelle Académie de Chirurgie, monument digne de la bienfaisance de nos Rois & des talents de son Ordonnateur, & auquel il ne manque peut-être qu'une place pour en faire un des plus beaux édifices de cette Capitale.

Une des plus grandes difficultés qu'il y auroit à surmonter dans le plan que je propose, c'est l'inégalité du terrain, lequel va toujours en montant depuis la rue des Fossés S. Germain jusqu'à celle de Vaugirard ; mais cette difficulté n'est pas aussi considérable qu'elle le paroît au premier coup d'œil, car le plus roide de la colline est vers le haut de la rue des Fossés de M. le Prince, & rien n'empêcheroit qu'on ne mît l'intérieur de la place du Théâtre au niveau des deux rues latérales qui la traversent, en lui donnant un peu de pente en venant regagner le carrefour du Riche-Laboureur, dont on pourroit d'ailleurs relever le terrain au niveau de la rue du petit Lion ; ce qui seroit d'autant plus facile, que toutes les façades de ce carrefour & des rues qui y aboutissent, sont de construction nouvelle, où pour mieux dire projetée, & que cela faciliteroit le relevement du terrain jusqu'à la rue des Fossés S. Germain, qui commence à remonter d'après le carrefour des rues des Boucheries & des Cordeliers, qu'on pourroit également relever, du moins vers leurs extrémités.

Au moyen du relevement que je propose ; la place du Théâtre pourroit être à-peu-près de niveau sur sa longueur ; & quand d'ailleurs il y auroit un peu d'élévation sur le derrière, cela ne pourroit qu'être avantageux pour faire piramider le monument, dont en ce cas on élèveroit les perrons sur le devant, en raison de la pente de la place ; on pourroit même réduire à rien la hauteur de ces perrons sur le derrière de l'édifice, ce qui diminueroit d'autant plus la pente de la rue qui fait face au

derrière

### CHAP. III. SECT. VIII. Application du Projet à une place donnée. 65

PLANCHE  
10.

derrière du Théâtre, laquelle seroit toujours très-considérable, vu que cette rue débouche dans celle de Vaugirard, dont le terrain ne laisse pas d'être élevé au-dessus de la place du Théâtre.

Au moyen des changements que je viens de proposer, il est aisé de voir que quelque considérable que soit mon projet, il ne seroit du moins pas inexécutable, quant au local de son emplacement : quant au projet en lui-même, c'est aux Connoisseurs, qu'il appartient d'en juger ; je n'ai aucune prétention de le présenter comme exempt de défauts, ni comme un exemple à imiter, & ne l'ai composé, ainsi que je l'ai déjà dit, que pour servir à la description des parties intérieures des Théâtres & des Machines théatrales, qui sont toutes du ressort du Menuisier-Machiniste, & dont je traiterai dans la seconde Partie de cet Ouvrage.

ATTENTIF à profiter de tous les Avis qui peuvent contribuer à la perfection du projet que je présente au Public, je dois lui rendre compte d'une réflexion qu'on m'a faite, & des moyens propres à y répondre.

On m'a fait observer qu'un des plus grands défagrémens attachés à la construction actuelle de nos Spectacles, est que les personnes de considération & les dames n'y peuvent arriver sans se mouiller ou sans se crotter. On a cherché dans plusieurs Villes de l'Europe à y remédier : à Turin, entr'autres, on a pratiqué sous le Spectacle même une voie couverte pour les voitures, & à cet égard l'objet est rempli ; mais d'un autre côté, dès

que le Spectacle est commencé & que le silence y regne, une seule voiture qui passe fait un bruit insupportable aux Spectateurs, & trouble entièrement les Acteurs. Voici comment je procure l'avantage d'arriver à couvert, sans troubler la tranquillité du Spectacle.

Le Lecteur, pour mieux saisir mon idée ; voudra bien avoir sous les yeux la Planche X.

Comme dans mon projet, j'ai isolé mon Spectacle de tous côtés, on pourroit de chacun des vestibules *M*<sub>1</sub> & *M*<sub>2</sub> faire partir une galerie, dont l'épaisseur seroit égale à la largeur des pavillons, & qui, en traversant la rue, iroit joindre la façade des maisons que j'ai supposé devoir environner la place. Comme ces maisons pourroient servir de demeure aux Comédiens ou autres personnes, elles offrieroient un passage commode soit en-dessus formé en terrasse, soit en-dessous, pour arriver au Spectacle. Ces galeries n'auroient de hauteur que celle du soubassement, & seroient couronnées comme lui, d'une balustrade ; elles seroient percées de trois arcades de 12 à 15 pieds de largeur & de 24 de hauteur, & formeroient un vaste vestibule, qui, sans nuire à la circulation des voitures, procureroient, je pense, la commodité désirée. Ce moyen ne change rien au dessein général de mon plan, qui est d'être isolé, puisque ces galeries sont placées vers les extrémités des côtés de l'édifice. Par-là, le Spectateur arrivé au centre de la place, ne voit point ces galeries ; & l'œil qui la parcourt n'est offusqué par aucun objet.

PLANCHE  
10.

PLANCHE  
4.

N. B. Occupé depuis plusieurs années au travail dont j'offre aujourd'hui au Public la première Partie, j'ai dans mon porte-feuille tous les matériaux, bien digérés, de la partie intéressante qui doit suivre ; mais c'est par le suffrage du Public sur cette première Partie, que je serai en état de juger du sort qu'il destine à la suivante ; & si je suis assez heureux pour obtenir ce suffrage, la CONSTRUCTION DES MACHINES THÉATRALES de tout genre, objet de la seconde Partie, sera sans retard mise sous presse.

FIN DE LA PREMIERE PARTIE.

R

**T A B L E**  
**DES CHAPITRES ET SECTIONS**  
**DE LA PREMIERE PARTIE**  
**DE LA CONSTRUCTION DES THÉÂTRES.**

<b>AVANT-PROPOS</b> , qui traite de l'origine des différents Spectacles. Page 3	
<b>CHAPITRE I.</b> Description historique des Théâtres, tant chez les Grecs que chez les Romains & les François. 5	
<b>SECTION I.</b> Des Théâtres chez les Grecs. idem.	
<b>SECT. II.</b> Des Théâtres Romains. 7	
<b>SECT. III.</b> Des Théâtres François. 10	
<b>CHAPITRE II.</b> Description des Théâtres des Anciens en général. 18	
<b>SECT. I.</b> Des Théâtres Modernes en général. 23	
<b>SECT. II.</b> Description des anciens Théâtres François. 25	
<b>SECT. III.</b> Description du Théâtre & de la Salle de l'ancienne Comédie Française. 27	
<b>SECT. IV.</b> Description abrégée des principaux Théâtres d'Italie. 29	
<b>TABLEAU</b> dans lequel sont détaillées les dimensions principales des Théâtres Modernes, dont il est fait mention dans cet Ouvrage. 37.	
	<b>CHAPITRE III.</b> Description d'un projet de Théâtre, d'une construction propre à y représenter divers genres de Spectacles, comme des Tragédies, des Comédies, des Opéra, des Concerts, des Bals, & même des Fêtes publiques. Page 38
	<b>SECT. I.</b> Idée générale du Théâtre Moderne, par rapport à sa décoration extérieure. 40
	<b>SECT. II.</b> Description du Plan du Rez-de-chaussée. 42
	<b>SECT. III.</b> Description du Plan du premier étage. 46
	<b>SECT. IV.</b> Description du Plan du troisième étage, & des combles. 52
	<b>SECT. V.</b> Description de la coupe de la Salle, prise sur la ligne G, H. 54
	<b>SECT. VI.</b> Description de la Salle & du Théâtre, prise sur la ligne A, B. 57
	<b>SECT. VII.</b> Description des coupes du Théâtre, prises sur les lignes C, D & E, F. 62
	<b>SECT. VIII.</b> Application du Théâtre Moderne à une place donnée dans Paris. 63

FIN DE LA TABLE.

*Fautes à corriger.*

**P**AGE 14, première colonne, ligne 48, qu'ils vouloient; lisez: qu'il vouloit.  
 Page 35, seconde colonne, ligne 26, dernieres; lisez: derniers.  
 Page 40, première colonne, ligne 40, en tout 2 pieds 9 pouces; lisez: en tout 3 pieds 9 pouces.  
 Page 46, seconde colonne, ligne 43, à 2 pieds de largeur; lisez: à 21 pieds de largeur.

---

**A P P R O B A T I O N.**

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, la Première Partie du Manuscrit ayant pour titre : *Traité de la Construction des Théâtres & des Machines Théâtrales* ; & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'Impression. A Paris, ce 12 Août 1776.

Signé, PERRARD DE MONTREUIL.

---

**P R I V I L È G E D U R O I.**

**L**OUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE ; A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenants Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra ; SALUT. Notre amé le sieur ANDRÉ-JACOB ROUBO, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public le *Traité de la Construction des Théâtres & des Machines théâtrales*, s'il Nous plaçoit lui accorder nos Lettres de Privilège pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par-tout notre Royaume, pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. FAISONS défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance : comme aussi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucuns extraits, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende, contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts ; A LA CHARGE que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'Impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beaux caractères, conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril mil sept cent vingt-cinq, à peine de déchéance du présent Privilège ; qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'Impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, es mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur HUE DE MIROMENIL ; qu'il en fera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit Sieur HUE DE MIROMENIL : le tout à peine de nullité des Présentes ; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant, & ses ayant cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit ouvrage, soit tenue pour dûment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris le onzième jour du mois de Septembre, l'an de grâces mil sept cent soixante-seize, & de notre Règne le troisième. Par le Roi en son Conseil.

Signé, LEBEGUE.

*Registré sur le Registre XX de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, No. 753 ; Fol. 126. conformément au Règlement de 1723, qui fait défenses, Article IV, à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs, ou autrement ; & à la charge de fournir à la susdite Chambre huit Exemplaires prescrits par l'Article CVIII. du même Règlement. A Paris ce 18 Septembre 1776.*

Signé, LAMBERT, Adjoint.

---

DE L'IMPRIMERIE DE L. F. DELATOUR. 1777.

# THEATRES DES GRECS, ET DES ROMAINS.

Fig. 1.

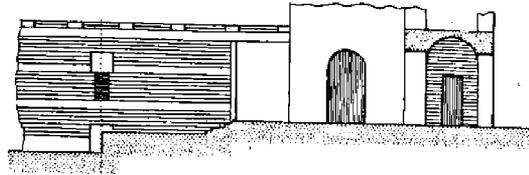


Fig. 2.

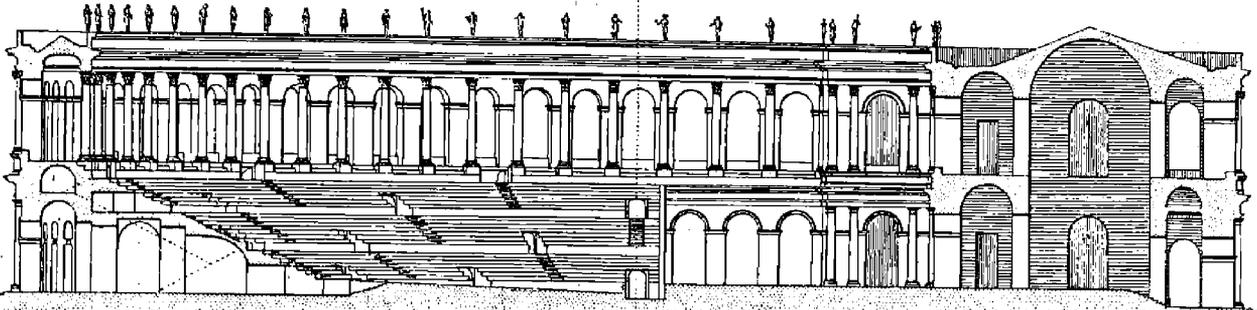
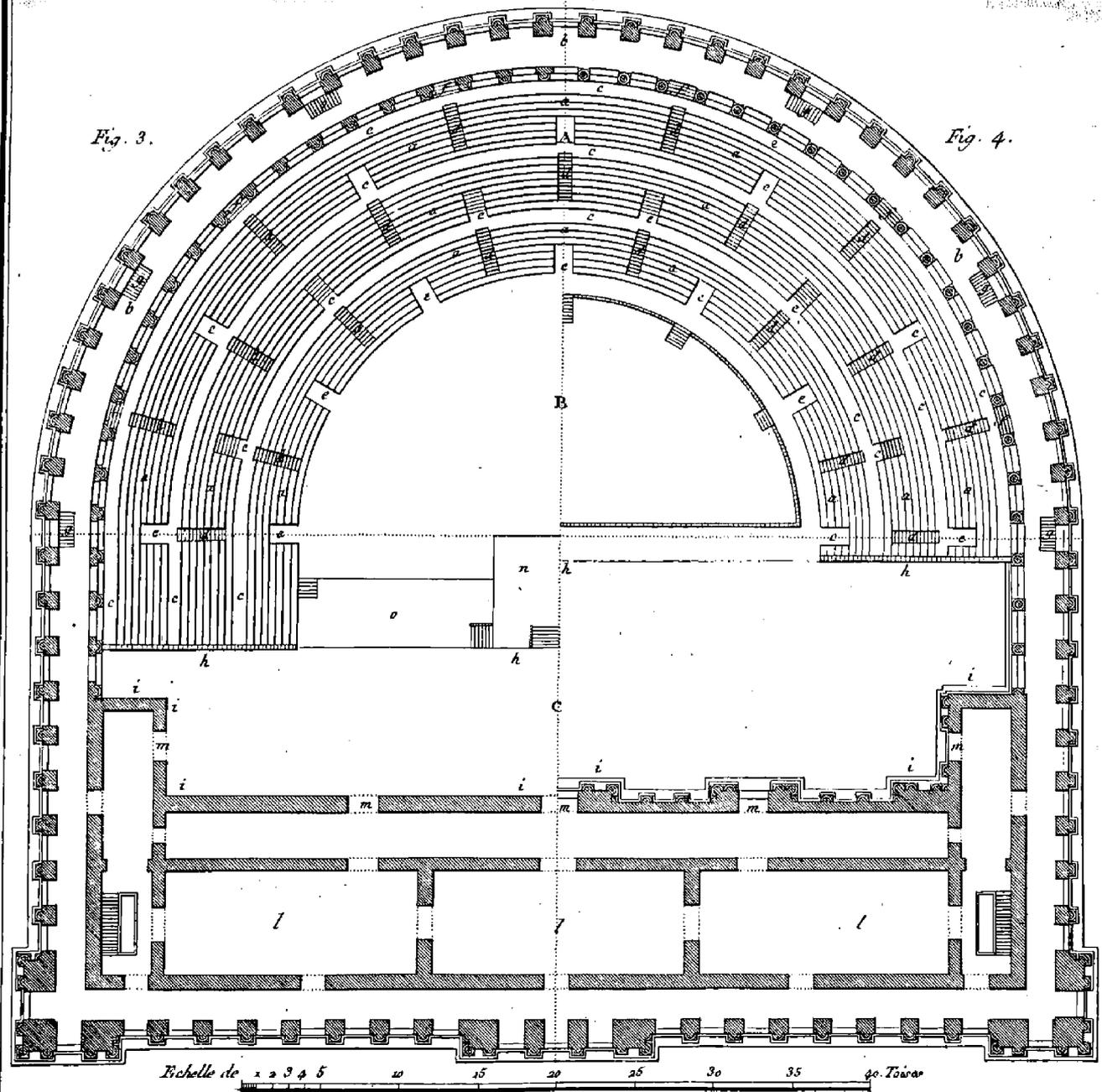


Fig. 3.

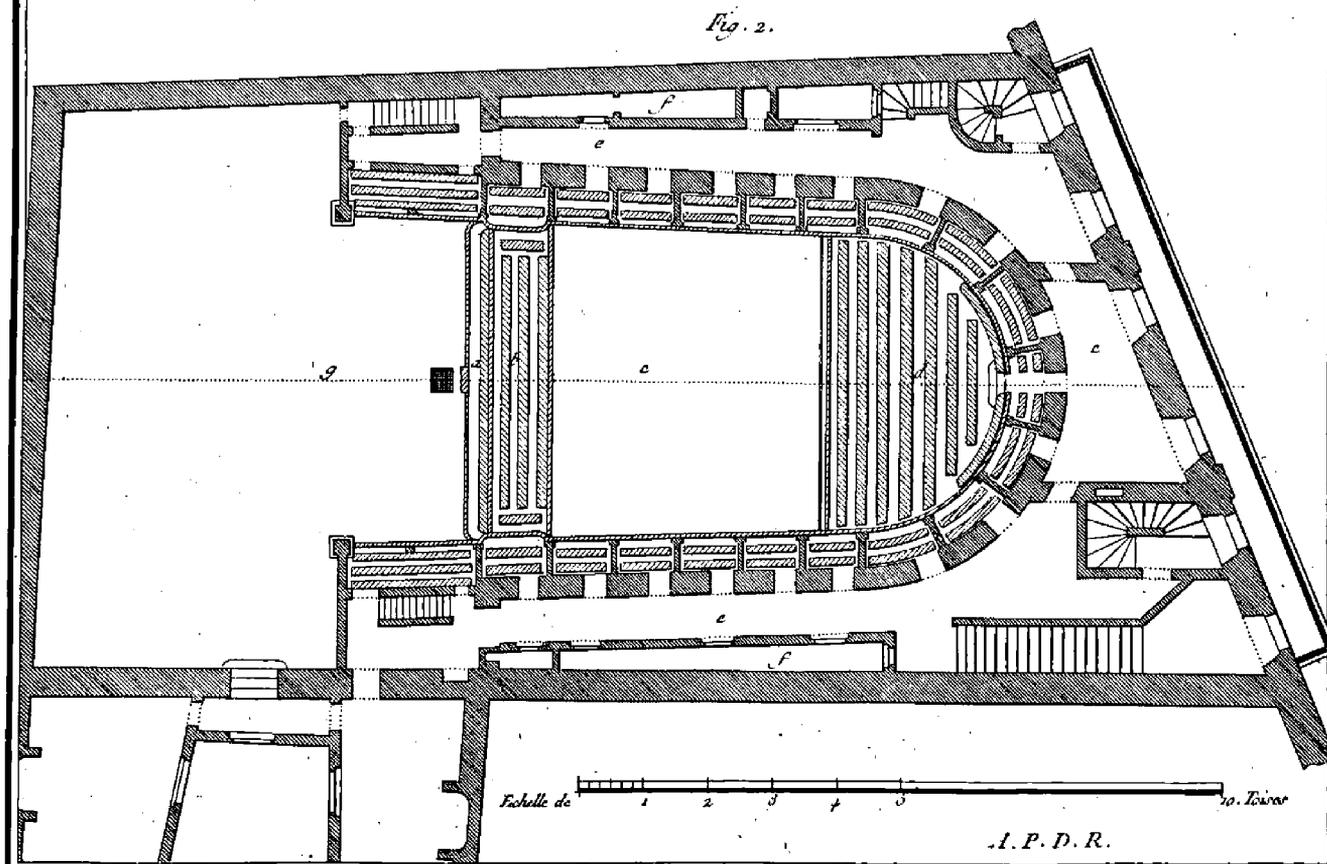
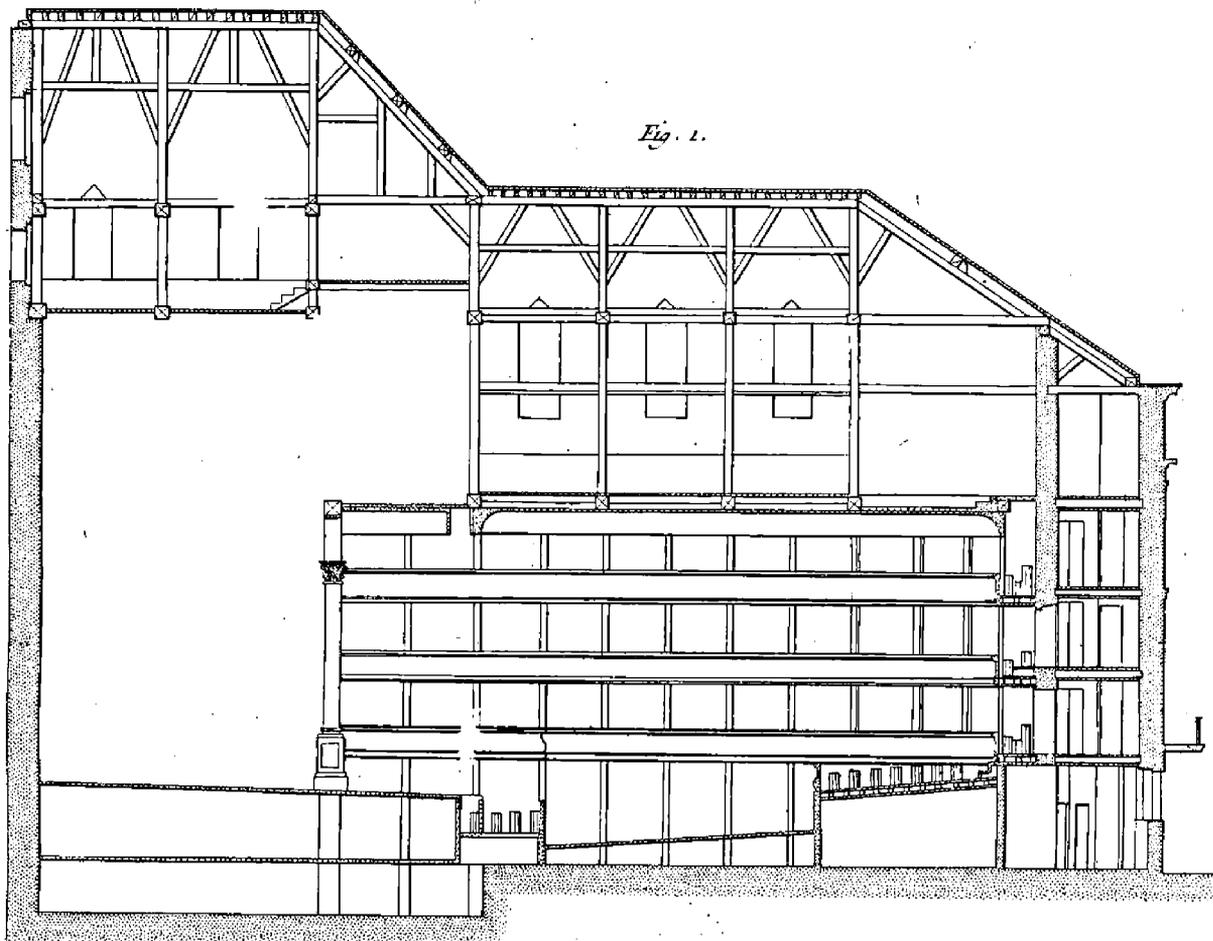
Fig. 4.



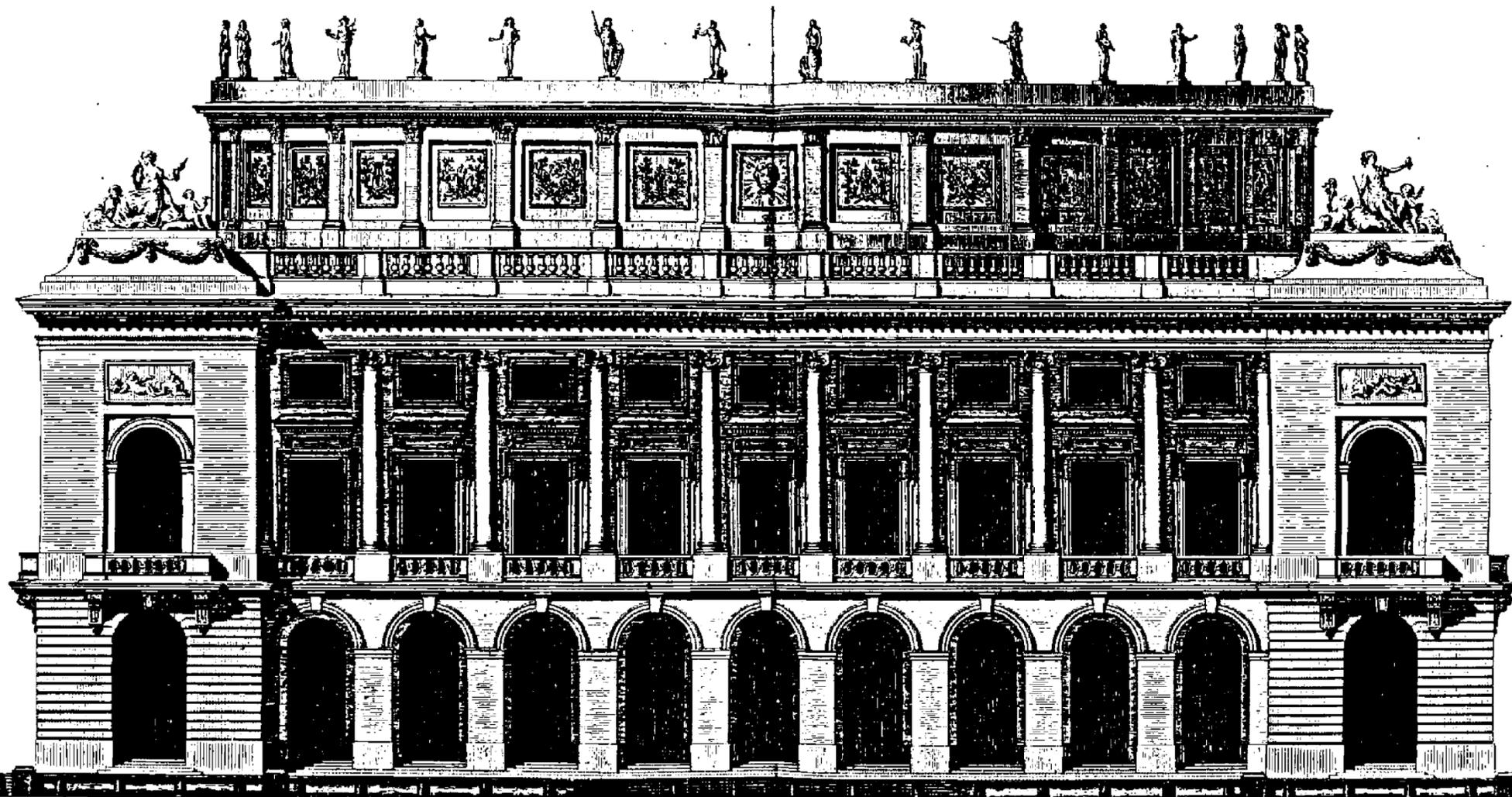
A. J. Roubo Inv. del. et Sculp.

A. P. D. R.

# PLAN ET COUPE DE L'ANCIENNE COMEDIE FRANÇOISE.



A. J. Roubo del et sculp.

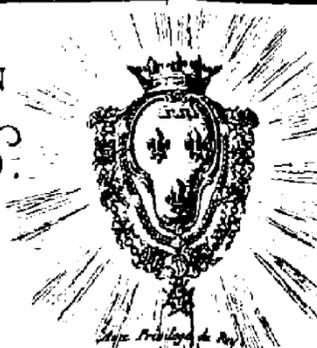


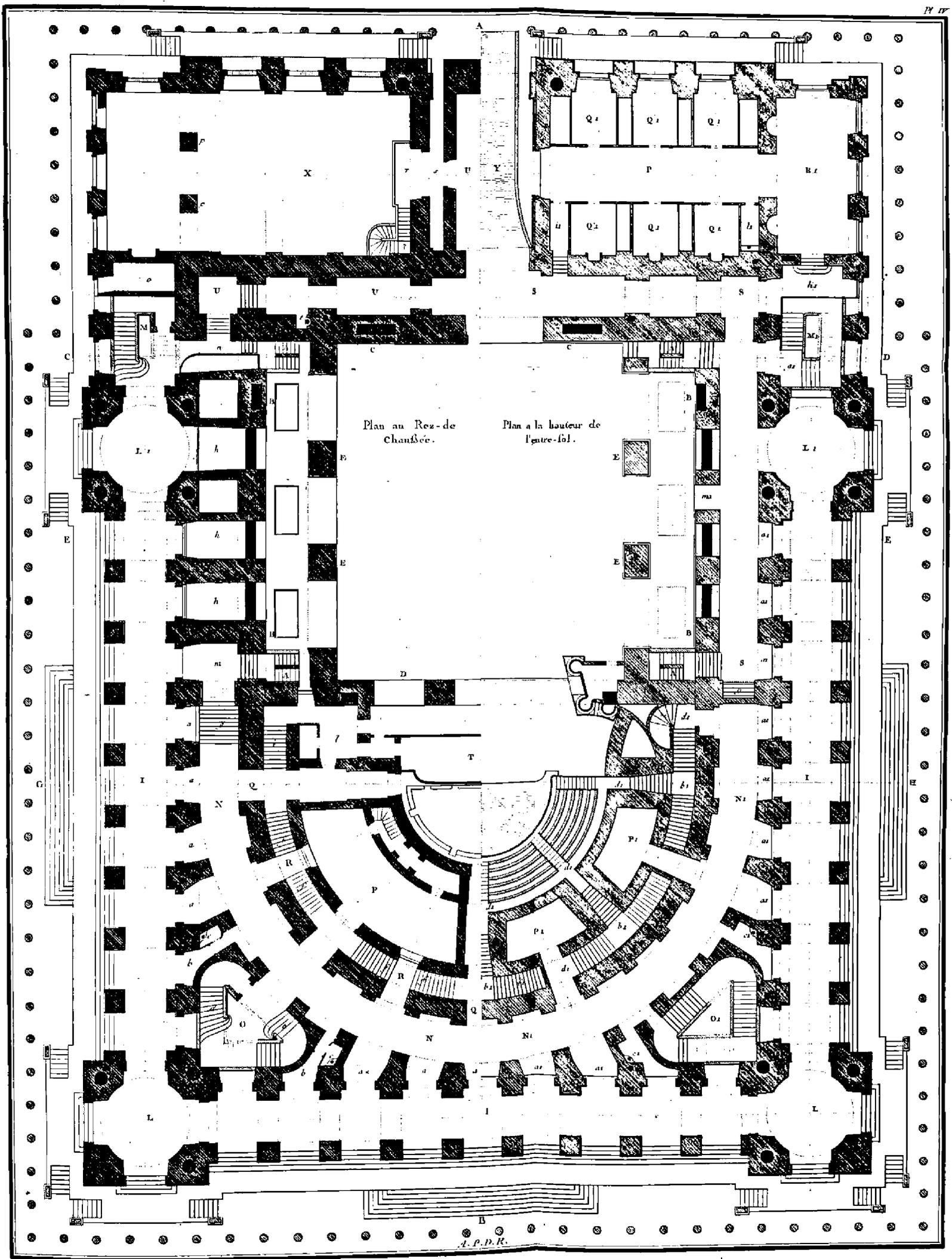
PROJET D'UN  
*Dédié et Présenté à S. A. S.*

THÉÂTRE MODERNE.  
*Monseigneur le Duc de Chartres.*

*A Paris chez l'Auteur rue et vis à vis St Jacques du Haut-pas.*

*Par son très humble et très obéissant serviteur Roubo le fils.*



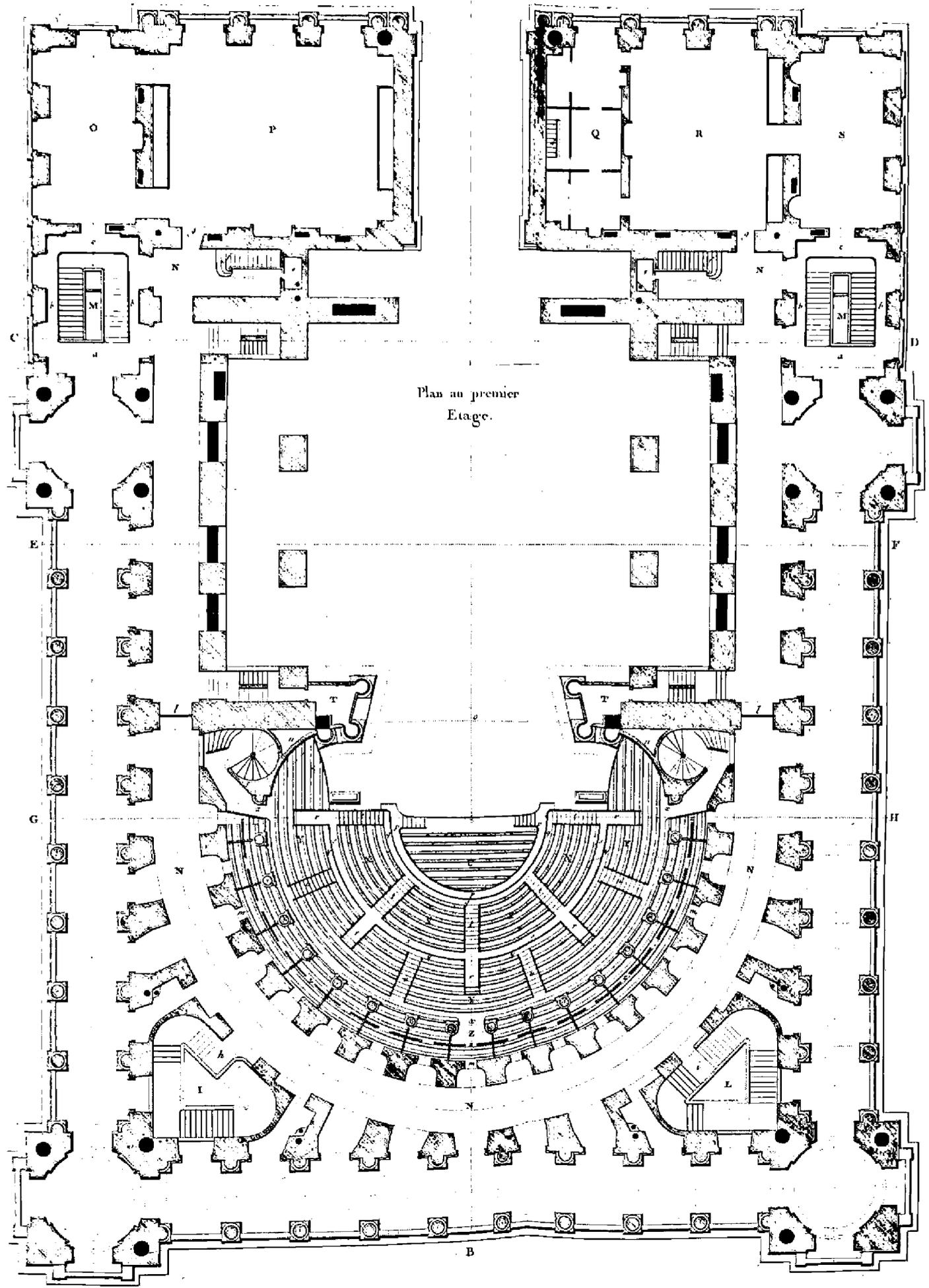


Plan au Rez-de-Chaussée.

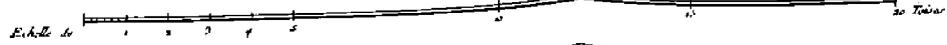
Plan à la hauteur de l'entre-sol.

A. P. D. R.

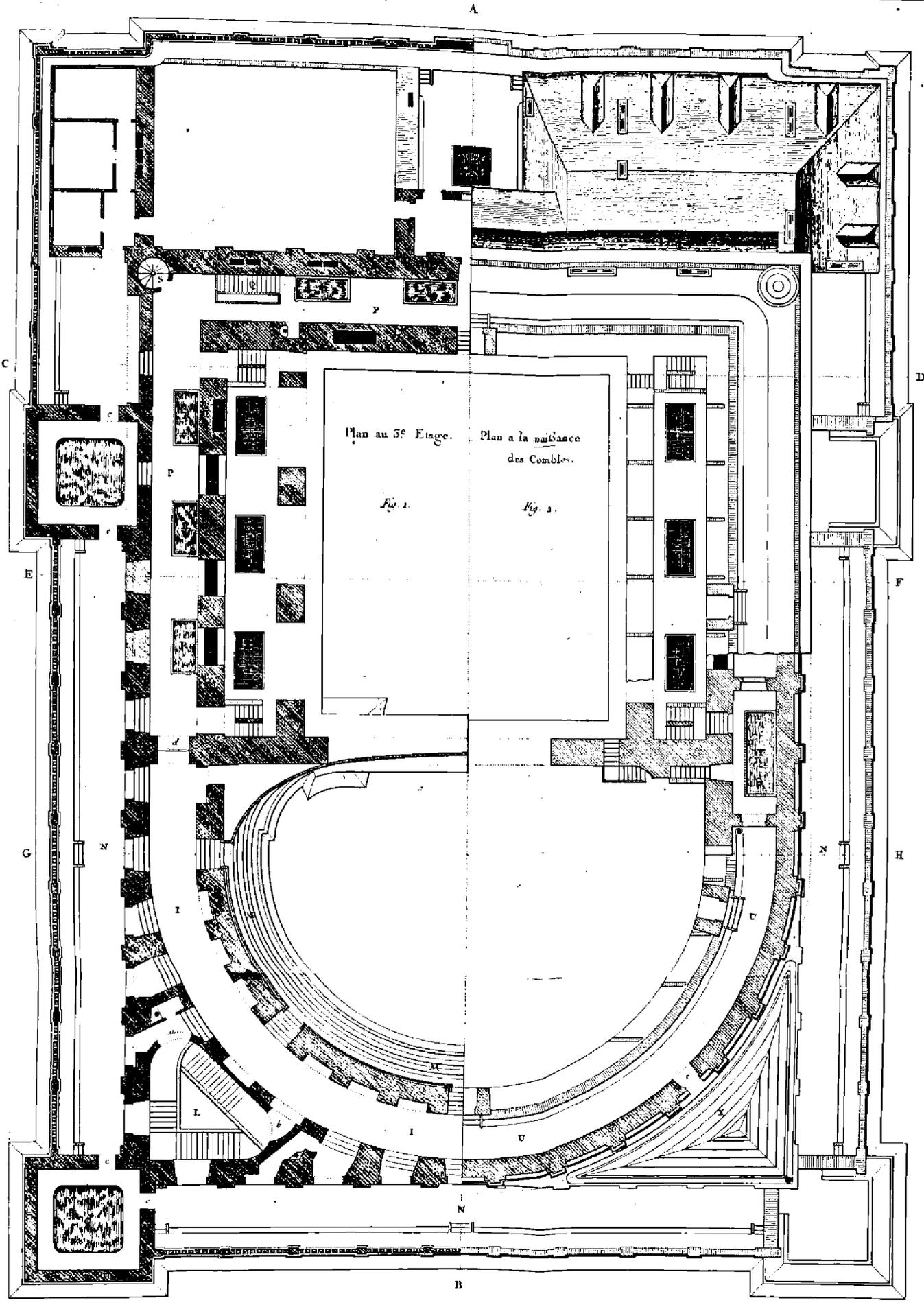
A



Plan au premier Etage.



A.P.D.R.

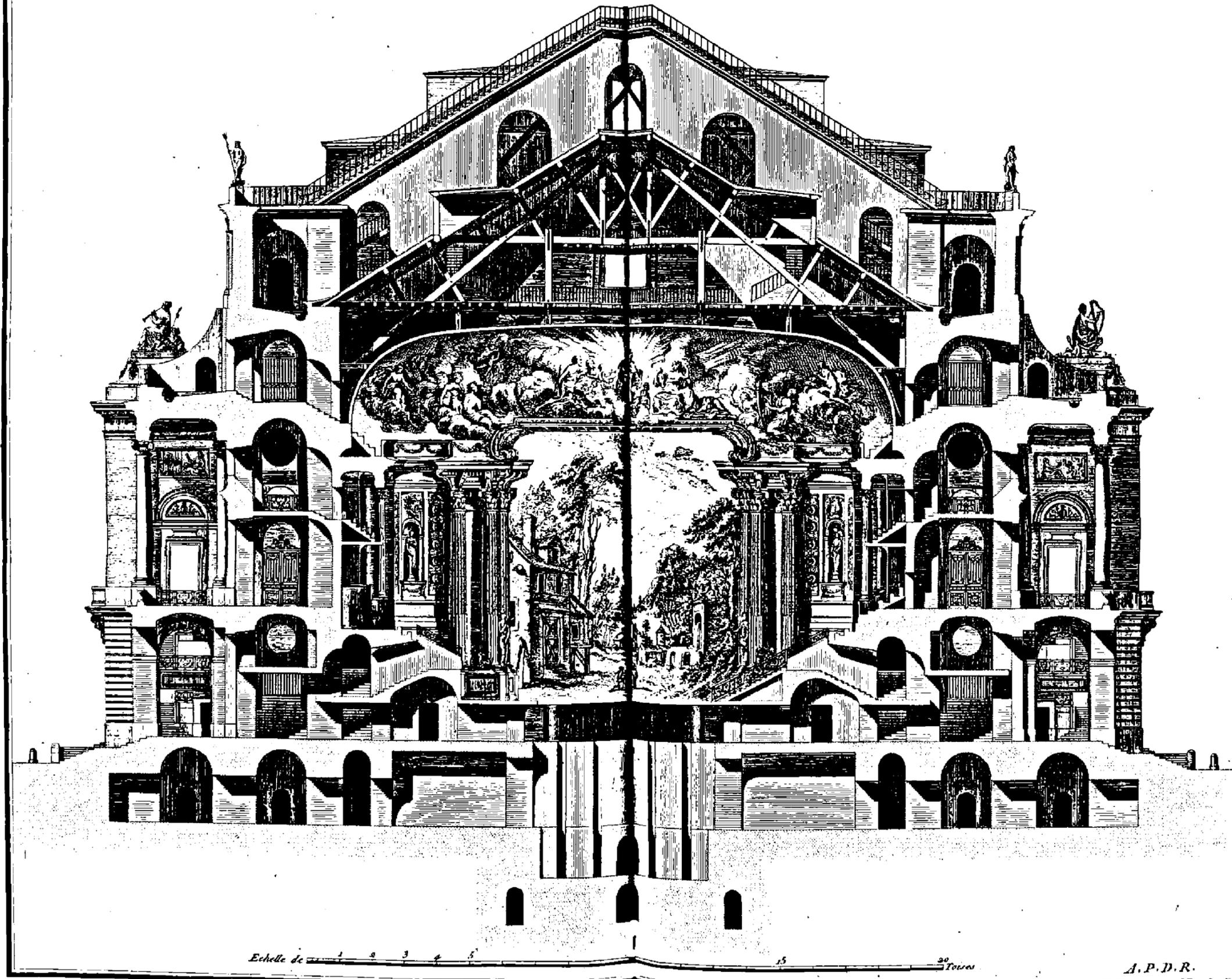


Plan au 5<sup>e</sup> Etage.      Plan a la naissance  
des Combles.

Fig. 1.      Fig. 2.

Echelle de 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100 101 102 103 104 105 106 107 108 109 110 111 112 113 114 115 116 117 118 119 120 121 122 123 124 125 126 127 128 129 130 131 132 133 134 135 136 137 138 139 140 141 142 143 144 145 146 147 148 149 150 151 152 153 154 155 156 157 158 159 160 161 162 163 164 165 166 167 168 169 170 171 172 173 174 175 176 177 178 179 180 181 182 183 184 185 186 187 188 189 190 191 192 193 194 195 196 197 198 199 200 201 202 203 204 205 206 207 208 209 210 211 212 213 214 215 216 217 218 219 220 221 222 223 224 225 226 227 228 229 230 231 232 233 234 235 236 237 238 239 240 241 242 243 244 245 246 247 248 249 250 251 252 253 254 255 256 257 258 259 260 261 262 263 264 265 266 267 268 269 270 271 272 273 274 275 276 277 278 279 280 281 282 283 284 285 286 287 288 289 290 291 292 293 294 295 296 297 298 299 300 301 302 303 304 305 306 307 308 309 310 311 312 313 314 315 316 317 318 319 320 321 322 323 324 325 326 327 328 329 330 331 332 333 334 335 336 337 338 339 340 341 342 343 344 345 346 347 348 349 350 351 352 353 354 355 356 357 358 359 360 361 362 363 364 365 366 367 368 369 370 371 372 373 374 375 376 377 378 379 380 381 382 383 384 385 386 387 388 389 390 391 392 393 394 395 396 397 398 399 400 401 402 403 404 405 406 407 408 409 410 411 412 413 414 415 416 417 418 419 420 421 422 423 424 425 426 427 428 429 430 431 432 433 434 435 436 437 438 439 440 441 442 443 444 445 446 447 448 449 450 451 452 453 454 455 456 457 458 459 460 461 462 463 464 465 466 467 468 469 470 471 472 473 474 475 476 477 478 479 480 481 482 483 484 485 486 487 488 489 490 491 492 493 494 495 496 497 498 499 500 501 502 503 504 505 506 507 508 509 510 511 512 513 514 515 516 517 518 519 520 521 522 523 524 525 526 527 528 529 530 531 532 533 534 535 536 537 538 539 540 541 542 543 544 545 546 547 548 549 550 551 552 553 554 555 556 557 558 559 560 561 562 563 564 565 566 567 568 569 570 571 572 573 574 575 576 577 578 579 580 581 582 583 584 585 586 587 588 589 590 591 592 593 594 595 596 597 598 599 600 601 602 603 604 605 606 607 608 609 610 611 612 613 614 615 616 617 618 619 620 621 622 623 624 625 626 627 628 629 630 631 632 633 634 635 636 637 638 639 640 641 642 643 644 645 646 647 648 649 650 651 652 653 654 655 656 657 658 659 660 661 662 663 664 665 666 667 668 669 670 671 672 673 674 675 676 677 678 679 680 681 682 683 684 685 686 687 688 689 690 691 692 693 694 695 696 697 698 699 700 701 702 703 704 705 706 707 708 709 710 711 712 713 714 715 716 717 718 719 720 721 722 723 724 725 726 727 728 729 730 731 732 733 734 735 736 737 738 739 740 741 742 743 744 745 746 747 748 749 750 751 752 753 754 755 756 757 758 759 760 761 762 763 764 765 766 767 768 769 770 771 772 773 774 775 776 777 778 779 780 781 782 783 784 785 786 787 788 789 790 791 792 793 794 795 796 797 798 799 800 801 802 803 804 805 806 807 808 809 810 811 812 813 814 815 816 817 818 819 820 821 822 823 824 825 826 827 828 829 830 831 832 833 834 835 836 837 838 839 840 841 842 843 844 845 846 847 848 849 850 851 852 853 854 855 856 857 858 859 860 861 862 863 864 865 866 867 868 869 870 871 872 873 874 875 876 877 878 879 880 881 882 883 884 885 886 887 888 889 890 891 892 893 894 895 896 897 898 899 900 901 902 903 904 905 906 907 908 909 910 911 912 913 914 915 916 917 918 919 920 921 922 923 924 925 926 927 928 929 930 931 932 933 934 935 936 937 938 939 940 941 942 943 944 945 946 947 948 949 950 951 952 953 954 955 956 957 958 959 960 961 962 963 964 965 966 967 968 969 970 971 972 973 974 975 976 977 978 979 980 981 982 983 984 985 986 987 988 989 990 991 992 993 994 995 996 997 998 999 1000 1001 1002 1003 1004 1005 1006 1007 1008 1009 1010 1011 1012 1013 1014 1015 1016 1017 1018 1019 1020 1021 1022 1023 1024 1025 1026 1027 1028 1029 1030 1031 1032 1033 1034 1035 1036 1037 1038 1039 1040 1041 1042 1043 1044 1045 1046 1047 1048 1049 1050 1051 1052 1053 1054 1055 1056 1057 1058 1059 1060 1061 1062 1063 1064 1065 1066 1067 1068 1069 1070 1071 1072 1073 1074 1075 1076 1077 1078 1079 1080 1081 1082 1083 1084 1085 1086 1087 1088 1089 1090 1091 1092 1093 1094 1095 1096 1097 1098 1099 1100 1101 1102 1103 1104 1105 1106 1107 1108 1109 1110 1111 1112 1113 1114 1115 1116 1117 1118 1119 1120 1121 1122 1123 1124 1125 1126 1127 1128 1129 1130 1131 1132 1133 1134 1135 1136 1137 1138 1139 1140 1141 1142 1143 1144 1145 1146 1147 1148 1149 1150 1151 1152 1153 1154 1155 1156 1157 1158 1159 1160 1161 1162 1163 1164 1165 1166 1167 1168 1169 1170 1171 1172 1173 1174 1175 1176 1177 1178 1179 1180 1181 1182 1183 1184 1185 1186 1187 1188 1189 1190 1191 1192 1193 1194 1195 1196 1197 1198 1199 1200 1201 1202 1203 1204 1205 1206 1207 1208 1209 1210 1211 1212 1213 1214 1215 1216 1217 1218 1219 1220 1221 1222 1223 1224 1225 1226 1227 1228 1229 1230 1231 1232 1233 1234 1235 1236 1237 1238 1239 1240 1241 1242 1243 1244 1245 1246 1247 1248 1249 1250 1251 1252 1253 1254 1255 1256 1257 1258 1259 1260 1261 1262 1263 1264 1265 1266 1267 1268 1269 1270 1271 1272 1273 1274 1275 1276 1277 1278 1279 1280 1281 1282 1283 1284 1285 1286 1287 1288 1289 1290 1291 1292 1293 1294 1295 1296 1297 1298 1299 1300 1301 1302 1303 1304 1305 1306 1307 1308 1309 1310 1311 1312 1313 1314 1315 1316 1317 1318 1319 1320 1321 1322 1323 1324 1325 1326 1327 1328 1329 1330 1331 1332 1333 1334 1335 1336 1337 1338 1339 1340 1341 1342 1343 1344 1345 1346 1347 1348 1349 1350 1351 1352 1353 1354 1355 1356 1357 1358 1359 1360 1361 1362 1363 1364 1365 1366 1367 1368 1369 1370 1371 1372 1373 1374 1375 1376 1377 1378 1379 1380 1381 1382 1383 1384 1385 1386 1387 1388 1389 1390 1391 1392 1393 1394 1395 1396 1397 1398 1399 1400 1401 1402 1403 1404 1405 1406 1407 1408 1409 1410 1411 1412 1413 1414 1415 1416 1417 1418 1419 1420 1421 1422 1423 1424 1425 1426 1427 1428 1429 1430 1431 1432 1433 1434 1435 1436 1437 1438 1439 1440 1441 1442 1443 1444 1445 1446 1447 1448 1449 1450 1451 1452 1453 1454 1455 1456 1457 1458 1459 1460 1461 1462 1463 1464 1465 1466 1467 1468 1469 1470 1471 1472 1473 1474 1475 1476 1477 1478 1479 1480 1481 1482 1483 1484 1485 1486 1487 1488 1489 1490 1491 1492 1493 1494 1495 1496 1497 1498 1499 1500 1501 1502 1503 1504 1505 1506 1507 1508 1509 1510 1511 1512 1513 1514 1515 1516 1517 1518 1519 1520 1521 1522 1523 1524 1525 1526 1527 1528 1529 1530 1531 1532 1533 1534 1535 1536 1537 1538 1539 1540 1541 1542 1543 1544 1545 1546 1547 1548 1549 1550 1551 1552 1553 1554 1555 1556 1557 1558 1559 1560 1561 1562 1563 1564 1565 1566 1567 1568 1569 1570 1571 1572 1573 1574 1575 1576 1577 1578 1579 1580 1581 1582 1583 1584 1585 1586 1587 1588 1589 1590 1591 1592 1593 1594 1595 1596 1597 1598 1599 1600 1601 1602 1603 1604 1605 1606 1607 1608 1609 1610 1611 1612 1613 1614 1615 1616 1617 1618 1619 1620 1621 1622 1623 1624 1625 1626 1627 1628 1629 1630 1631 1632 1633 1634 1635 1636 1637 1638 1639 1640 1641 1642 1643 1644 1645 1646 1647 1648 1649 1650 1651 1652 1653 1654 1655 1656 1657 1658 1659 1660 1661 1662 1663 1664 1665 1666 1667 1668 1669 1670 1671 1672 1673 1674 1675 1676 1677 1678 1679 1680 1681 1682 1683 1684 1685 1686 1687 1688 1689 1690 1691 1692 1693 1694 1695 1696 1697 1698 1699 1700 1701 1702 1703 1704 1705 1706 1707 1708 1709 1710 1711 1712 1713 1714 1715 1716 1717 1718 1719 1720 1721 1722 1723 1724 1725 1726 1727 1728 1729 1730 1731 1732 1733 1734 1735 1736 1737 1738 1739 1740 1741 1742 1743 1744 1745 1746 1747 1748 1749 1750 1751 1752 1753 1754 1755 1756 1757 1758 1759 1760 1761 1762 1763 1764 1765 1766 1767 1768 1769 1770 1771 1772 1773 1774 1775 1776 1777 1778 1779 1780 1781 1782 1783 1784 1785 1786 1787 1788 1789 1790 1791 1792 1793 1794 1795 1796 1797 1798 1799 1800 1801 1802 1803 1804 1805 1806 1807 1808 1809 1810 1811 1812 1813 1814 1815 1816 1817 1818 1819 1820 1821 1822 1823 1824 1825 1826 1827 1828 1829 1830 1831 1832 1833 1834 1835 1836 1837 1838 1839 1840 1841 1842 1843 1844 1845 1846 1847 1848 1849 1850 1851 1852 1853 1854 1855 1856 1857 1858 1859 1860 1861 1862 1863 1864 1865 1866 1867 1868 1869 1870 1871 1872 1873 1874 1875 1876 1877 1878 1879 1880 1881 1882 1883 1884 1885 1886 1887 1888 1889 1890 1891 1892 1893 1894 1895 1896 1897 1898 1899 1900 1901 1902 1903 1904 1905 1906 1907 1908 1909 1910 1911 1912 1913 1914 1915 1916 1917 1918 1919 1920 1921 1922 1923 1924 1925 1926 1927 1928 1929 1930 1931 1932 1933 1934 1935 1936 1937 1938 1939 1940 1941 1942 1943 1944 1945 1946 1947 1948 1949 1950 1951 1952 1953 1954 1955 1956 1957 1958 1959 1960 1961 1962 1963 1964 1965 1966 1967 1968 1969 1970 1971 1972 1973 1974 1975 1976 1977 1978 1979 1980 1981 1982 1983 1984 1985 1986 1987 1988 1989 1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023 2024 2025 2026 2027 2028 2029 2030 2031 2032 2033 2034 2035 2036 2037 2038 2039 2040 2041 2042 2043 2044 2045 2046 2047 2048 2049 2050 2051 2052 2053 2054 2055 2056 2057 2058 2059 2060 2061 2062 2063 2064 2065 2066 2067 2068 2069 2070 2071 2072 2073 2074 2075 2076 2077 2078 2079 2080 2081 2082 2083 2084 2085 2086 2087 2088 2089 2090 2091 2092 2093 2094 2095 2096 2097 2098 2099 2100 2101 2102 2103 2104 2105 2106 2107 2108 2109 2110 2111 2112 2113 2114 2115 2116 2117 2118 2119 2120 2121 2122 2123 2124 2125 2126 2127 2128 2129 2130 2131 2132 2133 2134 2135 2136 2137 2138 2139 2140 2141 2142 2143 2144 2145 2146 2147 2148 2149 2150 2151 2152 2153 2154 2155 2156 2157 2158 2159 2160 2161 2162 2163 2164 2165 2166 2167 2168 2169 2170 2171 2172 2173 2174 2175 2176 2177 2178 2179 2180 2181 2182 2183 2184 2185 2186 2187 2188 2189 2190 2191 2192 2193 2194 2195 2196 2197 2198 2199 2200 2201 2202 2203 2204 2205 2206 2207 2208 2209 2210 2211 2212 2213 2214 2215 2216 2217 2218 2219 2220 2221 2222 2223 2224 2225 2226 2227 2228 2229 2230 2231 2232 2233 2234 2235 2236 2237 2238 2239 2240 2241 2242 2243 2244 2245 2246 2247 2248 2249 2250 2251 2252 2253 2254 2255 2256 2257 2258 2259 2260 2261 2262 2263 2264 2265 2266 2267 2268 2269 2270 2271 2272 2273 2274 2275 2276 2277 2278 2279 2280 2281 2282 2283 2284 2285 2286 2287 2288 2289 2290 2291 2292 2293 2294 2295 2296 2297 2298 2299 2300 2301 2302 2303 2304 2305 2306 2307 2308 2309 2310 2311 2312 2313 2314 2315 2316 2317 2318 2319 2320 2321 2322 2323 2324 2325 2326 2327 2328 2329 2330 2331 2332 2333 2334 2335 2336 2337 2338 2339 2340 2341 2342 2343 2344 2345 2346 2347 2348 2349 2350 2351 2352 2353 2354 2355 2356 2357 2358 2359 2360 2361 2362 2363 2364 2365 2366 2367 2368 2369 2370 2371 2372 2373 2374 2375 2376 2377 2378 2379 2380 2381 2382 2383 2384 2385 2386 2387 2388 2389 2390 2391 2392 2393 2394 2395 2396 2397 2398 2399 2400 2401 2402 2403 2404 2405 2406 2407 2408 2409 2410 2411 2412 2413 2414 2415 2416 2417 2418 2419 2420 2421 2422 2423 2424 2425 2426 2427 2428 2429 2430 2431 2432 2433 2434 2435 2436 2437 2438 2439 2440 2441 2442 2443 2444 2445 2446 2447 2448 2449 2450 2451 2452 2453 2454 2455 2456 2457 2458 2459 2460 2461 2462 2463 2464 2465 2466 2467 2468 2469 2470 2471 2472 2473 2474 2475 2476 2477 2478 2479 2480 2481 2482 2483 2484 2485 2486 2487 2488 2489 2490 2491 2492 2493 2494 2495 2496 2497 2498 2499 2500 2501 2502 2503 2504 2505 2506 2507 2508 2509 2510 2511 2512 2513 2514 2515 2516 2517 2518 2519 2520 2521 2522 2523 2524 2525 2526 2527 2528 2529 2530 2531 2532 2533 2534 2535 2536 2537 2538 2539 2540 2541 2542 2543 2544 2545 2546 2547 2548 2549 2550 2551 2552 2553 2554 2555 2556 2557 2558 2559 2560 2561 2562 2563 2564 2565 2566 2567 2568 2569 2570 2571 2572 2573 2574 2575 2576 2577 2578 2579 2580 2581 2582 2583 2584 2585 2586 2587 2588 2589 2590 2591 2592 2593 2594 2595 2596 2597 2598 2599 2600 2601 2602 2603 2604 2605 2606 2607 2608 2609 2610 2611 2612 2613

COUPE PRISE SUR LA LIGNE G.H.

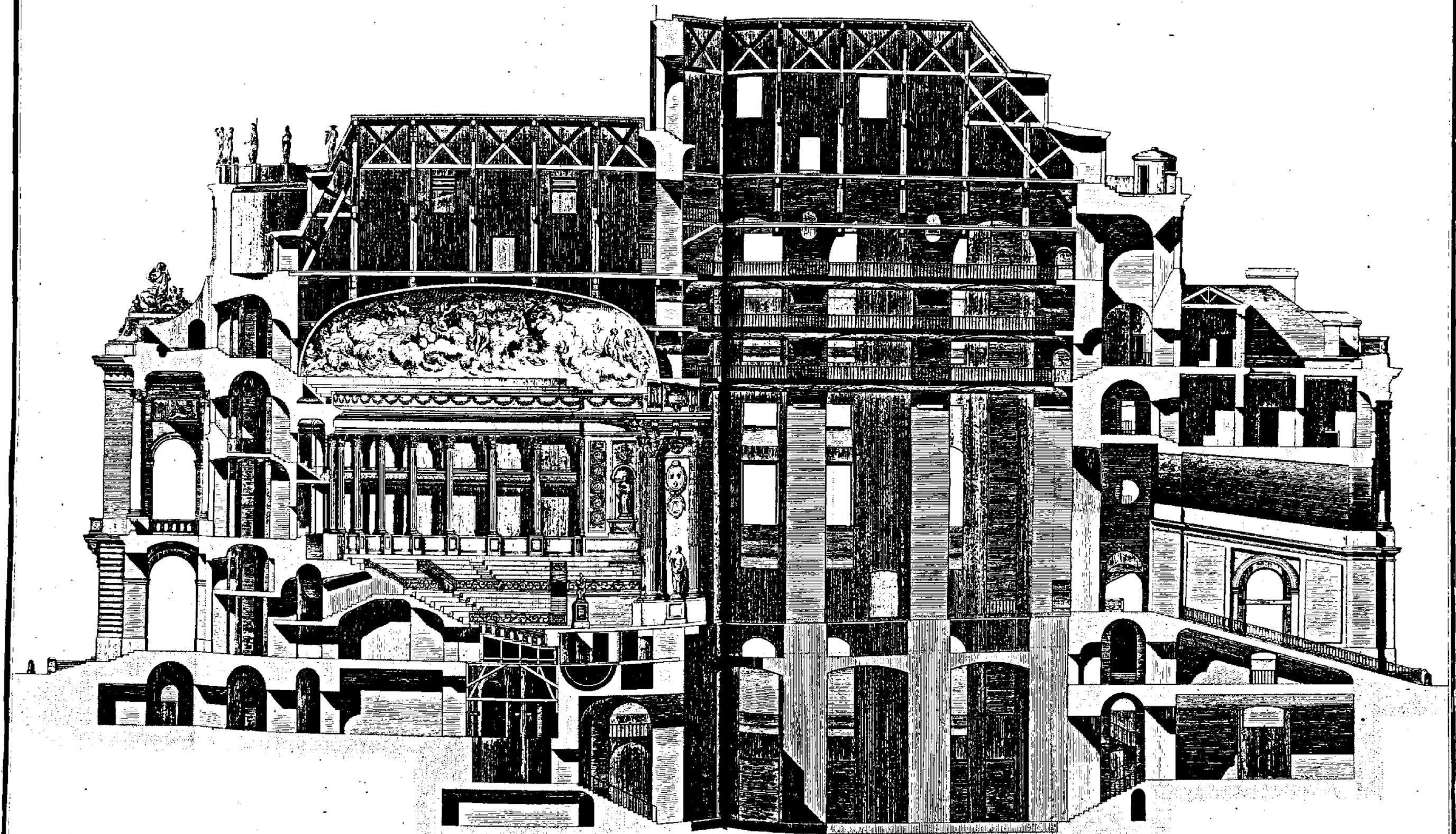


Echelle de 1 2 3 4 5 15 20 Toises

A.P.D.R.

A. J. Roubo Inv. Del. et Culp.

COUPE PRISE SUR LA LIGNE A.B.



Echelle de 1 2 3 4 5 10 20 24 30 Toises

A.P.D.R

A. J. Roubo Inv. Del. et Sculp.

COUPES PRISES SUR LES LIGNES CD ET EF.

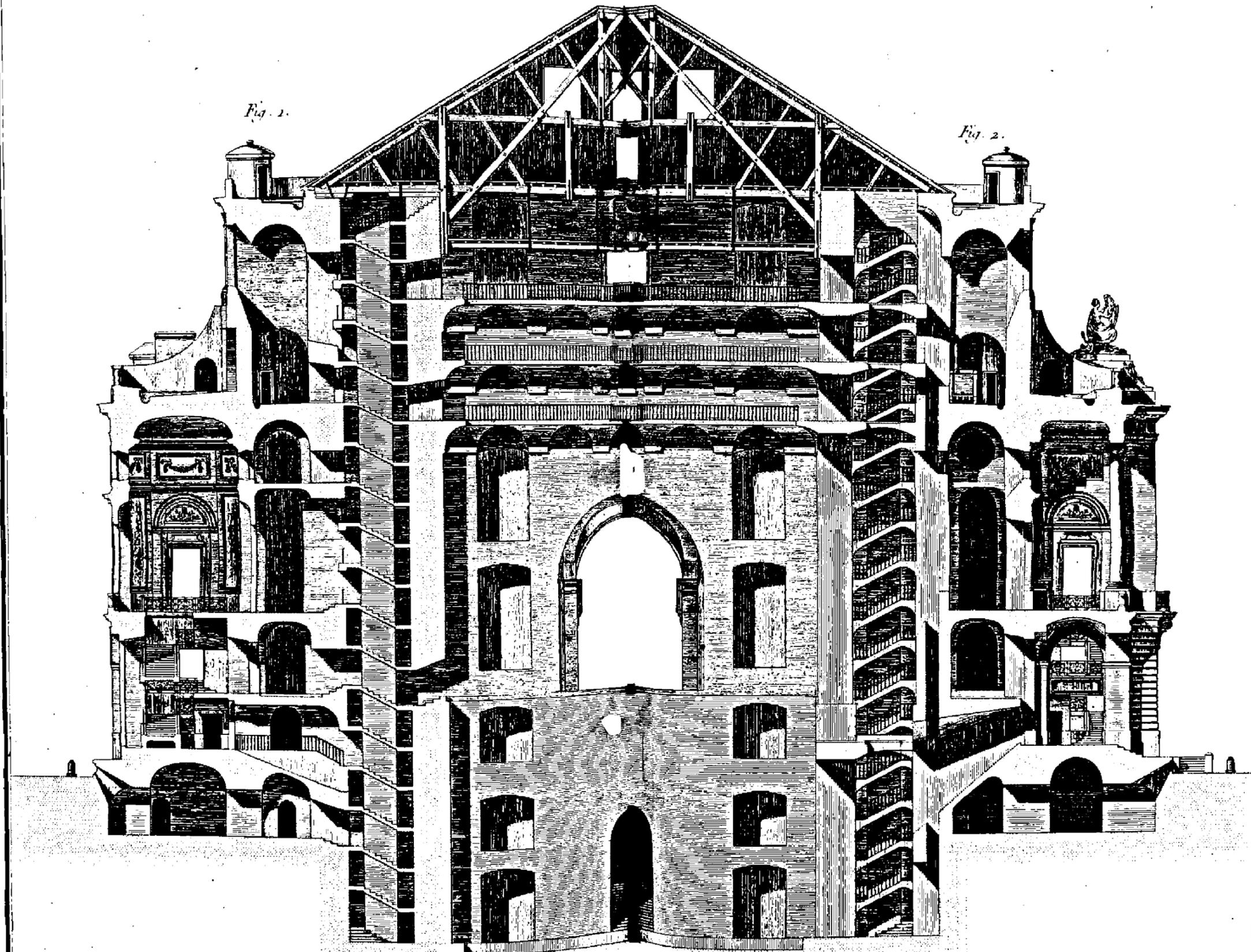


Fig. 1.

Fig. 2.

Echelle de 1 2 3 4 5 15 20 Toises

A.P.D.R.

A. J. Roubo Inv. Del. et sculp.